



VENDREDI 21 JUIN 1996

No 36294 - 116e année
 J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
 Fax: 039/210 360
 Fr. s. 2.- / FF 6,00
 (TVA incluse)

Administration: 039/210 310
 Rédaction: 039/210 210
 Abonnements: 039/210 311
 Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Présidence de la Republika Srpska

Karadzic candidat

Le leader serbe de Bosnie Radovan Karadzic a été proposé hier comme candidat à la présidence de la Republika Srpska (RS, entité serbe en Bosnie). Il a été nommé par le comité de son Parti démocratique pour la commune de Pale.

Page 2

ONU

Boutros-Ghali veut un second mandat

Boutros Boutros-Ghali, 73 ans, est candidat à un second mandat de secrétaire général de l'ONU, a annoncé mercredi soir son porte-parole. Il devra toutefois faire face à l'opposition de Washington.

Page 2

Conseil des Etats

Loi fédérale sur les armes

La loi fédérale sur les armes, première du genre, a franchi hier le cap du Conseil des Etats. Les sénateurs ont approuvé sans opposition un texte favorable aux intérêts des chasseurs et des sociétés de tir. Il rend obligatoires les permis d'acquisition et de port d'armes. Au National de se prononcer.

Page 4

Le directeur de Suisse 4 suspendu

Licenciement demandé

Le président et le directeur général de la SSR vont demander au Comité du Conseil central de résilier le contrat de travail passé avec le directeur de la 4e chaîne, Dario Robbiani. C'est à la suite de différends que la décision a été prise, selon un communiqué publié hier.

Page 6

Initiative pour la suppression de l'impôt fédéral direct

Coup de grâce du National

Le Conseil national a donné le coup de grâce, hier, à l'initiative populaire «pour l'abolition de l'impôt fédéral direct» (IFD): elle l'a enterrée par 140 voix contre 31. En mars, le Conseil des Etats avait fait de même, par 40 voix sans opposition. Le Parlement estime indéfendable une initiative qui se traduirait par un double transfert de charge: des hauts sur les bas revenus et des entreprises sur les consommateurs.

Berne
François NUSSBAUM

L'initiative pour l'abolition de l'IFD, déposée en 1993 par l'Union suisse des arts et métiers, réclame la suppression de cet impôt dès 2003. En compensation du manque à gagner (près de 10 milliards), on relèverait la TVA. La part de l'IFD reversée aux cantons au titre de la péréquation financière (1,3 milliard) serait maintenue.

SOMBRE TABLEAU

Conséquences purement techniques: la Confédération devrait porter le taux de TVA de 6,5 à 12%, les cantons seraient obligés d'augmenter leurs impôts pour compenser la part d'IFD dont ils bénéficient en plus de la péréquation (soit 1,7 milliard). Dans cette opération, les entreprises récupéreraient 3 milliards,

les hauts revenus (10% des ménages) seraient gagnants, le tout étant reporté sur les bas et moyens revenus.

Ce sombre tableau a vite convaincu une majorité du Parlement. On ne peut pas renoncer, sans autre, à un impôt qui établit un triple équilibre: social par son taux progressif qui frappe davantage les riches, régional par sa redistribution favorable aux cantons pauvres, et fiscal par son effet d'harmonisation sur les impôts cantonaux. On a également relevé l'effet économique pervers d'une baisse du pouvoir d'achat de 90% des ménages.

ON BAISSÉ PAVILLON

Les partis bourgeois revendiquent depuis longtemps l'abolition de l'IFD, derrière le slogan: «L'imposition directe aux cantons, l'indirecte à la Confédération». L'initiative de l'USAM avait d'ailleurs trouvé l'appui d'une bonne cinquantaine de députés bourgeois aux Chambres. La plupart ont baissé pavillon depuis lors, notamment chez les radicaux et les démocrates-chrétiens.

Ceux-là ont aussi été sensibles au changement de langage apparu à la tête du Département fédéral des finances: ce que disait Otto Stich était systématiquement mal perçu alors que Kaspar Villiger, même s'il tient les mêmes raisonnements, utilise d'autres mots. Par exemple en affirmant que le rétablissement des finances fédérales, qui exigera des sacrifices, ne peut pas se faire que sur une catégorie déjà défavorisée de la population.



RAFISTOLAGE

Les libéraux, rejoints par les Automobilistes et la frange dure de l'UDC, ont tenté un sauvetage de dernière minute. Ils proposaient d'approuver l'initiative mais de ne la soumettre au peuple que lorsque le Conseil fédéral pourra présenter formellement son projet de nouvelle péréquation - un projet qui ne

comprend pas, à proprement parler, de volet fiscal.

Les députés ont refusé ce rafistolage, tout comme l'idée dérivante du radical vaudois Philippe Pidoux de présenter l'initiative au peuple sans recommandation de vote du Parlement. Au vote final, l'initiative est rejetée par 140 voix contre 31.

RETRAIT?

Une motion a toutefois été adoptée, qui demande notamment de corriger l'inégalité de taxation entre couples mariés et les concubins dans l'IFD. On s'attend désormais à ce que le comité d'initiative retire son projet, pour éviter un désaveu probablement cinglant devant le peuple.

F.N.

Russie: Korjakov et Barsoukov limogés Elsine fait le ménage



Les préparatifs du second tour de l'élection présidentielle en Russie sont plutôt mouvementés.

L'arrivée dans l'équipe présidentielle d'Alexandre Lebed (photo Keystone) a été immédiatement suivie d'un grand mé-

nage. Boris Eltsine a annoncé hier le limogeage du chef de la garde présidentielle, le général Alexandre Korjakov, et du chef des services de sécurité, le général Mikhaïl Barsoukov.

(ats, afp)

● Page 2

OPINION

Les gaffeurs

«Ils n'ont plus de pain? Qu'on leur donne de la brioche...»

Cette phrase, prononcée par Marie-Antoinette, reine de France, lui a probablement coûté la tête.

Sincèrement émue par les malheurs du petit peuple français frappé par la famine lors des prémices de la Révolution de 1789, l'épouse de Louis XVI n'avait pourtant nullement l'intention de se moquer.

Simplement, privilégiée parmi les nantis, l'«Autrichienne», totalement déconnectée de la vie quotidienne, n'avait pas su saisir le caractère provocateur de sa déclaration.

Théoriquement bonne, la proposition était humainement et politiquement irresponsable.

La méconnaissance du fossé qui sépare souvent les excellentes intentions doctrinales des dures réalités sociales est une constante de l'histoire humaine.

Par le biais des adorateurs du marxisme-léninisme, elle a jonché l'histoire soviétique de monceaux de cadavres avant la faillite économique finale.

On peut se demander si, aujourd'hui, la pensée en vogue de l'ultralibéralisme ne se fourvoie pas dans les mêmes illusions. Aveuglée par l'éclatante pureté intellectuelle de son raisonnement.

C'est une des rares explications qui permettent de comprendre le lancement, par l'Union suisse des arts et métiers, alliée aux libéraux, de

l'initiative pour la suppression de l'impôt fédéral direct.

Parfaite sur le plan strict de la théorie fiscale, la proposition est politiquement et socialement incongrue, dans la mesure où sa réalisation équivaldrait concrètement à faire payer davantage les démunis afin d'alléger la charge fiscale des plus riches. Et cela tant en ce qui concerne les citoyens que les cantons.

Intervenant de surcroît en pleine crise économique, le projet est donc totalement inacceptable, ce que tant le Conseil des Etats que le National ont reconnu à d'écrasantes majorités.

Provenant de milieux économiques particulièrement favorisés, il laisse aussi penser que ses auteurs sont à peu près aussi déconnectés de la réalité sociale et politique qu'a pu l'être la pauvre Marie-Antoinette.

Il est vrai que, parmi les irréductibles partisans de l'initiative, on retrouve les troupes blochériennes de l'UDC.

Celles-là mêmes qui, au nom d'un nationalisme pur et dur, persistent à rejeter toute ouverture au monde et à l'Europe.

Ce qui leur vaut aujourd'hui une volée de bois vert d'un homme qu'on ne saurait taxer de gauchisme: Edwin Somm, président de l'Association suisse de l'industrie des machines et de la Société suisse des constructeurs de machines.

Roland GRAF

Saint-Imier
21 et 22 juin IMÉRIALE 96

Grande fête régionale
cortège des promotions - diversités musicales
jeux - tombola - guinguettes - carrousels

Avec le soutien de L'Impartial

Boris Eltsine limoge la faction extrémiste du Kremlin

Les durs à la trappe

Boris Eltsine a limogé hier trois des membres les plus puissants du clan des «durs» au Kremlin, accusés de vouloir faire annuler l'élection présidentielle et de se maintenir au pouvoir par la force. Il s'agit d'Alexandre Korjakov, chef de sa sécurité personnelle, de Mikhaïl Barsoukov, chef des services de sécurité fédéraux (ex-KGB), et d'Oleg Soskovets, premier vice-premier ministre.

Avec ces limogeages spectaculaires, le président donne un grand coup de balai parmi des personnalités impopulaires qui occupaient des places de premier plan et jouissaient d'une grande influence. Leur disgrâce devrait être bien accueillie par une large majorité des Russes et renforcer la candidature de Boris Eltsine pour le second tour de l'élection présidentielle.

Mardi, Boris Eltsine avait porté un premier coup en limogeant le très impopulaire ministre de la Défense Pavel Gratchev, un proche des trois hommes écartés hier.

Anatoly Tchoubas, proche d'Eltsine, a déclaré dans une conférence de presse que les trois hommes préparaient un coup d'Etat interne au Kremlin afin de pouvoir annuler les élections, et tenir le président sous leur pouvoir en tirant les ficelles dans les coulisses. Ce complot a échoué grâce à la réaction rapide du président et de ses proches collaborateurs, a-t-il dit, ajoutant: «Il n'y aura pas de coup d'Etat en Russie, il y aura une élection».



Le général Lebed en campagne

Son arrivée auprès de Boris Eltsine provoque la chute des «durs».

(Keystone)

LUTTE PROLONGÉE

M. Tchoubas a noté que l'administration Eltsine était divisée depuis plusieurs mois entre ceux qui pensent qu'Eltsine pouvait remporter l'élection présidentielle, et ceux, dirigés par Korjakov, qui jugent plus sûr de garder le pouvoir par la force.

«Nous venons de vivre la dernière phase d'une lutte prolongée et difficile» (entre ces deux factions), a-t-il expliqué. Korjakov a rétorqué que Tchoubas mentait, et il a réitéré sa fidélité à Boris Eltsine. M. Tchoubas a indiqué que les trois hommes ne

seraient pas arrêtés car ils n'ont pas matériellement violé la loi.

Le président et son nouveau conseiller pour les questions de sécurité Alexandre Lebed ont voulu minimiser ces limogeages: «On me reproche tout le temps Barsoukov, Korjakov et Soskovets», a expliqué M. Eltsine. «Ils se sont mis à prendre trop pour eux et à donner trop peu».

Quelques heures avant l'annonce des limogeages de Korjakov, Barsoukov et Soskovets, Moscou avait connu un accès de fièvre avec l'arrestation rocambolesque de deux membres de la campagne électorale de Boris Eltsine sur les ordres précisé-

ment de Korjakov et Barsoukov. Il s'agit de Sergeri Lisovsky et Arkady Evstafiev, qui devaient être rapidement libérés. Alexandre Lebed a averti alors qu'il réagirait sévèrement à toute tentative de perturber le second tour de l'élection présidentielle.

Auparavant le chef de la campagne électorale d'Eltsine, Sergei Filatov, avait reproché vivement à Korjakov et à Barsoukov des «interventions constantes dans la campagne électorale de Boris Eltsine». Quant aux membres de la campagne électorale ils auraient été arrêtés porteurs d'une importante et mysté-

rieuse somme en devises étrangères, raison de leur arrestation. Ils auraient été libérés après constatation qu'ils étaient habilités à détenir cette somme.

PRÉCIPITATION

Ils ont raconté avoir été libérés précipitamment, après interrogatoire, et on leur aurait fortement conseillé de ne rien dire. Mais la nouvelle de leur arrestation a été diffusée par la télévision. L'un des deux hommes a rapporté que ceux qui l'ont interrogé voulaient des éléments compromettants contre de hauts responsables adversaires de Korjakov. Ce dernier, qui avait rang de ministre, s'est déjà livré par le passé à de pareilles tentatives d'intimidation.

Parlant à la télévision alors qu'il quittait son domicile pour se rendre à son bureau afin de préparer une réunion du Conseil national de sécurité, le général Lebed a expliqué qu'il avait fait son enquête à propos des deux «arrestations». Il en a tiré la morale suivante: «Toute révolte sera réprimée, et d'une manière extrêmement sévère. Ceux qui voudraient plonger le pays dans le chaos et dans le sang ne méritent aucune pitié».

Korjakov avait provoqué un scandale en mai en proposant de reporter l'élection présidentielle. A l'époque, les perspectives de victoire de Boris Eltsine étaient médiocres. Le candidat communiste à la présidentielle, Guennadi Ziouganov, a commenté les derniers événements en ces termes: «Estimant qu'ils n'ont plus aucune chance de remporter l'élection, Monsieur Eltsine et son équipe, sous le prétexte de rumeurs de coup d'Etat, sont en train de réaliser leur coup d'Etat rampant au sommet». (ap)

BRÈVES

Paris

Tibéri peut souffler

L'opposition a accusé hier le gouvernement français de vouloir enterrer un scandale visant le maire de Paris, Jean Tibéri, proche du président Jacques Chirac. Le juge Halphen, qui s'occupe de l'instruction du dossier Tibéri, a été dessaisi de l'affaire mercredi.

Inde

Terrible cyclone

Un cyclone accompagné de pluies violentes a fait plus de 200 morts dans l'ouest et le sud de l'Inde. Il s'agit du deuxième typhon à frapper le pays en une semaine, au début de la saison de la mousson, ont rapporté hier les autorités.

Bill Clinton

Tout va bien

Un nouveau sondage rendu public mercredi donne 20 points d'avance à Bill Clinton sur Bob Dole dans la perspective des élections présidentielles américaines, alors qu'un sondage réalisé la semaine dernière montrait que l'écart entre les deux hommes s'était beaucoup réduit.

Sinn Fein

Secret de polichinelle

Gerry Adams, le leader du Sinn Fein (aile politique de l'IRA) a admis pour la première fois hier que «certains membres» de son parti ne souhaitent pas voir la fin de la lutte armée de l'Armée républicaine irlandaise (IRA). M. Adams a cependant réaffirmé que la stratégie du Sinn Fein est d'inspiration pacifique.

Turquie

Tansu Ciller hésite

Un grand pas a été fait en Turquie vers une coalition gouvernementale entre les islamistes et Tansu Ciller. L'ancien premier ministre semblait toutefois encore hésiter hier à confirmer cette alliance. Elle craint les éventuelles divisions au sein de son parti de la Juste Voie.

Navette Columbia

Au septième ciel

La navette Columbia a décollé jeudi pour une mission de deux semaines et demi avec à son bord le Français Jean-Jacques Favier. L'objectif de ce vol est l'étude des effets de l'apesanteur sur l'organisme humain.

ONU: Boutros Boutros-Ghali candidat à un second mandat

Washington manifeste son désaccord

Boutros Boutros-Ghali, 73 ans, est candidat à un second mandat de secrétaire général de l'ONU, a annoncé mercredi soir son porte-parole. Il devra toutefois faire face à l'opposition de Washington. Les Etats-Unis ont en effet indiqué qu'ils étaient opposés à sa candidature.

Le président américain Bill Clinton a «de nombreuses réserves» quant au travail de M. Boutros-Ghali à l'Organisation des Nations Unies (ONU). Il a commencé à chercher le soutien d'autres chefs d'Etat pour amener le secrétaire général actuel à se désis-

ter, ont déclaré mercredi soir des responsables américains. Si M. Boutros-Ghali devait se présenter malgré ces pressions, «les Etats-Unis se placeraient dans l'opposition», a affirmé un de ces responsables.

DÉCISION IRRÉVOCABLE

Les Etats-Unis ont commencé à informer d'autres membres du Conseil de sécurité de l'ONU de leur intention, précisant que leur décision de s'opposer à M. Boutros-Ghali est «irrévocable», a-t-on ajouté de mêmes sources. Le secrétaire général de l'ONU, dans une interview accordée mercredi à

Bonn au «New York Times» et publiée hier par le quotidien, a déclaré qu'il espérait que Washington «changera d'avis». Il a ajouté qu'il briguerait un second mandat malgré l'opposition américaine.

Le mandat de cinq ans de M. Boutros-Ghali expire le 31 décembre et l'élection devrait avoir lieu cet automne, selon des délégués à l'ONU. Une bonne partie de la presse américaine, y compris celle de «l'establishment» de la côte est, avait encouragé ces dernières semaines l'administration Clinton à ne pas soutenir une nouvelle candidature de M. Boutros-Ghali. (ats)

A deux jours du sommet arabe du Caire

Netanyahou s'attaque à la question de Hébron

Le chef du gouvernement israélien Benjamin Netanyahou s'est attaqué hier à la question de Hébron, perçue comme un test de sa volonté de paix avec le monde arabe.

Les brigades armées du Hamas ont de leur côté proposé un cessez-le-feu conditionnel à Is-

raël, à l'avant-veille du sommet arabe du Caire. «Le redéploiement partiel de l'armée autour de Hébron a commencé hier à faire l'objet d'un examen sérieux et de consultations intensives avec le ministre de la Défense Yitzhak Mordechai et le chef de la diplomatie David Levy», a annoncé le bureau du premier

ministre. Hébron (sud de la Cisjordanie) est la seule grande ville de ce territoire encore occupée.

Quelque 450 colons juifs sont installés à Hébron, où vivent plus de 120.000 Palestiniens. Le gouvernement de Shimon Peres devait en évacuer l'essentiel en mars, mais il a failli à cet engagement. (ats)

Elections en Bosnie

Le mardi de Cotti

Le président en exercice de l'OSCE, Flavio Cotti, fera part mardi prochain de sa décision sur la tenue ou non des élections en Bosnie. Le conseiller fédéral devra dire si les conditions sont réunies pour l'organisation d'un scrutin libre et démocratique.

M. Cotti annoncera sa décision à l'occasion d'une séance spéciale du Conseil permanent (ambassadeurs) de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) à Vienne. Les accords de Dayton prévoient une série de sept scrutins entre la mi-juin et la mi-septembre: présidentielle et législatives de Bosnie-Herzégovine, présidentielle et législatives en République Srpska (entité serbe de Bosnie), législatives dans la Fédération croato-musulmane (l'autre entité de Bosnie), cantonales et municipales. C'est au président de l'OSCE qu'il incombe de déterminer si les conditions de ces élections sont réunies et de fixer la date. Flavio Cotti estime que les conditions pour un scrutin libre et équita-

ble - notamment la liberté de mouvement et la mise à l'écart des dirigeants des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic et Ratko Mladic, inculpés de crimes de guerre - ne sont pas encore remplies. (ats)

Hors la loi

Le leader serbe de Bosnie Radovan Karadzic a été proposé hier comme candidat à la présidence de la Republika Srpska (RS, entité serbe en Bosnie). Il a été nommé par le comité de son Parti démocratique (SDS) pour la commune de Pale, son fief près de Sarajevo, a annoncé l'agence SRNA. En raison de son inculpation par le Tribunal pénal international (TPI) de La Haye, M. Karadzic ne peut briguer ce poste qu'il occupe depuis le début de la guerre en 1992. Sa candidature a toutefois été acceptée à l'unanimité par le comité local du SDS. (ats)

Guerre du bœuf

Eclaircie sur la bavette

Après l'approbation par le comité vétérinaire de l'Union européenne du nouveau plan d'abattage de bovins proposé par les Britanniques, le Conseil européen de Florence peut s'ouvrir aujourd'hui sous de meilleurs auspices. Londres a finalement choisi de faire une conces-

sion de dernière minute dans la crise de la «vache folle». Les Britanniques ont accepté un élargissement de leur plan d'abattage et la mise en place d'un système d'identification de leur cheptel. Ce plan a été approuvé mercredi à l'unanimité par le comité vétérinaire de l'Union. (ap)

DIVERS



ARTEC

Le shampooing colorant sur mesure.

Vente au public.

Offre de lancement
Fr. 15.-

Crea'Tifs
COIFFURE

Avenue Léopold-Robert 40
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 19 90

132-790320

Ouverture d'une nouvelle garderie d'enfants dès août 1996

Chemin Fantaisie 2, 2300 La Chaux-de-Fonds
Aux Nénuphars, nous gardons vos enfants à la carte et accueillons les plus grands pour les devoirs et le repas de midi. Sur demande, nous préparons vos gâteaux d'anniversaire.

Bricolages, découverte de la nature, des animaux, de la cuisine... etc.

Renseignements et inscriptions: ☎ 039/26 41 76.

Responsable: Schnegg Danielle, nurse diplômée

132-790409

PORTES OUVERTES

samedi 22 et dimanche 23 juin 1996
de 10 à 17 heures

FOURS À BOIS ARTISANAUX
ET ÉCOLOGIQUES POUR
PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

28-53293

démonstrations
et dégustations



Pour cuire et griller de façon saine et économique. Faites vous-même vos

● pains ● pizzas ● gâteaux
● pâtisseries ● grillades ● etc.

Renseignements, démonstration et visite de notre exposition (sur rendez-vous)

FOURIMO S. à r. l.
Rue Verdonnet - 2017 Boudry
Tél. 038/41 49 44 - Fax 038/41 47 78
077/87 23 11 - 077/87 23 21

(articles brevetés)



Publicité intensive, Publicité par annonces

VACANCES - VOYAGES

Nos prochains voyages

Nos prochaines courses d'une journée

Dimanche 23 juin	: ESCAPADE EN GRUYÈRE, avec repas	Fr. 69.-
Dimanche 14 juillet	: POULET AU PANIER en Pays fribourgeois	Fr. 46.-
Mardi 16 juillet	: Marché à AOSTE	Fr. 45.-
Mardi 23 juillet	: Les 3 cols: GOTHARD-NUFENEN-GRIMSEL, avec repas	Fr. 79.-
Dimanche 28 juillet	: LE SCHILTHORN, avec repas et montée au sommet	Fr. 129.-

Spécial vacances

Du 14 au 27 juillet	Séjour à ROSAS, hôtel Monterrey en pension complète	14 jours	Fr. 1095.-
Du 14 au 27 juillet	Séjour à PESARO, en pension complète	14 jours	Fr. 1130.-
Du 16 au 19 juillet	PARIS	4 jours	Fr. 390.-
Du 16 au 19 juillet	PARIS - DISNEYLAND PARIS	4 jours	Fr. 470.-
Du 18 au 19 juillet	PONTRESINA - ZERNEZ - Parc national	2 jours	Fr. 275.-
Du 23 au 24 juillet	ÎLES BORROMIÈRES - Marché de LUINO	2 jours	Fr. 270.-
Du 23 au 30 juillet	LA HONGRIE aux mille couleurs	8 jours	Fr. 1250.-
Du 25 au 30 juillet	FUTUROSCOPE - PUY-DU-FOU - Périgord	6 jours	Fr. 950.-
Du 31 juillet au 2 août	GLACIER EXPRESS - 1er août à Zermatt	3 jours	Fr. 595.-
Du 1er au 2 août	APPENZEL - SANTIS - ÎLE DE MAINAU	2 jours	Fr. 295.-
Du 1er au 4 août	LE PÉRIGORD	4 jours	Fr. 580.-

OFFRE SPÉCIALE: TYROL, du 2 au 4 juillet / 3 jours: Fr. 198.- en demi-pension!

Notre pèlerinage

Du 15 au 21 juillet PÈLERINAGE ROMAND À LOURDES 7 jours Fr. 995.-
Demandez notre programme...

132-790480

**autocars
voyages giger sa**



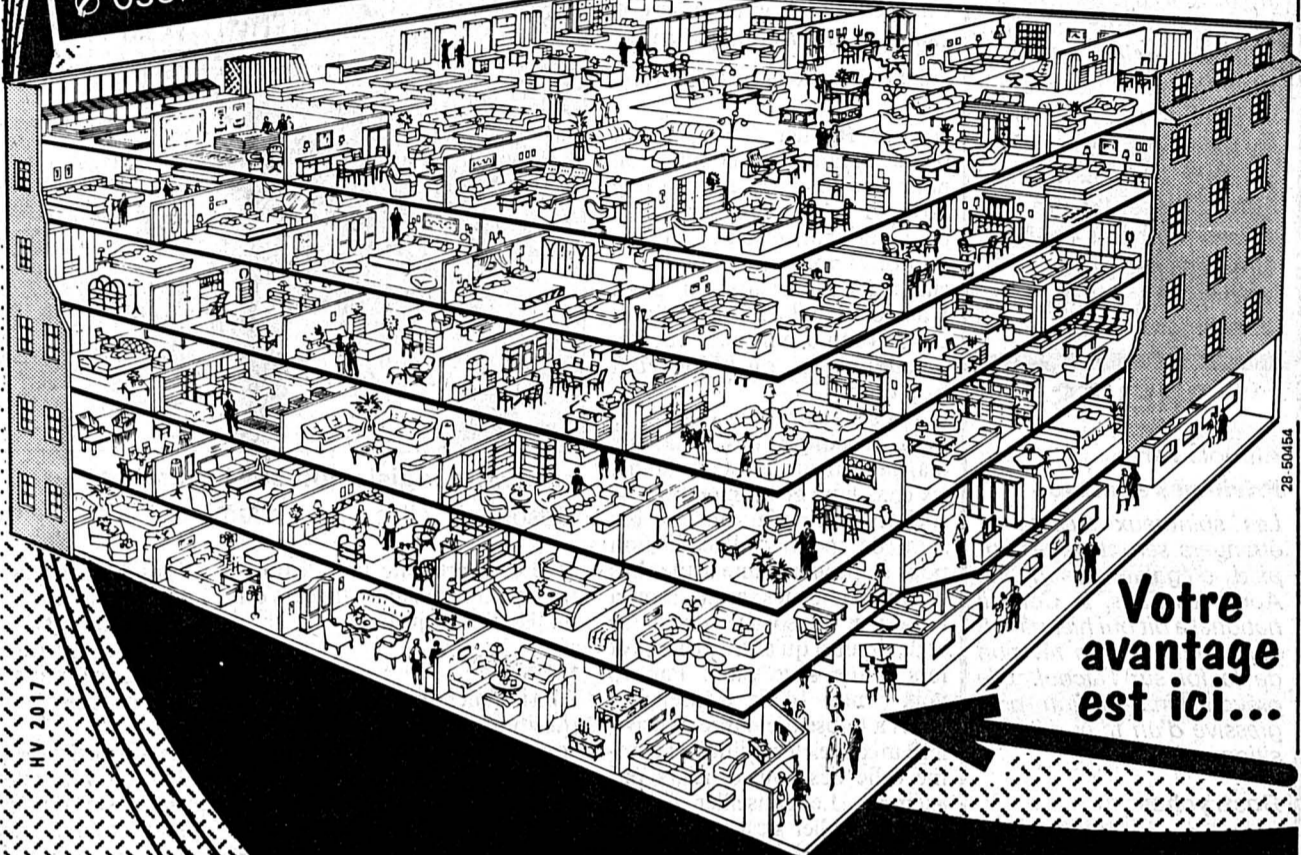
Av. Léopold-Robert 114
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 75 24

Le grand centre du meuble

6 étages
30 vitrines
à voir avant toute décision!

neuchâtel
fbg de l'hôpital
☎ 038/25 75 05

OUVERT: de 9 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30
Jeudi jusqu'à 20 h
Samedi sans interruption de 8 à 17 h
Lundi matin fermé



Votre
avantage
est ici...

meubles
MEYER



DIVERS

Attention! Collecte de vêtements TEXAID Lundi 24 juin 1996

2300 La Chaux-de-Fonds 1
2304 La Chaux-de-Fonds 4, Les Eplatures
2314 La Sagne, incl. Plamboz
2322 Le Crêt-du-Loclc
2325 Les Planchettes
2400 Le Loclc
2412 Le Col-des-Roches
2416 Les Brenets, incl. Les Frêtes

Prière de déposer les dons avant 8 h 30 le matin au bord de la route principale ou au centre de l'agglomération.

Il est également possible d'utiliser des sacs neutres. Prière de les marquer avec TEXAID.

Le tri des textiles est assuré par TEXAID dans sa propre usine. Les vêtements en bon état sont utilisés par les oeuvres d'entraide dans leurs activités sociales en Suisse ou à l'étranger. Les habits ou textiles qui ne s'y prêtent pas sont vendus aux prix du marché, ou recyclés. Les recettes ainsi obtenues vont aux oeuvres d'entraide.

TEXAID

Collecte en faveur de:
EPER de
EPER
CARRAS
Caritas Suisse
H KOLPING
Oeuvre Kolping

290-30781

AUTOS
MOTOS
VÉLOS

Achète au plus haut prix VOITURES

bus, camionnettes, kilométrage, état sans importance. Paiement comptant ☎ 077/47 61 89 28-46544

PERDEZ 5 à 10 KILOS en 2 semaines

Produits naturels cure à Fr. 195.- Satisfait ou remboursé Biéri Penthalax Tél. 021/862 19 48 22-417845/ROC

L'annonce, reflet vivant du marché

Table de massage

modèle portable et pliable, armature en noir, matelassure en gris, très stable, avec fente faciale, réglable, à l'état de neuf. Prix avantageux.

Tél. 077 636274.

02-781008/ROC



Salle
POLYEXPO
La Chaux-de-Fonds
Du vendredi 21 au
dimanche 23 juin

Grande convention chrétienne francophone sur le thème «Le combat spirituel de l'Eglise»

Entrée libre aux rencontres suivantes:

- vendredi soir 19 h 30 avec Jacques Beauverd
- samedi soir 20 h avec Ismaël Sadok
- culte dimanche 9 h 30 avec Jean Biville
- clôture dimanche après-midi 14 h avec Jean-Claude Chabloz

Organisation: MEC - Mouvement d'entraide chrétien en collaboration avec AD 2000 Romandie et des églises locales 132-790511

Le luxe à portée de tous

Boutique
FAILLE-HIT

Capital + Confiance

Des milliers d'articles à 10.-

LA CHAUX-DE-FONDS

Léopold-Robert 11 - Tél. (039) 2376 23

Nous ouvrons 50 boutiques et créons ainsi 300 postes de travail!

132-790480

Les armes ne seront plus vendues en libre service

A la niche, les Rambos!

Les sénateurs ont désarmé hier les Rambos en tout genre. A l'avenir, celui qui voudra porter une arme devra prouver qu'il en a réellement besoin. Le Conseil des Etats a introduit dans la nouvelle loi sur les armes une clause en ce sens combattue par Pro Tell. Chasseurs et tireurs pourront acquérir et échanger librement des fusils et des pistolets.

Kaspar Rhyner (PRD/GL) a plaidé au nom de la commission pour une loi aussi proche que possible des citoyens. Elle n'aura de chance qu'avec des exceptions pour les nombreux chasseurs et tireurs du pays. L'association Pro Tell a d'ores et déjà brandi la menace du référendum au cas où la loi serait trop dure.

Les sénateurs sont donc allés à la rencontre des amateurs d'armes sur un point au moins: les chasseurs et les membres de sociétés de tir n'auront pas besoin de permis d'acquisition pour se procurer une arme. Les échanges d'armes seront libres à l'intérieur des sociétés de chasse et de tir ainsi qu'entre proches et lors d'une succession. Par 16 voix contre 14, le Conseil des Etats a refusé d'étendre ce privilège aux sociétés militaires comme celle des sous-officiers par exemple. Le conseiller fédéral Arnold Koller s'est vigoureusement opposé à cette tentative de Willy Loretan (PRD/AG).

CARTE D'IDENTITÉ

Le Conseil fédéral avait l'intention de dispenser du permis d'acquisition les privés qui font commerce d'armes entre eux tout en introduisant une carte qui aurait dû accompagner l'arme tout au long de ses pégrinations de propriétaire en propriétaire. La commission trouvait cette solution peu effi-



Nouvelle législation sur les armes

Désormais, elles seront soumises à la clause du besoin.

(Keystone)

cace et a présenté une disposition qui a recueilli les faveurs du ministre de la justice.

EXAMEN

Ainsi, obtiendra un permis d'acquisition d'armes toute personne de 18 ans révolus, qui n'est pas interdite, qui ne présente pas de risque pour elle-même et autrui et qui n'a pas de crime inscrit à son casier judiciaire. Les étrangers sans permis d'établissement auront dans tous les cas besoin d'une autorisation pour acquérir une arme. Quant à ceux qui éprouvent le besoin de se promener avec une arme chargée en public, ils devront pouvoir exhiber un permis de port d'armes. Celui-ci ne sera délivré qu'une fois prouvé que la personne qui entend s'en servir sait parfaitement manier l'arme en question et connaît les dispo-

sitions légales qui en régissent l'utilisation. La personne qui sollicite un port d'arme devra en outre prouver qu'elle a besoin d'une arme pour se protéger, voire protéger autrui ou des biens.

Le Conseil des Etats a repoussé par 27 voix contre cinq une proposition de Willy Loretan qui ne voulait pas d'une telle clause du besoin. Cette clause constitue le moyen approprié d'éviter les abus, a déclaré Arnold Koller. Un examen tout seul ne suffit pas à écarter les Rambos qui le réussiront sans peine. Pierre-Alain Gentil (PS/UD) a lui aussi plaidé pour des conditions restrictives pour l'octroi d'un port d'armes. Un revolver, ce n'est pas comme un téléphone portable que l'on emporte partout avec soi, a ajouté le Jurassien.

Toute personne pourra transporter librement des armes non chargées. Un tireur en route pour une fête de tir n'aura donc pas besoin de port d'armes. Les sprays destinés à l'autodéfense et qui ne provoquent pas des atteintes durables ne seront pas considérés comme des armes. Idem pour les armes anciennes et à air comprimé.

Le Conseil fédéral pourra autoriser l'usage de couteaux à cran d'arrêt par voie d'ordonnance pour certaines catégories professionnelles et les handicapés. Par contre sont interdites les armes capables de tirer en rafales, les matraques, les couteaux à lancer, les poings américains, les appareils à électrochocs, les étoiles à lancer et toute une série d'autres engins. (ap)

21 juin 1947 – Le Conseil fédéral décide de supprimer le contingentement des exportations de montres dans les pays de la zone dollar. Ce contingentement avait été institué à la fin de 1943 pour parer aux dangers qui menaçaient la stabilité de la monnaie suisse, en raison du déséquilibre de la balance des paiements de la Suisse. Le rétablissement de l'équilibre avec ces pays permet la levée du contingentement.

BRÈVES

Alcools forts

Privilèges abattus

Les spiritueux suisses et étrangers seront traités sur pied d'égalité dès 1999. Après les Etats, le Conseil national a dit oui hier par 98 voix contre 1 à la révision de la loi sur l'alcool. Elle prévoit l'instauration progressive d'un taux d'imposition unique.

Bostryches

La forêt souffre

De nombreux épicéas infestés de bostryches ont à nouveau dû être abattus l'an dernier dans les forêts suisses, où la situation reste critique. La quantité d'arbres victimes de ces insectes a atteint des records dans plusieurs cantons du Plateau. Toutefois, sur l'ensemble du territoire, les dégâts sont comparables à ceux de 1994. Par ailleurs, le cheptel trop élevé de gibier pose de sérieux problèmes.

Rente de veuf

A instaurer

Parallèlement à la rente de veuve, il faut aussi instaurer une rente de veuf dans la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle (LPP). Le Conseil national a approuvé hier, sans discussion, une motion en ce sens du conseiller aux Etats Bruno Frick (PDC/SZ). La Chambre des cantons l'avait approuvée en octobre dernier.

PTT et CFF

Gestion approuvée

Après le National, le Conseil des Etats a approuvé hier les rapports de gestion et les comptes 1995 des PTT et des CFF. Le déficit de 496 millions de francs des CFF a suscité l'inquiétude. Avec un bénéfice de 219 millions, les perspectives sont plus réjouissantes pour les PTT.

Protection de l'environnement

La peur des villes

L'UNVS des villes suisses (UNVS) s'attend à des changements en matière d'élimination des déchets et des eaux usagées: au cours d'une réunion hier à Thoune, l'UNVS a manifesté la crainte que la Confédération ne participe plus à moyen terme au financement des stations d'épuration et des usines d'incinération. On peut en effet s'attendre à ce que la Confédération se retire du financement des stations d'élimination.

Industrie des machines face à l'Europe

Blocher tronçonné

L'industrie suisse des machines fait front contre Christoph Blocher, chantre de l'opposition à l'Europe.

Le président de l'Association patronale suisse de l'industrie des machines (ASM) et de la Société suisse des constructeurs de machines (VSM), Edwin Somm a en effet vivement critiqué le politicien zurichois hier, lors de l'assemblée annuelle de l'association. Qualifiant certains propos antieuropéens de Christoph Blocher de «pur non-sens politique», le président de l'ASM/VSM a critiqué les menaces de référendum lancées contre les négociations bilatérales entre la Suisse et l'Union européenne (UE).

Il s'impose que ces négociations soient achevées avant la fin de l'année, a notamment déclaré Edwin Somm. Les milieux de l'économie doivent s'engager en faveur d'une intégration économique de la Suisse à l'Europe. Les problèmes posés à l'industrie par le fait que la Suisse fait cavalier seul ont augmenté. Il ne faut donc pas que les entrepreneurs craignent de prendre des positions politiques avant des votations. Seuls les efforts communs de la politique et de l'économie peuvent faire entrer la Suisse dans le XXI^e siècle, selon le patron des associations suisses de l'industrie des machines.

Des progrès importants ont

été réalisés dans le domaine de la revitalisation de l'économie suisse, selon Somm. Les nouvelles lois sur les cartels et les marchés intérieurs sont de bonnes choses. Erwin Somm a néanmoins attaqué les cantons, leur reprochant vivement d'avoir tout fait pour freiner la libéralisation des marchés publics. Il s'agit maintenant de tourner le dos à un protectionnisme régional démodé et de se rallier à une fédéralisme moderne. Ce fédéralisme devrait d'ailleurs rendre plus efficace la gestion de l'Etat et amener des économies plus larges.

L'ASM/SVM soutient d'ailleurs les projets de péréquation financière. (ap)

Bon vent

Une majorité des électeurs suisses soutiennent encore les négociations bilatérales entre Berne et Bruxelles, mais ils sont moins nombreux qu'en début d'année. Ils étaient 52% en mai à dire oui à un accord entre les deux parties, contre 62% en janvier, selon l'Institut de recherches GfS. En outre, le nombre de personnes favorables à une adhésion à l'EEE a augmenté, pour atteindre 61%. Cette proportion est supérieure à celle des partisans des bilatérales. (ats)

Banque nationale suisse

Touchez pas au grisbi

La nouvelle direction de la Banque nationale suisse (BNS) estime qu'une amélioration de la conjoncture peut être escomptée avant la fin de l'année. Elle ne peut toutefois pas assouplir davantage sa politique monétaire sans compromettre la stabilité des prix. Quant aux réserves d'or et de devises de la BNS, pas question d'y toucher, par exemple pour financer les NLFA.

Composé de Hans Meyer, Jean-Pierre Roth et Bruno Gehrig, le nouveau directeur de la BNS, qui a pris ses fonctions en mai dernier, a donné sa première conférence de presse hier à Genève. Selon lui, «des perspectives sont bonnes et une amélioration de la conjoncture peut être escomptée avant la fin de l'année».

Le vice-président de la BNS Jean-Pierre Roth a qualifié de

«leurre» l'initiative populaire, lancée en avril dernier, qui demande une réévaluation des stocks d'or de la BNS afin de financer les NLFA. Actuellement, ces stocks sont évalués au prix officiel de 4595 francs le kilo. Si l'encaisse-or de la BNS était portée au bilan à 80% de sa valeur sur le marché, il en découlerait un bénéfice comptable de quelque 20 milliards de francs. L'initiative laisse croire qu'un financement d'infrastructures par réévaluation du stock d'or serait gratuit. Il s'agit d'un «leurre», a dit Jean-Pierre Roth. Même réparti sur 15 ans, ce versement de 20 milliards engendrerait une croissance de la monnaie centrale de 3,5% par an, croissance nettement plus élevée que le taux compatible avec la stabilité des prix, soit 1%.

Une telle création monétaire aurait des effets inflationnistes incontournables. (ap)

Financement de l'AVS

Le feu au gouvernement

Le Parlement veut que le Conseil fédéral lui présente ses propositions sur l'avenir de l'AVS d'ici l'été 1998. Un délai que Ruth Dreifuss juge serré. Le gouvernement agira «aussi vite que possible» mais sans compromettre le sérieux de son travail. De larges consultations seront organisées. Le Conseil national a adopté deux motions

fixant des délais au Conseil fédéral pour présenter ses propositions. La première, transmise par 94 voix contre 83, demande qu'un projet garantissant la pérennité de l'AVS soit présenté au Parlement au plus tard à la session d'été 1998. La seconde demande un projet qui puisse être adopté avant la fin de la législature, soit fin 1999. (ats)

Ministère public

Le couac!

Walter Ruegg, baron du fromage accusé de corruption passive et de faux dans les titres, a été libéré hier. Le Tribunal fédéral a refusé de prolonger sa détention préventive tout simplement parce que le Ministère public de la Confédération en a fait la demande trop tard. Il a donc ordonné sa remise en liberté immédiate.

La libération de l'ancien responsable du marketing de l'Union suisse du commerce de fromage (USF), arrêté le 30 mai dernier, a été annoncée hier. La Chambre d'accusation du Tribunal fédéral n'a pas examiné sur le fond la demande de prolongation de détention formulée par le Ministère public. Elle a en effet estimé que celle-ci avait été déposée un jour trop tard et l'a donc rejetée.

Selon le Ministère public, Ruegg aurait de toute façon été libéré sous peu. Suite aux résultats obtenus entre-temps lors de l'enquête, le procureur général de la Confédération – sans connaître encore la décision de la Chambre d'accusation – avait annoncé mercredi à l'avocat du prévenu que ce dernier serait libéré aujourd'hui, a-t-il précisé hier. En application de l'arrêt de la Chambre d'accusation, la libération est dès lors intervenue un jour plus tôt.

Le Ministère public n'en est pas à sa première bourde: dans le cadre de l'affaire Nyffenegger, il a indiqué de fausses voies de recours aux trois accusés Friedrich Nyffenegger, Gustav Furrer et Hans Kronenberger, selon un arrêt de la Haute Cour publié mardi dernier.

Quant à l'enquête à l'encontre de Walter Ruegg, elle se poursuit. Ruegg est accusé de corruption passive et de faux dans les titres, ce qu'il nie.

Responsable du marketing de l'USF jusqu'en août 1995, il a joué un rôle de premier plan dans les transactions dites «d'agiotage», pratique consistant à accorder des ristournes à des importateurs de fromage établis dans l'UE, notamment en Italie. Ainsi, de février 1988 à février 1995, la société italienne Prealpi, à Varèse, a reçu plus de 40 millions de ristournes, dont 23 millions ont été payés en Suisse. Un responsable de ladite société a reconnu avoir reversé au moins 350.000 francs à Walter Ruegg, à titre de cadeau. (ap)

Novartis

On attend

La Commission européenne devrait avoir terminé son enquête sur les conséquences de la fusion prévue de Ciba et Sandoz vraisemblablement d'ici à fin juillet. L'enquête de l'Union européenne (UE) n'aura ainsi duré que deux mois, au lieu des quatre mois habituels. En Suisse, l'avis de la Commission des cartels est attendu fin juin.

La hâte européenne s'explique par le fait que l'activité de la Commission est pratiquement arrêtée en août en raison des vacances des 20 commissaires européens. Il leur est donc difficile de se réunir pour prendre des décisions à cette époque, a indiqué un représentant officiel de l'UE hier à Bruxelles.

Les deux grands groupes bâlois Ciba et Sandoz souhaitent s'unir pour donner naissance à Novartis, géant de la chimie, de la pharmacie et de l'alimentation. Novartis pèserait 26 milliards de francs de chiffre d'affaires et aurait dégagé un bénéfice de 4,2 milliards en 1995. Ce sera le deuxième plus grand fabricant de produits pharmaceutiques au monde.

La Commission a décidé le 3 mai, après un examen préliminaire d'un mois, de mener une enquête approfondie d'une durée de quatre mois. (ats)

Vendredi 21 juin 1996

L'Impartial

Le directeur de Suisse 4 suspendu

Robbiani mal barré

Le président et le directeur général de la SSR vont demander au comité du Conseil central de résilier le contrat de travail passé avec le directeur de la 4e chaîne, Dario Robbiani. C'est à la suite de différends que la décision a été prise, selon un communiqué publié hier. Dario Robbiani a été «libéré de son travail» et la direction de Suisse 4 a été confiée ad interim à Carla Ferrari, rédactrice en chef.

A l'origine des différends, selon le communiqué, se trouvent les déclarations publiques faites par Dario Robbiani en violation des devoirs de confidentialité, à la veille des décisions que doivent prendre les organes de la SSR sur l'avenir de la 4e chaîne suisse.

C'est mardi prochain que le comité du Conseil central de la SSR va se pencher sur la conception qui devrait régir les futurs programmes de la 4e chaîne.

Le porte-parole de la SSR, Oswald Sigg, a confirmé qu'il y avait des divergences de vues à propos du nouveau cap que devrait prendre Suisse 4. Robbiani s'est exprimé publiquement

avant la séance de mardi. Le «Corriere del Ticino» a sur ce sujet publié un article avec des citations de documents confidentiels mais il n'est pas précisé que les indiscretions proviennent de Robbiani.

«Si la chaîne avait eu du succès, nous n'aurions pas été amenés à discuter encore une fois d'une nouvelle orientation des programmes et il n'y aurait pas eu non plus de licenciement» a déclaré Sigg.

Sigg a confirmé pour l'essentiel un compte-rendu du quotidien «Blick» à propos de la nouvelle orientation. Suisse 4, avec une part de marché de près de 4%, coûte 45 millions de francs par an. Comme second programme de la TV alémanique, Suisse 4 devrait s'adresser à un public plus jeune, avec des retransmissions de manifestations de sport, des productions propres, des émissions de divertissement et pour les jeunes.

Sigg a par ailleurs confirmé que «Suisse 4» n'avait pas répondu aux attentes, qu'il y avait un large écart entre les recettes et les dépenses et que les revenus de la publicité étaient trop faibles.

Selon la NZZ, la question est encore ouverte de savoir si la SSR va demander à la fin de l'année une modification de la concession.

Dario Robbiani n'accepte pas ce licenciement et envisage une action en justice. Le Tessinois rejette la décision prise à son en-



Sale temps pour Dario Robbiani
Le directeur de Suisse 4 risque d'être licencié. (Keystone)

contre et se dit prêt à aller en justice pour faire valoir ses droits. Ce licenciement est totalement injustifié, a-t-il déclaré,

en précisant qu'il attendra la décision du comité central de la SSR avant d'engager une procédure. (ap, ats)

Essais nucléaires

Inflexibilité

A une semaine de la fin prévue des négociations de Genève, les perspectives d'un accord se sont éloignées hier à la conférence de désarmement. Le projet de texte de traité sur l'interdiction totale des essais nucléaires (TICE) rencontre l'hostilité d'au moins deux Etats, l'Inde et la Chine.

L'Inde a annoncé hier, pour la première fois aussi clairement, qu'elle ne signera pas le traité sous sa forme actuelle. L'Inde ne se retire pas des négociations qui doivent se terminer le 28 juin, mais elle souhaite conserver l'option nucléaire. Selon des diplomates, la perspective que l'Inde ne signe pas le traité risque de retarder indéfiniment son entrée en vigueur. Le Pakistan suivrait en effet son exemple, pour des raisons de sécurité régionale. Or, Washington vient de confirmer qu'il souhaite l'adhésion des trois pays dits «du seuil nucléaire», l'Inde, le Pakistan et Israël, pour l'entrée en vigueur du traité, de toute manière pas prévue avant au moins deux ans. Les 61 Etats membres de la conférence du désarmement pourraient donc se séparer à la fin de la semaine prochaine avec un texte de traité qui ne recueille pas le consensus. Bien que soutenu par quatre des cinq puissances nucléaires, les Etats-Unis, la Russie, la France et l'Angleterre, il resterait lettre morte. L'Inde a justifié sa position par des raisons de sécurité. (ats)

BRÈVES

Facteurs suisses

Gare aux fonds de culotte

Selon la statistique des accidents publiée hier par les PTT, 155 facteurs et un chauffeur de car postal ont été mordus par des chiens l'an dernier. Ils étaient 153 en 1994.

Walter Stürm

Débouté

Walter Stürm a été débouté par le Tribunal cantonal de St-Gall. Le roi de l'évasion avait fait recours pour atteindre à l'honneur contre une publication gratuite. Le tribunal a confirmé le jugement de première instance qui avait prononcé l'acquiescement du journaliste incriminé, a indiqué hier l'avocat de ce dernier.

Chine

Cyanure contre leucémie

Des médecins chinois recourent à l'arsenic pour soigner des malades atteints de leucémie. Ce poison puissant a prouvé sa capacité à tuer les cellules malades, tout en épargnant le patient, a rapporté hier l'agence Chine nouvelle.

Kloten

Panique!

Nouvelle grosse frayeur dans le ciel: deux avions de ligne en phase d'atterrissage à l'aéroport de Kloten n'ont évité la collision que d'extrême justesse dimanche. Les appareils, un Iliouchine de la compagnie tchèque CSA et un Saab 340 de Crossair, se sont frôlés à 150 m de distance, tout près de l'espace aérien helvétique. L'incident s'est produit au sud de l'Allemagne, alors que les deux avions volaient sous la responsabilité de Kloten. Les spécialistes ont classé ce crash évité de justesse dans la catégorie de risques d'accident maximale. (ats)

Attentat de Manchester

L'IRA avoue

L'Armée républicaine irlandaise (IRA) a revendiqué mercredi la responsabilité de l'explosion de samedi dernier à Manchester, rapporte la station de radiotélévision d'Etat irlandaise RTE. L'attentat avait fait 206 blessés. L'IRA a fait connaître sa revendication en utilisant un mot de code convenu dans un appel téléphonique. L'organisation a ajouté qu'elle «regrettait sincèrement» les blessures causées à des civils. La bombe, une des plus puissantes utilisées en Angleterre, a causé des dégâts évalués à quelque 200 millions de francs. (ats)

Secte Aoum

Le procès

Le procès du gourou Shoko Asahara a repris hier à Tokyo. Le chef de la secte Aoum doit répondre du meurtre d'une famille de trois personnes et d'un jeune fidèle qui voulait quitter la secte. Lors de cette quatrième audience, le ministère public a expliqué comment le gourou de 41 ans à demi-aveugle avait comploté avec d'autres responsables de la secte pour assassiner un avocat, Tsutsumi Sakamoto, ainsi que sa femme et son fils. L'avocat aidait les familles de fidèles de la secte. L'assassinat avait été commis par les ultras de la secte en 1989. (ats)

Toscane

Sous l'eau

Au moins 25 personnes étaient toujours portées disparues hier en Toscane (Italie), où les inondations ont déjà fait neuf morts, selon le dernier bilan établi par les services de secours. Les pluies diluviennes qui se sont abattues mercredi sur la région ont fait déborder les rivières et des coulées de boue ont dévasté les petits villages encastés dans les vallées, entraînant des véhicules sur leur passage et inondant les maisons. Une dizaine de hameaux restaient isolés jeudi et des centaines d'habitants étaient privés de téléphone. (ap)

Hop, l'été!

Précédé par des températures dignes de lui, l'été commence officiellement aujourd'hui, à 14 heures 23 très précisément. Jusqu'au 22 septembre, la belle saison aura droit cette année à 93 jours, 15 heures et 37 minutes. Le soleil atteindra le 21 juin le point le plus septentrional de sa trajectoire visible. Ce sera alors le début de l'été astronomique dans l'hémisphère nord de la Terre. Aujourd'hui sera donc le jour le plus long de l'année (ou solstice d'été). Le soleil se lèvera à 05 h 29 et se couchera à 21 h 26, soit après 15 heures et 47 minutes, a indiqué l'observatoire Urania à Zurich lundi. La véritable nuit sombre - astronomiquement - ne durera qu'une heure et 54 minutes. (ats)

DIVERS

Scierie des Eplatures SA
2300 La Chaux-de-Fonds 6
☎ 039/26 03 03-04
Fax 039/26 83 90

Notre magasin de vente au détail est aussi ouvert le **samedi matin de 8 à 12 heures**
Débit sur mesure.
132-786963

Nettoyeur à vapeur

nettoie en respectant l'environnement, sans produits chimiques, sans efforts et la surface nettoyée est cliniquement propre.

Nous vous montrons les modèles de différentes marques, à usage particulier ou professionnel - à la portée de toutes les bourses.

- Garantie des prix les plus bas (votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un appareil identique à un prix officiel plus bas)
- Location ou achat • Paiement contre facture
- En permanence, modèles d'exposition avantageux
- Réparations d'appareils de toutes les marques.

Dans toutes les succursales **FROST**
Fust chez Jelmoli • INNOVATION • GRAND PASSAGE
05-320623/4x4

Police-secours:

117

AUTOS - MOTOS - VELOS

Hyundai Lantra 1,6 16 V

Juillet 1995, 2 ans de garantie, toit ouvrant électrique, radio K7, 15600 km, Fr. 15800.-

Tél. 066 22 17 45. 14-786774/4x4

AVIS OFFICIEL



Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds

Vente d'un immeuble en propriété par étages

Date et lieu de l'enchère: le vendredi 5 juillet 1996 à 10 h 30 à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10 à La Chaux-de-Fonds, salle de ventes, 2e étage.

Débiteurs: De Carvalho Jeanine et Delfim, rue de la Charrière 4 à La Chaux-de-Fonds.

CADASTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Désignation de la part de copropriété à vendre
Parcelle 12108/F. Rue de l'Envers (rue du Musée 32) à La Chaux-de-Fonds. Appartement, 4e étage, de 3 pièces de 105 m²; sous-sol: cave de 3 m²; combles: galetas de 14 m².

Estimations:
cadastrale (1995) Fr. 166 000.-
de l'expert (1996): Fr. 150 000.-

Désignation de l'article de base:
Article 397. Bâtiments, places-jardins de 250 m².

Vente requise par la créancière hypothécaire en premier et deuxième rangs.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 21 juin 1996.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Visites: sur rendez-vous préalable.
Renseignements: Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 10. ☎ 039/28 54 64
La Chaux-de-Fonds, le 5 juin 1996.

Office des poursuites: le préposé, J.-P. Gailloud
132-787031

VACANCES - VOYAGES

Les meilleures situations de MAJORITY



Directement sur la plage
N° de chambre garanti

Plébiscité par les Suisses!

Enfants Pour connaître le programme complet jusqu'à 55% demandez notre catalogue!

universal 075 / 231 11 88

ou Marterey 5 - 1005 Lausanne - 021 / 320 60 71
et auprès de votre agence de voyages

VACANCES - VOYAGES

Hotel * Ecureuil**
1884 VILLARS 1250 m

Restaurant, jardin, parking
Chambre à 2 lits avec bain-WC, téléphone direct, TV, radio, terrasse au soleil, avec ou sans cuisine, dès

Fr. 58.-

p.p.p.j. inclus petit déjeuner
300 km de promenades balisées, golf 18 trous, tennis, patinoire, piscine.

ACTION: 10% sur présentation de cette annonce et prix spéciaux dès le 16 septembre 1996.

Fam. Ch. Seeholzer ☎ 025/35 27 95

CINEMAS

PLAZA Tél. 22 13 55 **DÈS AUJOURD'HUI EN GRANDE PREMIÈRE SUISSE**
Chaque jour 16 h 15 et 21 h. Ve, sa nocturne 23 h 15 16 ANS
V.o. sous-titrée fr./all. chaque jour à 18 h 30 + toutes LES SÉANCES DU LUNDI

Soundtrack including **Iggy Pop • Blur • Pulp • Primal Scream**
Elastica • Underworld • Leftfield • Lou Reed

#1 BEBBIE #2 DIANE #3 SICK BOY #4 SPUD #5 RENTON

Trainspotting

un film de Danny Boyle

SCALA Tél. 22 13 66 **2e semaine**
12 ANS
Chaque jour à 20 h 30
Sa, di et me aussi à 15 h
Ve et sa nocturne à 23 h 15
V.o. st. fr./all. chaque jour 17 h 45 + LES SÉANCES DU LUNDI

Michelle Pfeiffer Robert Redford
Personne et Confidenciel
UP CLOSE & PERSONAL
UN FILM DE JON AVNET

CORSO Tél. 22 13 77 **5e semaine**
12 ANS
Chaque jour à 18 heures
Sa, di et me aussi à 15 h 30

Daniel Auteuil Pascal Duquenne
LE HUITIÈME JOUR
un film de Jaco Van Dormael

CORSO Tél. 22 13 77 **2e semaine**
16 ANS
Chaque jour à 20 h 30

RICHARD GERE
PEUR PRIMALE

GASTRONOMIE

RESTAURANT Hôtel du Moulin
Serre 130 ☎ 039/26 42 26
Nouveau:
- dimanche: menu familial
- proposition de saison: assiette nordique
- assiette du jour à Fr. 11.-
132-790476

Hôtel-Auberge du Jura, F - 68480 Kiffis
Tél. 068 89 40 33 33 - Fax 068 89 40 47 81
MENU 4 PLATS À FF 140.-
SPECIALITÉS POISSONS CHATEAUBRIAND
Pour toute consommation du menu 7 plats, nous vous offrons la chambre double au prix de FF 150.-. Prix avantageux pour repas de mariage. Repas d'affaires et de familles - 2 salles, 8 chambres doubles FF 300.-, 50 % W.I.R. Fermé le lundi.
03-370890/4x4

Hôtel du Soleil
Le Noirmont - Tél. 039 53 11 04
Chanterelles fraîches
14-786784/4x4

Feu: 118

KNIE
L'AUTHENTIQUE LA CHAUX-DE-FONDS
Place du Gaz
Ce soir 21 juin à 20 h samedi 22 et dimanche 23 à 15 et 20 h
Zoo: ve 14 - 19 h 30 / sa 9 - 19 h 30 di 9 - 17 h 30
Location: La Tabatière du Théâtre, avenue Léopold-Robert 29.
A la caisse du cirque: ve 14 - 21 h, sa et di 10 - 21 h ☎ 039/28 77 44 (9 - 21 h)
Nouveau: location également chez:

TICKET CORNER
TICKETLINE
19-8201

ENSEIGNEMENT

SEJOURS LINGUISTIQUES
AGENCE JULIA STEINER
Conseillère indépendante en écoles de langues
♦ Plusieurs pays à choix
♦ Séjours de courte ou longue durée
♦ Placement de "jeunes gens au pair"
♦ Conseils et documentation gratuits
Ch du Lacuez 36 Tél: 021 943 42 68
1807 Blonay Fax: 021 943 29 50
22-419924/4x4

DIVERS

Dick Optique
Lunetterie
Verres de contact
Av. Léopold-Robert 64 ☎ 039/23 68 33
132-788976

Publicité intensive, Publicité par annonces

abc Cinéma DANS LE CADRE DE LA FÊTE DE LA MUSIQUE

«KANSAS CITY» de Robert Altman
Encore du ve 21 au di 23 à 18 h

«LA FLÛTE ENCHANTÉE» de I. Bergmann
Ve 21 et sa 22 à 20 h 45

«JOHN LURIE IN BERLIN»
Du di 23 au me 26 à 20 h 45

Au Temple Allemand Réservations 23 72 22

CARTE BLANCHE À JEAN-LUC BIELER arts plastiques
Ouverture: Ve 21 de 16 h à 21 h Sa 22 et di 23 de 10 h 30 à 21 h

«SUR LE THÉÂTRE DE MARIONNETTES» de H. von Kleist
Avec Claude Thébert, Anne-Marie Delbart
Scénographie: Gilles Lambert
Jeudi 27 et vendredi 28 à 20 h 45

DIVERS

SEX SHOP 132-785692
Rue de l'Etoile 1
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 28 10 30

► Cassettes vidéo XXX (vente et location)
► Cuir et latex
► Gadgets X
► Magazines

PRIX IMBATTABLES! DISCRETION ASSURÉE

L'annonce, reflet vivant du marché

La Cavette
M. Jean-Pierre Aeschbacher
Serre 16, La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 45 51

Vins-spiritueux-bières eaux minérales
Fermeture définitive le 27 juin
Liquidation totale
132-790512

EDEN Tél. 23 13 79 **2e SEMAINE PREMIÈRE**
TOUS LES SOIRS à 20 h 45
Samedi et dimanche aussi à 15 h 30 et 18 h 15
JULIETTE BINOCHÉ WILLIAM HURT
UN DIVAN À NEW YORK
UNE COMÉDIE ROMANTIQUE DE CHANTAL AKERMAN
Bande Originale de Jim Jarmusch sur CD et Cassette (1994)
PREMETIC

Une comédie chatement délicieuse, pleine d'humour, de sensibilité et de tendresse
132-790523

Eignes spéciales pour votre annonce
La Chaux-de-Fonds, tél. 039/21 04 10
Le Locle, tél. 039/31 14 42
PUBLICITAS

Vive les primes estivales Mitsubishi!

Prix au plancher, équipement de pointe, super-conditions et prime spéciale de 1'500.-

Break sport

Space Runner Sport net 25'990.-
Easy Leasing 399.-/mois 13.15/jour

122 ch très dynamiques, 2 airbags, porte coulissante, habitacle modulable. Autres modèles avec climatisation, ABS, boîte automatique. Disponible en 4x4.

Prime spéciale 1'500.-

Espace maximum

Space Wagon Business net 28'990.-
Easy Leasing 445.-/mois 14.65/jour

Pour les affaires, les loisirs et la famille. 7 places, 133 ch et 2 airbags. Autres modèles avec climatisation, ABS, boîte automatique. Disponible en 4x4.

Prime spéciale 1'500.-

Limousine luxe

Galant Sedan 2.0 Cool net 28'990.-
Easy Leasing 423.-/mois 13.90/jour

La grande classe à un tout petit prix. 2 litres 16V et 137 ch, ABS, 2 airbags, clime. Autres modèles avec turbodiesel ou moteur 6 cylindres. Boîte autom. en option.

Prime spéciale 1'500.-

Les prix Mitsubishi? Profitez-en plutôt deux fois qu'une! Outre des conditions très avantageuses, nous vous accordons une prime estivale sur de nombreux modèles. Et toujours, 3 ans de garantie d'usine. Rendez-vous chez Mitsubishi.

TVA comprise dans tous les prix. Leasing EFL: 48 mois, 40'000 km, caution 10%, casco complète obligatoire.

CONCESSIONNAIRE DIRECT: Neuchâtel: Garage Pierre Wirth, Faubourg de la Gare 9, 038/21 31 31
CONCESSIONNAIRES LOCAUX: La Chaux-de-Fonds: Daniel Tarditi, 039/28 25 28; Sonvilier: Garage Roth, 039/41 15 38

SILENCE PUISSANCE MITSUBISHI

MITSUBISHI MOTORS

MMC Automobile AG, Steigstrasse 26, 8401 Winterthur, tél. 052/208 25 00 / EFL Erb Finanz + Leasing AG, Winterthur, tél. 052/208 26 40.

EN DIRECT DE L'EURO 96 AVEC

VAUDOISE ASSURANCES

Football - Euro 96: les préposés aux coups de pieds de réparation ont la vie dure

La recette de Stoichkov

Seize de plus - Le comité olympique suisse (COS) a officiellement sélectionné seize nouveaux athlètes, dont dix dames, en prévision des Jeux olympiques d'Atlanta, dont le coup d'envoi sera donné le 19 juillet prochain. A ce jour, la délégation helvétique se compose désormais de 83 athlètes (33 dames et 50 messieurs) en provenance de quatorze sports différents. (si)

CARTE POSTALE

Pas faim

Pas d'english breakfast ce matin. Le lard et les haricots ne passeraient pas. Je médite entre le gris et le noir. Un bus s'arrête devant l'Eating House Café. Une pub pour l'Euro couvre tout le deuxième étage, tu ne peux pas la rater. Quatre étoiles nous y invitent. Redknapp, l'Anglais, un bon qui ne joue pas souvent et qui s'est blessé. Hendry, le Scot, le bûcheron sympa: reparti avant moi. Zola, le Parmesan. Reparti aussi. Qu'est-ce qu'il me reste? Platt, terne parmi les ternes du royaume. Il faudra faire avec.

Comment les Anglais ont-ils pris la disparition des Azzurri? Dans un premier temps, ça fait mal aux yeux: «Arrigo in the soup», «Italy, buona notte», «Blue murder», «Bye bye Eyeties» (bye bye les ritals, en argot londonien), «Sacchi se prépare une juteuse bienvenue», «La passion ne sauve pas l'Italie». Titres mordants.

Dans un deuxième temps, si l'on y prend bien garde, tous mes (excellents!) confrères défendent la squadra. Ils ne lui jettent pas la pierre, pas plus qu'à l'Allemagne. La vedette, c'est M. Goethals. Parce qu'il se fait qu'ici, on a une certaine idée du football. Et qu'on aurait appliqué le règlement! Le «Mirror»: «Koepke a fautiveusement annulé une chance de but. Dans n'importe quel match de première division, il prenait inévitablement un carton rouge.» Le «Times»: «L'arbitre n'a pas appliqué la loi du jeu.» «The Independent»: «L'arbitre a agi en couard». Et le «Daily Telegraph»: «M. Goethals a la littérature pour hobby. Un chapitre de son livre de chevet a dû lui échapper.» Ici, personne n'aurait hésité. Penalty et expulsion. Et moi, je n'en ai même pas parlé dans mon papier! J'ai honte.

Comme si la journée ne s'annonçait pas assez pénible, le «Guardian» m'assomme. Koepke, sur la photo, pose ses mains sur les épaules de Zola. Comme s'il voulait le retenir en Angleterre. Non merci, pas de café non plus. Christian MOSER/ROC

L'Euro avance bien. Mieux que prévu. Deux phénomènes, à notre sens, poussent les équipes à se surpasser. D'abord, on n'est pas au Mondial. Pas de repêchages possible pour les meilleures troisièmes. Moins de calcul. Ensuite, et surtout, le lieu ou nous nous trouvons. Tout se passe comme si les équipes invitées par la reine tenaient à faire plus que l'ordinaire du professionnel.

De notre envoyé spécial
Christian MOSER/ROC

On joue pour bien jouer. Les Russes, les Italiens, les Ecossais, les Bulgares, les Roumains: ils ont séduit. Ils ont honoré le football. Les Anglais aussi, paraît-il, contre les mythiques Hollandais. Ceux qui restent ont fait tant de belles choses qu'on peut compter sur eux pour assurer la suite. Et pour confirmer que ce

tournoi va bien en crescendo: 13 buts au premier tour, 17 au deuxième et 25 au troisième. Oui, le constat est particulièrement réjouissant: il y a du panache sur les stades du royaume, en ce mois de juin. Tout le monde joue le jeu. Enfin, presque tous. La Croatie de Miroslav Blazevic aurait peut-être pu faire un petit effort supplémentaire face au Portugal.

UN SEUL COUP FRANC

Si cet esprit, cette volonté de plaire, s'est répandu sur la terre d'Angleterre, on se demande toujours pourquoi les staffs techniques insistent de plus en plus lourdement sur les séances d'entraînements à huis-clos. «Positionnement tactique» disent les Français. «Pas de raison qu'on sache ce que nous préparons» disent tous les autres. Mystères pas tant profonds que ça: les participants à l'Euro jouent exactement comme tous les techniciens du football l'attendaient. Et ne changent pas leur manière de faire pour un oui ou pour un non. Quant aux fameuses «situations standard»,

tant vantées par les diplômés, on en cherche toujours les effets.

Comme le coup franc, qu'on nous présente comme l'arme absolue du football moderne. A ce jour, après 24 matches, une seule réussite. Stoichkov, le pote à Dessailly, a marqué contre la France. Et encore, Lama n'y aurait-il pas mis du sien, par hasard? Pour le reste, c'est la débandade. Hagi n'avait pas bon pied, Zola et Albertini n'ont rien fait de bon, pas plus que Bergkamp ou Gascoigne, pas plus que les fines gachettes russes ou portugaises. Les Français se tirent dessus (Djorkaeff sur Karembeu contre les Espagnols). Quant aux Suisses, ils nous ont donné du Türkylmaz, qui a péteradé dans les murs, et du nouveau. Carrément sensationnel: quatre, cinq, six joueurs autour

du ballon. La grande causerie. Pour un piteux résultat. C'est Bregy qu'il aurait fallu ici.

On le note non sans plaisir: les schémas ont pécloté. Parce que ne nous dites pas qu'une tête qui émerge, comme celle du double-mètre français, Blanc, ou celle de Sheringham, résulte de l'application d'un schéma. Ici, on joue. Le seul qui a transformé son coup franc, Stoichkov, a fait dans une simplicité qui l'honore. Il a posé son ballon et il a tiré.

SEAMAN DIGNE DE BANKS

Quelques remarques encore avant d'attaquer le dessert. Si Hiddink, le coach hollandais, ne réveille pas son équipe et ne lance par Kluyvert, le meilleur buteur risque d'être anglais. La Suisse a rapporté 12 cartons

jaunes à la maison. Elle a gagné ce classement particulier. A celui des fautes commises et à la stupeur générale, la France mène le concours (67) devant l'Espagne (64)... Les Allemands ont encaissé autant de buts que les Turcs en ont marqués. La Mannschaft est considérée ici comme l'équipe la plus accomplie, mais nous persistons à ne pas nous fier au résultat seulement.

Le match Italie - Russie nous a paru plus géant que tous les autres. Les gardiens britanniques sont parmi les meilleurs. La parade de Seaman, sur cette tête de l'Ecossais Durie, c'était du Banks face à Pelé.

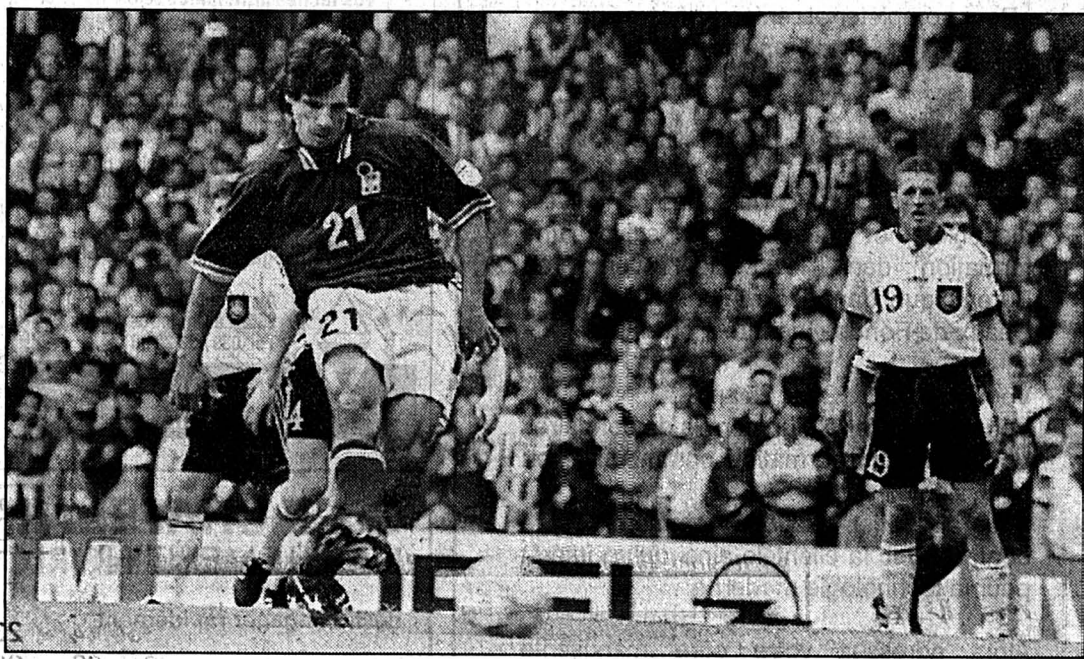
Matthäus, Baggio, Canto, Knup et Sutter ne sont pas parmi nous. Et ils ne nous manquent pas. C. M.

Appel au bon sens

«Si l'UEFA et la FIFA possèdent un tant soit peu de bon sens, elles reviendront sur la règle du but décisif» a déclaré le sélectionneur allemand Berti Vogts. «Qu'un joueur commette une erreur à la 92e minute et l'affaire est réglée, alors qu'avant, l'ensemble de l'équipe pouvait rattraper le coup» a argumenté Berti Vogts au cours d'une conférence de presse à Prestbury, où la sélection allemande a pris ses quartiers.

«Je suis d'avis qu'on aurait dû conserver l'ancienne règle (deux mi-temps complètes de 15 minutes)» a jugé le gardien allemand Andreas Köpke, qui ne pense pourtant pas que la tension soit plus grande pour un portier avec les nouvelles dispositions.

A partir des quarts de finale et en cas de match nul à la fin du temps réglementaire, la victoire reviendra à la formation qui marquera la première au cours de la prolongation. Si aucun but n'a été marqué durant celle-ci, on procédera aux tirs au but. (si)



Gianfranco Zola

L'Italien n'a pas connu la même réussite que Hristo Stoichkov sur les balles arrêtées. (Keystone)

Le rêve est devenu réalité pour la République tchèque

En route pour la finale

Tout comme Jiri Nemecek avait rêvé la qualification, les Tchèques, invités-surprise des quarts de finale, se prenaient à songer à la finale, jeudi, lendemain de fête.



«On n'y croyait plus, se souvient le Servettien Vaclav Nemecek. Quand Bestchastnykh a marqué pour les Russes, je n'en croyais pas mes yeux.» A posteriori, il se rappelle que la veille du match, au petit déjeuner, Jiri Nemecek s'était assis à côté de lui et lui avait dit: «On va passer. C'est Smicer qui égalisera dans les dernières secondes et nous qualifiera.»

Mercredi soir, au stade d'Anfield Road de Liverpool, dans les dernières secondes d'une lutte homérique, le néo-Lennois, rentré à l'heure de jeu à la place de Pavel Kuka, a effectivement arraché le nul devant les Russes (3-3) et une place en quarts de fi-

nale. Sous les douches, le jeune Vladimir «chambrait» ses coéquipiers de l'arrière: «Il fallait bien que quelqu'un répare vos erreurs». Et, dans les vestiaires, la qualification a donné lieu à «une incroyable explosion de joie. «On était surtout au bout du rouleau nerveusement» avoue Nemecek.

Les hommes de Dusan Uhrin ont constamment été informés du score des Italiens, leurs rivaux dans la course au précieux billet: «Miroslav Kadlec (ndlr: le capitaine qui était suspendu) était sur le banc, a expliqué Nemecek. Toutes les deux minutes, il appelait son père qui regardait l'Italie - Allemagne à la télé.»

Pour regagner leurs quartiers, les Tchèques se sont offerts un triomphe à la romaine dans la foule des supporters amassée autour du stade. Arrivés à leur hôtel de Preston, ils se sont permis le luxe d'une bière - de cette bière qu'ils ont apportée tout exprès du pays -, voire, pour certains, d'un doigt de champagne.

NEDVED SUSPENDU

Pour le sélectionneur, la nuit a été courte: «Je me suis couché à 3 h du matin, mon fils m'a réveillé par téléphone à 7 h pour me féliciter» a rapporté un Du-

san Uhrin aux réserves entamées par la liesse comme par le stress subi sur la touche.

Jeudi, le regard des Tchèques se tournait déjà vers Birmingham, où ils rencontreront dimanche les Portugais. «Sortir de ce groupe, c'était très difficile, commente Nemecek. Mais à présent tout est possible: contre le Portugal, ce sera 50/50.» «Tout le monde commence à 0-0, tout le monde a les mêmes chances» observait Patrik Berger pour qui la finale est désormais envisageable.

Dusan Uhrin reste lui sur son quant-à-soi: «Les Portugais sont très forts». Il relève les faiblesses tactiques affichées par sa défense jusqu'alors, même si la rentrée de Kadlec au poste de libero ne peut être que bénéfique. Il sait en revanche qu'il devra se priver du milieu de terrain Pavel Nedved - le meilleur joueur tchèque depuis le début du tournoi -, suspendu. Et il a constaté que tous ses joueurs accusaient la fatigue. «Tout le monde sera couché de bonne heure ce soir» assurait-il.

Pour que les Tchèques renouvellent l'exploit de leurs devanciers tchécoslovaques champions d'Europe en 1976 en Yougoslavie... (si)

Le bilan à l'issue du premier tour

L'Euro en chiffres

Cinquante-cinq buts ont été marqués au cours des 24 matches du premier tour de l'Euro, soit une moyenne de 2,29 par match. Dans le même temps, 123 avertissements ont été distribués, soit un peu plus de 5 cartons par rencontre.

Il reste 7 matches à disputer d'ici au dimanche 30 juin, date de la finale à Wembley. Les quarts de finale se dérouleront samedi et dimanche prochains avec le programme suivant: Angleterre - Espagne (Wembley) et France - Hollande (Liverpool) samedi, Allemagne - Croatie (Manchester) et République tchèque - Portugal (Birmingham) dimanche.

Les demi-finales auront lieu le mercredi 26 juin, respectivement à Manchester et à Wembley, avant l'apothéose du 30 juin à Wembley. Il n'y a pas de match de classement (3e place) à l'Euro.

TOTAL DE BUTS

55 buts en 24 matches (moyenne 2,29 par match), qui se décomposent ainsi: groupe A (12 buts), groupe B (13), groupe C (17), groupe D (13).

Meilleure attaque: Angleterre (7 buts). Meilleure défense: Allemagne, seule équipe à n'avoir encaissé aucun but.

Équipes n'ayant remporté aucune victoire: Suisse, Roumanie, Russie, Turquie.

Équipe n'ayant marqué aucun but: Turquie.

Meilleur buteur actuel: Alan Shearer (Ang) avec 4 buts. Au-

teurs de doublé: Shearer et Sheringham (Ang), Brian Laudrup (Dan), Klinsmann (All), Suker (Cro), Casiraghi (It).

Équipes invaincues: Angleterre, France, Espagne, Allemagne, Portugal.

A marqué contre son camp: Penev (Bul).

SANCTIONS

123 avertissements (soit 5,12 cartons par match). 5 cartons rouges: Houbtchev (Bul), Pizzi (Esp), Apolloni (It), Kovtun (Rus), Strunz (All).

Équipe la plus sanctionnée: Suisse (12 avertissements).

Équipe la moins sanctionnée: Danemark (4 avertissements).

Arbitre le plus sévère: Piero Ceccarini (It), avec 7 avertissements et 2 cartons rouges lors du match Espagne - Bulgarie (groupe B).

6 pénalités accordés: 4 transformés (Türkylmaz, Shearer, Stoichkov, Suker), 2 ratés (Zola et McAllister).

Joueurs suspendus pour les quarts de finale: Ince (Ang), Strunz (All), Nedved (Tch).

AFFLUENCE

909.536 spectateurs ont assisté aux 24 premiers matches, soit une moyenne de 37.480. Un bon total, même s'il y a eu au début de la compétition des places vides dans certains stades.

Meilleure affluence: 76.798 spectateurs pour Angleterre - Pays-Bas à Wembley.

Plus faible assistance: 19.107 spectateurs pour Bulgarie - Roumanie à Newcastle. (si)

AVENUE
l'assurance voiture

Demandez une offre à votre agence et comparez!

VAUDOISE ASSURANCES
assure le bien-être

Garage au Val-de-Ruz

Nous cherchons tout de suite ou à convenir pour notre atelier mécanique un

mécanicien auto avec CFC

Faites-nous parvenir votre dossier complet. Nous nous réjouissons de faire votre connaissance! -Faire offre sous chiffre Q 28-53242 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1 28-53242

J'engage tout de suite au Tessin
SERVEUSE
pour bar-tea-room, belle présence et capacité, âge maximum 25 ans.
☎ 091/967 45 66. Lamone (Lugano) 24-106803

Cherchons pour le 1er septembre 1996

étudiant(e)

disponible en fin de semaine pour nettoyage de locaux (env. 20 h/mois). Qualités requises: sérieux(euse), discret(e), soigneux(se), ponctuel(lè).

Ecrire sous chiffre O 132-790467 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-790467

FROMAGES
NICOLET SA

2316 Les Ponts-de-Martel
cherche
EMPLOYÉ(E) EXPÉDITION
Service des commandes, préparation, etc., lundi, mardi et jeudi après-midi + mercredi et jeudi matin.
Horaire à discuter. (Période environ deux mois, remplacement maladie)
☎ 039/37 12 59 132-790498

GAM Piatti

désire engager un ou une
CUISINISTE

à temps partiel
Missions:
- Elaboration des projets et plans
- Conseils à la clientèle
- Surveillance des chantiers
Profil:
- Formation de dessinateur(trice) d'intérieur ou similaire
- Connaissance de l'utilisation d'un PC
- Entregent et aisance dans les contacts
- Expérience indispensable
Entrée: tout de suite ou à convenir.
Faire offre avec curriculum vitae à: G.-A. Michaud, Fleurs 24, 2300 La Chaux-de-Fonds. 132-790514

FROMAGES
NICOLET SA

2316 Les Ponts-de-Martel
cherche
EMPLOYÉ(E) EMBALLAGE
pour emballage et mise sous vide du lundi au vendredi, environ trois heures par matin.
Période du 8 juillet au 16 août 1996 (vacances scolaires).
☎ 039/37 12 59 132-790499

REWITECH SA

CH-2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Rue du Doubs 124-126
cherche pour entrée immédiate ou à convenir

monteur

avec plusieurs années d'expérience dans le domaine de la révision de machines-outils.
Téléphoner pour prendre rendez-vous au 039/23 85 82 132-790406

metalem s.a. Le Locle
Manufacture de cadrans soignés

Nous désirons engager pour entrée immédiate ou à convenir:

DES CADRANOGRAPHES ET UN PASSEUR AUX BAINS

expérimentés, dynamiques et sérieux, ayant eu l'occasion de se familiariser avec le secteur des activités du cadran haut de gamme.

N'hésitez pas à vous présenter sur rendez-vous à: METALEM SA, Midi 9 bis, 2400 Le Locle, ☎ 039/33 93 93, int. 215 132-790518

PARTNER Job
A la hauteur de vos ambitions

Mandatés par une importante entreprise de la ville, nous recherchons un

Directeur fabrication

de formation Ing. ETS/Techn. ET, vous avez une expérience confirmée de la fabrication de boîtes de montres.

Vos tâches principales seront de gérer l'unité de fabrication, assurer le respect des délais et de la qualité des produits, rationaliser et moderniser l'outil industriel, élaborer le budget, participer aux choix stratégiques de l'entreprise, etc.

Intéressé, curieux? N'hésitez pas à soumettre votre dossier ou à contacter M. Dougoud.

Discrétion garantie.

Av. Léopold-Robert 47/49
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 / 23 22 88 132-790528

Temporaire et stable

Pour compléter et renforcer notre équipe
Nous cherchons notre futur

Délégué commercial

Vous êtes une personne motivée, disponible et intéressée à suivre une formation dans le secteur vente en Bureautique dans les régions Neuchâtel - Chaux-de-Fonds - Bienne - Porrentruy

Vous avez entre 20 et 25 ans
Vous êtes titulaire d'un permis de conduire
Vous avez une formation commerciale ou équivalente.

Vous aimez les relations commerciales, le contact avec la clientèle ainsi qu'un intérêt pour la technologie moderne.

Alors adressez votre offre manuscrite accompagnée d'un curriculum vitae et d'une photo sous chiffres 006-122186 à Publicitas, case postale 1155, 2501 Bienne 6-12029

G + F CHATELAIN SA
HABILLEMENT HORLOGER

désire engager rapidement

UN RÉGLEUR CNC

à qui nous confierons le réglage, la mise en train, le contrôle qualité et le suivi de la production bracelets réalisés sur décolleteuse barres CNC 4 axes.

Le candidat choisi doit pouvoir justifier d'une formation de mécanicien ainsi que d'une expérience préalable de quelques années à un poste similaire.

Des connaissances de la programmation seraient un atout.

Si vous désirez élargir vos connaissances et profiter de réelles possibilités d'évolution, et surtout si vous avez la volonté de vous engager pour fournir une assistance maximale, alors, prenez contact par téléphone au 039/23 59 34 ou faites parvenir vos offres de service à notre chef du personnel à l'adresse suivante:

G + F CHATELAIN SA
Rue des Recrètes 1, 2301 La Chaux-de-Fonds 132-790485



CSS
VERSICHERUNG

Travailler auprès de la deuxième assurance maladie de Suisse est à la fois passionnant et exigeant.

En qualité de

collaborateur/trice

de notre service des prestations à Lucerne, vous vous occuperez, de façon largement autonome, d'une région de Suisse romande après une période d'initiation. L'examen et le traitement des factures seront de votre ressort.

Exigences requises:

Langues: français, bonnes connaissances de l'allemand et l'italien.

Age: 25 ans environ.

Entrée en fonction: tout de suite ou à convenir.

Formation: apprentissage de commerce ou formation de type médical ainsi que plusieurs années d'expérience professionnelle.

Souhaitez-vous relever ce défi? Possédez-vous les qualités et les connaissances requises? Si tel est le cas, écrivez-nous à l'adresse suivante: CSS Assurance, siège central, Service du personnel, Rösslimattstrasse 40, 6002 Lucerne. 25070661/ROC

VACHERON CONSTANTIN

Genève depuis 1755

La plus ancienne manufacture d'horlogerie du monde cherche

Pour notre département Service-Après-Vente

un (e) horloger (ère) rhabilleur (se)

Au bénéfice d'un certificat fédéral de capacité (CFC) ou d'une formation équivalente.

Nous offrons un travail intéressant et varié au sein d'une équipe dynamique et une ambiance de travail agréable.

Horaire libre et avantages sociaux étendus.

Lieu de travail:
47, route des Acacias, Genève.

Les personnes intéressées, de nationalité suisse, ou en possession d'un permis de travail valable sont priées d'adresser leurs offres avec curriculum vitae à:

VACHERON CONSTANTIN SA
Case postale 1131 1211 Genève 26
à l'attention de M. F. Paris



L'annonce, reflet vivant du marché

DIVERS

Maintenant dans le commerce spécialisé

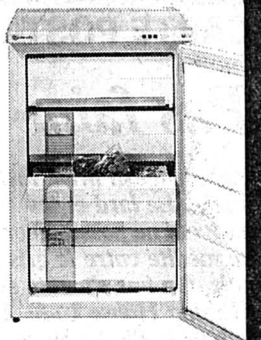
Votre commerce d'électroménager vous conseille volontiers

Bauknecht
Congélateur-armoire GKC 1311

- 119 litres de capacité utile
- Consommation d'électricité 0,92 kWh en 24 h par 100 l de capacité utile
- 3 tiroirs-safes antibasculants
- Commutateur de surgélation
- Dimensions (h x l x p) cm: 85 x 55 x 60

Prix à l'emporter

Fr. 495.-

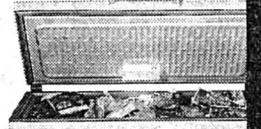


Bauknecht
Congélateur-bahut anti-gaspi GTM 2537

- 225 litres de capacité utile
- Consommation d'électricité 0,36 kWh en 24 h par 100 l de capacité utile
- Eclairage au couvercle verrouillable
- Dimensions (h x l x p) cm: 88,5 x 112 x 66

Prix à l'emporter

Fr. 725.-



Whirlpool
Réfrigérateur-table ARG 714

- 125 litres de capacité utile, dont freezer de 10 litres, jusqu'à -6°C
- Consommation d'électricité 0,64 kWh en 24 h par 100 l de capacité utile
- Dégivrage semi-automatique
- Dimensions (h x l x p) cm: 85 x 45,5 x 60

Prix à l'emporter

Fr. 345.-



Whirlpool
Réfrigérateur ART 500 */***

- 187 litres de capacité utile, dont 42 litres de congélation 4 étoiles
- Consommation d'électricité 0,57 kWh en 24 h par 100 l de capacité utile
- 2 grilles à hauteur réglable, 2 bacs à fruits et légumes
- Dimensions (h x l x p) cm: 122 x 50 x 59,5

Prix à l'emporter

Fr. 595.-



Whirlpool
Congélateur-armoire AFG 321

- 203 litres de capacité utile
- Consommation d'électricité 0,69 kWh en 24 h par 100 l de capacité utile
- Affichage extérieur de température
- Commutateur de surgélation
- 2 compartiments de précongélation, 4 tiroirs-safes antibasculants
- Dimensions (h x l x p) cm: 140 x 59,2 x 60

Prix à l'emporter

Fr. 795.-



Bauknecht
Une entreprise du groupe Whirlpool

Grande marque et service garanti par le fabricant

Bauknecht SA, 1023 Crissier
Téléphone 021 637 23 60

Football - Euro 96: après l'élimination de la squadra azzurra

La fin du réalisme italien

Renault arrêtera la F1 à la fin de 1997 - Renault arrêtera la Formule 1 à la fin de la saison 1997, a annoncé, à Paris, le président de Renault Sport, Patrick Faure. Quatre fois champion du monde des constructeurs et trois fois champion du monde avec ses pilotes, Renault était arrivé en Formule 1 en 1977. A ce jour il compte 80 victoires en 261 Grand Prix disputés. Renault équipe cette saison en moteurs deux écuries de pointe, Williams et Benetton. (si)

BRÈVES

Football

Pascolo à Cagliari

Après Ramon Vega, Cagliari a engagé un second international suisse: Marco Pascolo (30 ans depuis le 9 mai) a en effet signé un contrat de trois ans avec le club sard. Pour remplacer Marco Pascolo, Servette a engagé Eric Pédat (29 ans) pour une durée de trois ans également.

Une licence pour YB

Menacé de perdre sa licence, Young Boys évoluera bel et bien en LNA durant la saison 1996/97. Le comité de la Ligue nationale a accepté en dernière instance le recours en grâce déposé par le club bernois. Grâce à une action de sauvetage de dernière minute, concrétisée par le renoncement de certains créanciers à leur dû et des assurances financières de certaines entreprises de la place, la dette des Young Boys a pu être ramenée à moins de 700.000 francs. La Ligue nationale n'accorde la licence qu'aux clubs dont le passif n'excède pas 800.000 francs.

Vercruysse reste

Remercié le 29 mai dernier par le FC Sion pour «manquement graves aux obligations professionnelles», selon la lettre qui lui avait été adressée par le président Constantin, le Français Philippe Vercruysse (33 ans), d'entente avec l'entraîneur Michel Decastel, poursuivra sa carrière au sein du club conformément au contrat signé en 1995» a annoncé le club valaisan.

Moser à Lucerne

Heinz Moser (Sion) a signé un contrat de trois ans en faveur de Lucerne. Le club de Suisse centrale devra se passer des services de Petar Aleksandrov durant toute la phase de qualification. L'international bulgare devra se soumettre à une opération à la suite de sa déchirure des ligaments du genou gauche.

Lizarazu à Bilbao

Bixente Lizarazu, 27 ans, a signé un contrat de quatre ans avec l'Athletic Bilbao. A Bordeaux, ce départ s'ajoute à ceux de Zinedine Zidane, Christophe Dugarry et Richard Witschge. Par ailleurs, Mickaël Madar a annoncé qu'il jouerait la saison prochaine au Deportivo La Corogne.

Le réalisme à l'italienne est peut-être mort mercredi soir au stade Old Trafford de Manchester, où la squadra d'Arrigo Sacchi, le fossoyeur du système défensif, culture essentielle du calcio durant un demi-siècle, a été éliminée de l'Euro 96 après avoir nettement, mais stérilement, dominé l'Allemagne (0-0). Certes dans l'obligation de vaincre, l'Italie n'avait pas le choix. Mais le temps n'est pas lointain où nombre d'équipes de la Péninsule, confrontées au même défi, auraient tenté, à partir d'une assise super-défensive et du contre-pied, de vaincre cyniquement.



Alessandro Costacurta

Une page s'est tournée pour le football italien.

(Lafargue)



Contre la formation de Berti Vogts, sans jamais atteindre au football total, aspiration suprême d'Arrigo Sacchi, l'Italie a pour le moins fait preuve d'une grande générosité. «Cette fois, nous avons semé beaucoup et récolté peu. Pour quelle raison? Il faudra se pencher sur la ques-

tion, a déclaré Arrigo Sacchi, affecté mais pas amer. Ce soir, on n'a pas seulement raté un penalty. Cette erreur a conditionné la prestation de Zola, qui aurait dû être un leader.»

BAISSE DE DÉTERMINATION

Le sélectionneur italien a d'autre part réfuté le péché de présomption qu'il aurait commis, selon la presse de son pays, en présentant une équipe modifiée contre la République tchèque. «Mais on ne peut nier qu'il y a eu en cette occasion une baisse de la détermination, même si

«Il ne le fera pas»

Antonio Matarrese, le président de la Fédération italienne de football (FIGC), a confirmé, à Manchester, le sélectionneur Arrigo Sacchi dans ses fonctions peu après la fin du match Italie - Allemagne. «Je conserve ma confiance à un grand professionnel dont les compétences sont reconnues à l'étranger, a souligné le président fédéral. C'est un technicien de pointe qui a beaucoup apporté au football italien, par ses idées et leur mise en pratique.»

Le contrat de Sacchi, en poste depuis la fin 1991, court jusqu'au terme de l'année 1998. Interrogé sur la possibilité de démission du sélectionneur, M. Matarrese a estimé «que malgré l'amertume, il ne le fera probablement pas». «Et il ne servirait à rien qu'il le fasse pour me sauver» a ajouté le président de la FIGC, dont la réélection en août est désormais à risques. (si)

Les arbitres pour les quarts et les demi-finales

Muhmenthaler laissé de côté

L'arbitre suisse Serge Muhmenthaler n'a pas été retenu par la commission des arbitres de l'Union européenne de football (UEFA) pour diriger un quart ou une demi-finale du championnat d'Europe des nations.

Le Français Marc Batta sifflera la rencontre Angleterre - Espagne, l'Espagnol Lopez Nieto France - Hollande, le Suédois

Leif Sundell Allemagne - Croatie et l'Allemand Hellmut Krug République tchèque - Portugal.

Le Britannique Leslie Mottram, le Hongrois Sandor Puhl et l'Italien Pierluigi Pairetto ont été retenus pour les demi-finales. La répartition de ces matches sera effectuée le 23 juin, au terme des quarts de finale. L'arbitre de la finale n'a quant à lui pas encore été désigné.

LES ARBITRES

Samedi 22 juin. A Wembley: Angleterre - Espagne (M. Batta/Fr). A Liverpool: France - Hollande (M. Lopez Nieto/Esp).

Dimanche 23 juin. A Manchester: Allemagne - Croatie (M. Sundell/Su). A Birmingham: République tchèque - Portugal (M. Krug/All). (si)

CITRON PRESSÉ

Antonio, l'Euro, l'Italie

Avant de passer aux autres matches, allez, encore une pensée émue pour Antonio. Antonio qui? Antonio est service-man dans une station-service et il est aussi et surtout un tifoso de première grandeur. S'il devait exister une définition en chair et en os du supporter transi, c'est Antonio qu'il faudrait citer. Quand la Juve perd (Antonio est, au départ et à l'arrivée un Juventuti hanté) ça se voit à vingt-cinq mètres. De si loin déjà, la tête d'Antonio est celle de la souffrance des mauvais jours. Quand la Juve gagne, ohlala, il y a un beau pleuvoir et faire pas chaud-chaud, même à Peseux, peu engageante banlieue, Antonio irradie entre ses colonnes d'essence. Et comme, si le match avait lieu à domicile, il est allé il peut vous raconter, avé l'accento, que «ah madame c'était magnifique, vous l'avez regardé à la RAI?» Non j'ai pas la RAI mais j'imagine et je suis bien contente pour lui. Alors la pensée émue pour Antonio avec l'Italie qui va rentrer beaucoup trop tôt de sa promenade anglaise...

On a déjà raconté que cette européenne compétition de football se déroulait dans la joie et la bonne humeur. Pas de fous qui se déchaînent et tapent à tort et à travers, pas de petits et grands

dramas de la bêtise humaine, rien d'affligeant. Nickel. A la télé, cela se traduit par la vision enchanteresse de gens assis tout autour des pelouses sans que l'ombre portée des barbelés ne viennent zébrer leurs visages. Pas de hautes barrières dites de sécurité, pas de chiens tenus serrés qui tournent et retournent. Miracle. Regardez ces matches, même par écran bleuté interposé, est différent et reposant grâce à l'efficace système policier mis en place par les Anglais. Première satisfaction à garder en mémoire que celle de cet Euro qui chasse les crispantes images d'un football dit moderne et qui faisait ressembler les abords de gazon où l'on joue à des banlieues de camp de concentration.

Un mot encore pour tresser des couronnes de fleurs à la télé romande qui n'est pas totalement à l'image des prestations météorologiques de Maria Mettral. Dans cet Euro-là, chapeau bas! A Rossé pour commencer, qui est bon plus souvent qu'à son tour, et à Tillmann pour finir, qui aime le foot et le fait bien sentir. Seul regret pour Donzé, trop compassé et crispé, qui n'est pas à l'aise là où on l'a mis. Ingrid

Allemagne: les soucis de Berti Vogts

Tout n'est pas rose...

Faillites individuelles et par instants collectives, fatigue, blessures, suspensions: après le sommet contre les Italiens et malgré la qualification pour les quarts de finale, le sélectionneur allemand Berti Vogts a du souci à se faire.

«Je ne suis pas satisfait, nous n'avons fait que réagir au lieu d'agir et cette rencontre a montré que nous avions de nombreux progrès à faire» commentait Berti Vogts à Prestbury, au lendemain du match nul (0-0) devant l'Italie.

Mercredi à Manchester, Paolo Maldini et ses camarades ont mis le doigt sur les faiblesses allemandes. L'Allemagne, donnée favorite de l'Euro 96 et confortée par deux performances convaincantes devant les Tchèques et les Russes, a été dominée. Les rigoureux plans tactiques de Berti Vogts ont été contrecarrés par ceux d'un autre maître-tacticien, Arrigo Sacchi.

«MÊME BECKENBAUER»

L'intransigent pressing allemand a été déjoué par la vélocité de Pierluigi Casiraghi, Roberto Donadoni et Diego Fuser. La défense a été enfoncée plus que de coutume. Et l'on se souvient alors qu'en seconde mi-temps contre la République tchèque et en première contre la Russie, cette défense n'avait pas dû payer le tribut de sa (passagère) désorganisation collective grâce à la maladresse adverse. Contre l'Italie, «nous avons opéré plus organisés à dix qu'à onze, après l'exclusion de Thomas Strunz» observait l'entraîneur.

Contre l'Italie, on a aussi vu

j'avais dit aux joueurs qu'il s'agissait probablement du match clé, programmé trois jours seulement après notre succès sur la Russie» a-t-il admis.

Avocat de sa cause, Arrigo Sacchi, qui a renouvelé au printemps son contrat jusqu'à la fin 1998 (un million de francs nets par an), ne démissionnera pas de sa propre initiative, persuadé de la justesse de sa démarche. «J'ai refusé beaucoup d'argent afin de rester en Italie, ce qui prouve à quel point je me suis investi.

RENDEZ-VOUS RATÉ

Les tons héroïques - «Nous sommes tombés debout» - ne peuvent pourtant masquer une situation plus délicate. Les destructeurs du sélectionneur estiment que la fantaisie des joueurs a été sacrifiée sur l'autel d'un schéma tactique imposé comme un dogme infaillible. Pour des motifs tactiques et d'humeur, Sacchi s'est privé de Beppe Signori et Gianluca Vialli. Il aura surtout manqué à l'ex-entraîneur milanais un joueur décisif, comme le fut Roberto Baggio à la World Cup 94.

Gianfranco Zola aurait pu être celui-là. Le petit Sarde d'Oliena, très sensible aux problèmes d'émigration, avait promis aux Italiens d'Allemagne qu'ils «iraient travailler jeudi matin la tête haute». Mais Gianfranco a raté le rendez-vous le plus important de sa carrière.

Arrigo Sacchi, lui, aimerait déjà s'échapper à l'horizon de 1998. Pour rêver à une Coupe du monde en France où il pourrait compter sur son noyau de fidèles (Maldini, Albertini, Zola, Casiraghi), les dons de buteur d'Enrico Chiesa, le talent éprouvé d'Alessandro Del Piero et le sang neuf d'Alessandro Nesta, Marco Delvecchio, Domenico Morfeo ou Francesco Totti, champions d'Europe espoirs... (si)

KÖPKE INVAINCU

Thomas Hässler, meilleur joueur de l'Euro 92 en Suède, était aussi à la peine une fois de plus. Or, qu'un seul des hommes de Berti Vogts ne respecte pas ses consignes tactiques, et c'est l'ensemble du dispositif mis en place qui est alors ébranlé. Déjà, les spéculations vont bon train sur le remplacement de Thomas Hässler par Mehmet Scholl.

Les performances médiocres d'Hässler ne sont pas d'ordre physique, mais psychologique, assure le médecin de la délégation Wilfried Kindermann. Mais Thomas Helmer (coup au genou gauche), Stefan Reuter (contracture à la cuisse droite) et René Schneider (ligament de la cheville atteint) sont bien touchés. Et ce sont trois défenseurs qui sont ainsi incertains pour l'Allemagne-Croatie, alors que Jürgen Kohler, blessé au genou et rentré au pays, et Thomas Strunz, suspendu, manqueront à l'appel.

Malgré tout, l'Allemagne est en quarts de finale. Contre les Tchèques en première période et les Russes en seconde, elle a montré ce dont elle était capable. Et Andreas Köpke est le seul gardien invaincu de l'Euro 96... (si)

Football - Remarquable saison des juniors du FCC

Trois fois «champions»

Forfait de Muster - Quelques minutes seulement après sa défaite en huitième de finale du tournoi de Halle face au Néo-Zélandais Brett Steven, Thomas Muster a déclaré forfait pour Wimbledon. Le numéro 2 mondial souffre d'une déchirure à la cuisse gauche. «J'ai besoin de temps pour me soigner, explique l'Autrichien. J'espère revenir sur le Circuit le mois prochain à Stuttgart». Muster était classé tête de série no 7 à Wimbledon. (si)

Si l'équipe-fanion a assuré son maintien en première ligue grâce à un fantastique deuxième tour, les formations juniors du FCC ont elles aussi réussi de très beaux exploits au cours de la saison qui vient de s'achever. Ainsi, le club de La Charrière sera représenté dans la nouvelle catégorie intercantonale ou «champions» en juniors C, B et A. Avec un doublé en prime pour ces derniers. Qui a osé prétendre que la relève n'était pas assurée chez les «jaune et bleu»?

Par
Julian CERVIÑO



Les juniors A du FCC

Les joueurs de Daniel Holzer et René Kiener ont réussi une saison exceptionnelle. (Impar-Galley)

«Nous avons atteint le but que Claude Zürcher avait fixé lorsqu'il avait pris en main les destinées du groupement juniors en 1990, pavoise Jean-Claude Blatter, président de la commission desdits juniors. C'est bien la preuve que la patience finit toujours par payer.» Et pour payer, elle a payé.

«L'accession de ces trois équipes dans le groupe intercantonal était l'objectif de la saison» précise encore JCB. Il n'en reste pas moins qu'il fallait l'atteindre et que les juniors du FCC l'ont fait avec brio. Si les félicitations d'usage reviennent à ceux des catégories C et B, on relèvera tout particulièrement la brillante saison des juniors A.

Sous la conduite de René Kiener, ces derniers ont en effet réalisé le doublé en terminant champions cantonaux et en remportant la Coupe neuchâteloise samedi dernier. Avant de mettre fin à son long bail d'en-

traîneur de juniors, René Kiener ne pouvait rêver meilleure issue.

SUCCESSION D'HOLZER

«Cela fait huit ans que je m'occupe de juniors et il était temps pour moi de prendre un peu de recul, commente ledit mentor. J'ai monté les juniors B en inters avant d'en faire autant avec les juniors A et je ne peux qu'être content de mon travail.» Et la valeur du travail de Kiener est à ce point reconnue que ses propres joueurs ne désiraient pas le voir quitter ses fonctions.

«Ça n'a pas été une décision facile à prendre, mais je l'ai prise depuis Noël, explique-t-il. Le contact avec les jeunes va me manquer, c'est certain. Cela dit, il faut que mes gars respectent ma décision et acceptent d'être dirigé par un autre que moi.» Cette autre personne est Daniel Holzer qui s'est lui occupé de la seconde phalange de juniors A, qui a, elle aussi, participé au tour final ce printemps, sans pour autant faire l'unanimité.

«Ce n'est pas aux joueurs de choisir» souligne Jean-Claude Blatter.

SANS PORTNER

Donc, Daniel Holzer reprendra l'équipe de Kiener dont quelques éléments (Fernandez, Smith, Blatter et Deschenaux) feront également partie du contingent de la première équipe. Une phalange au potentiel certain, ses résultats sont là pour

le prouver. En effet, la bande à Kiener a remporté le tour final en ne concédant qu'une seule défaite (0-1 face à Comète) et en totalisant vingt-cinq points en dix matches. Après avoir battu Comète 9-2 au deuxième tour, les gars du FCC ont remporté la finale de la Coupe neuchâteloise 4-0 face à ce même adversaire (la Coupe des juniors C est revenue à NE Xamax vainqueur 4-2 d'Auvernier et celles des juniors

B au Deportivo vainqueur 5-0 de Colombier).

Les noms de ces jeunes gens? Hector Fernandez et Dario Costanzo (gardiens), Patrick Jobin, Maurizio Rota, Nicolas Blatter, Niel Smith, Stéphane Pereira, Julien Schwab, David Holzer, Didier Gensollent (défenseurs), André Ramalho, Raphael Rodriguez, Flavio Rizzo, David Rustico, Benoit Bako, Juan Francisco Hidalgo, Nuno Dos Santos, Sven Deschenaux et Jérôme Boillot (milieux et attaquants). Des noms auxquels il faut ajouter ceux Juan Pablo Santamaria, qui a rejoint Deportivo en cours de saison, et José Dos Santos, qui est descendu à Colombier.

La très belle page de cette superbe saison tournée, les responsables de la commission des juniors espèrent que leurs trois équipes intercantionales joueront les premiers rôles lors du prochain exercice. A noter qu'une nouvelle structure a été mise en place dans la section juniors du FCC. Daniel Holzer, Francis Meier et Jean-Claude Blatter dirigeront celle-ci, alors que la deuxième équipe des juniors A sera entraînée par Daniel Berberat. Philippe Aubry aura la charge des intercantonaux B et Jacky Landry celles des intercantonaux C. Vous aurez remarqué que Francis Portner n'est plus dans le coup car il a présenté sa démission pour des motifs familiaux et une certaine lassitude.

On ajoutera également que sept juniors du FCC rejoindront l'équipe des «moins de 16 ans» de NE Xamax et que la collaboration avec les clubs de la région se poursuivra dans le but de rassembler les forces. «Cela fonctionne très bien malgré quelques petits problèmes» note Jean-Claude Blatter.

On s'en réjouit et on s'en félicite! J.C.

Un nouveau concept

Vous n'êtes certainement pas sans le savoir, l'ASF a introduit un nouveau concept en ce qui concerne les juniors inters. Désormais, les quatorze plus grands clubs du pays, dont NE Xamax, disputent les championnats des «moins de 16 ans», des «moins de 18 ans» et des «moins de 20 ans». Toutes ces équipes seront entraînées par des professionnels. La catégorie inférieure sera celle des «champions», dénomination que n'accepte pas l'ANF qui a adopté celle d'«intercantonaux». Commentaire de René Kiener: «Cela ne va pas changer grand-chose».

Si c'est lui qui le dit...

J.C.

Assemblée générale du FCC: très vite expédiée

Le temps d'une mi-temps

Vite fait, bien fait! En quarante-cinq minutes, le temps d'une mi-temps, le FCC a expédié en bonne et due forme son assemblée générale ordinaire hier soir. Réélu par acclamations, le comité présidé par Frédy Boand a obtenu la totale confiance des cinquante-trois membres présents, dont la plupart des joueurs de la première équipe, et peut désormais travailler sur des bases solides.

Nommée à titre intérimaire le 3 octobre 1995 lors d'une assemblée extraordinaire, l'équipe dirigeante du FC La Chaux-de-Fonds s'est réjouie de sa nomination officielle après avoir tiré le bilan de l'année écoulée. Un bilan qui, au niveau comptable, s'est bouclé par un solde positif de 38.000 francs. La dette du club s'élevant actuellement à 355.000 francs, dont 260.000 ont été de l'ancien comité. Il faut rappeler ici que l'ancien président Eugenio Beffa a effacé une «ardoise» de 1,3 million de francs. Dans son rapport, le caissier Kurth Aeberhard a tenu à préciser que, suite à un accord entre les parties, une créance de 90.000 francs contractée auprès d'une assurance n'est plus exigible à terme. «Il n'y a pas péril en la demeure» concluait-il.

MEYER À LA SECONDE

Le rapport de l'argentier de La Charrière, tout comme les autres présentés hier soir ont été acceptés sans la moindre contestation. On relèvera particulièrement les mots de remerciements prononcés par le président

Boand qui a tenu à féliciter une nouvelle fois les gens de la première équipe, et tout particulièrement l'entraîneur Pierre-Philippe Enrico, pour les résultats obtenus en cette fin de saison. Des joueurs qui ont tous reçu un présent de la part du club.

En conclusion à son rapport, Frédy Boand émettait un vœu: «J'ose espérer que nous ne revivrons plus les moments pénibles que nous avons traversés durant cet exercice. Il s'agit maintenant de stabiliser notre club et notre première équipe. Nous allons définir une ligne de conduite saine et modeste. Pour ce faire, je compte beaucoup sur la collaboration avec les autres clubs de la région et je ne peux que me réjouir de nos bons contacts avec NE Xamax.»

Au niveau des juniors, Jean-Claude Blatter a tenu à souligner les bons résultats obtenus par les équipes de juniors A, des inters B et C (lire ci-dessus). Pour ce qui est de la seconde garniture évoluant en quatrième ligue, les dirigeants espèrent que l'arrivée de Francis Meyer au poste d'entraîneur joueur lui permettra d'atteindre le but recherché depuis quelques saisons: la promotion en troisième ligue.

NOUVEAU DIRECTEUR TECHNIQUE

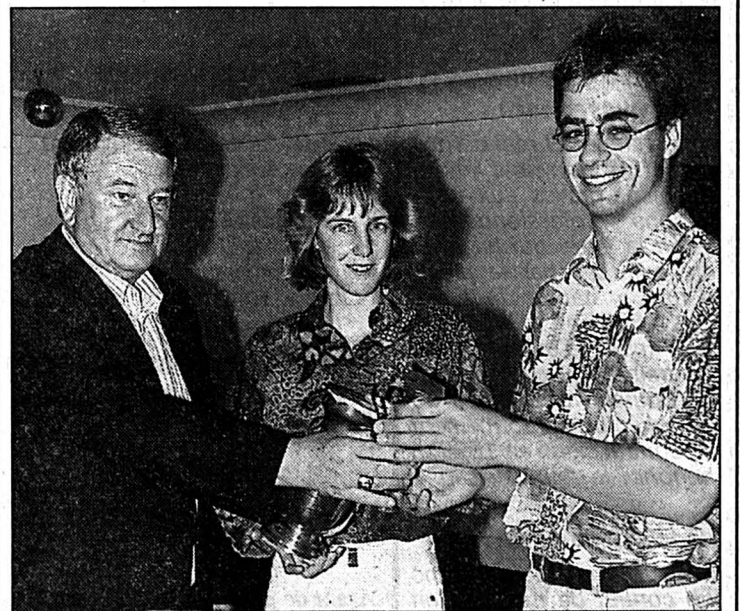
Parmi les nouveautés, on soulignera la réapparition du poste de directeur technique au sein du club. Pierre-André Lagger en est le responsable et il s'attelle à sa tâche depuis quinze jours.

Son but premier est de trouver un attaquant supplémentaire après l'échec des tractations avec Pascal Weissbrodt qui aurait subi certaines pressions pour ne pas quitter le FC Colombier. Il se pourrait aussi qu'Antonio De Piante, qui ne jouera finalement pas avec les SR Delémont, retrouve une place dans l'équipe désormais dirigée par Frédy Berberat, le cas de Gustavo Otero étant toujours en suspens. Tout devrait se décanter dans les prochains jours afin que le 22 juillet, date de la reprise de l'entraînement, le nouvel entraîneur de La Charrière puisse compter sur une équipe compétitive qui pourrait figurer «dans le bon wagon» (dixit Lagger) du groupe 2 de première ligue.

En tous les cas, les «jaune et bleu» évolueront dans un contexte qui semble serein et favorable. On signalera encore qu'une action de soutien a été lancée par le comité. Vous pouvez ainsi acheter de l'excellent vin de Neuchâtel dont les bouteilles sont frappées à l'effigie du FCC en vous adressant à José de La Reussille (tél: 26.98.51). En espérant que cette action rencontrera du succès, bon vent au FCC et à son comité formé de: Frédy Boand (président), Daniel Payot (premier vice-président), José de la Reussille (second vice-président), Vincent Baehni (secrétaire), Kurth Aeberhard (caissier), Jean-Claude Blatter (président de la section juniors), Pierre-André Lagger (directeur technique), Willy Messmer, Gilles Payot et Jacques Clerc (membres). J.C.

Divers - Mérite sportif neuchâtelois 1995

Natacha Chevalley récompensée



C'est hier, en début de soirée à Neuchâtel, que l'Association neuchâteloise de la presse sportive (ANPS) a remis son mérite sportif neuchâtelois 1995 au lauréat... ou plutôt aux lauréats. Car lors de l'assemblée générale de l'hiver dernier, l'ANPS a choisi d'attribuer ce mérite à la skieuse non-voyante Natacha Chevalley et à son guide Pascal Flick.

La Neuchâteloise de 23 ans a remporté tout ce qui était possible de l'être, cet hiver, en ski alpin. Elle et son guide ont notamment remporté la Coupe d'Europe de slalom, de slalom géant, de super-G et -évidemment- de combiné, la cerise sur le gâteau ayant été constituée par la splendide médaille d'or de slalom

giant obtenue en janvier dernier à Lech (Aut), à l'occasion des championnats du monde.

Le président de l'ANPS Eric Nyffeler (qui remet la channe aux deux lauréats sur notre photo Impar-Galley) a souligné, dans une brève allocution, les mérites de Natacha Chevalley et de son guide Pascal Flick. «Pour vos efforts et la joie de vivre qui émane de vous deux, vous méritez ce trophée» a-t-il conclu. R.T.

LA PHRASE DU JOUR

«Désormais, je dois admettre que les miracles existent aussi à La Chaux-de-Fonds.»

Frédy Boand

BRÈVE

Voile

Bourgnon sain et sauf
Laurent Bourgnon, qui avait chaviré jeudi dans l'Atlantique nord avec son trimaran «Primagaz» au cours de la Transat anglaise Europe 1 Star, a été récupéré sain et sauf par un minéralier. Le skipper était en bonne santé, selon le capitaine du navire, Leonardo Segador.

JOURS DE MARCHÉ SCHILD



Pantalons pour dames	69.-	40.-
blouses	69.-	30.-
Pantalons pour messieurs	98.-	50.-
chemises polo	49.-	25.-

20%

sur les complets, vestons, pantalons,
jeans, chemises, pullovers pour messieurs
et blazers pour dames - non baissés.

LA CHAUX-DE-FONDS, 21, av. Léopold-Robert / NEUCHÂTEL, St-Honoré 9

25-70740

DIVERS

Gaille

Votre boucherie Hôtel-de-Ville 4
Votre charcuterie La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 40 23

Ouvert tous les dimanches matin

de 7 h 30 à 12 heures
(produits laitiers)

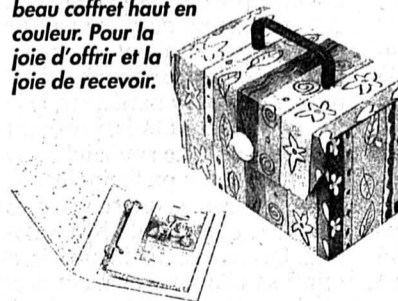
Parc privé à disposition

132-78078



Votre mariage
- une fête!

Chers fiancés! Nous tenons à votre disposition une documentation pour listes de mariage fort pratique et prête à l'envoi, truffée d'excellentes idées-cadeaux, subtilement rangée dans un beau coffret haut en couleur. Pour la joie d'offrir et la joie de recevoir.



Pour votre liste de mariage:

K AUFMANN
La griffe de la qualité

P.A. Kaufmann & Fils, Marché 8-10
CH - 2302 La Chaux-de-Fonds 2

La Cour des Temps SA
Neuchâtel

VENTE AUX ENCHÈRES

Mardi 25 juin 1996
VACATIONS à 11 h - 14 h - 16 h
Hôtel «Le Beaufort»
2001 Neuchâtel

MOBILIER D'ÉPOQUE
ET DE STYLE

Louis XV, Louis XVI, Empire,
Sheraton
Tables, sièges, armoires, salons,
objets d'ameublement
Tapisseries et tapis anciens
et modernes

OBJETS DIVERS
ET DE CURIOSITÉ

Etains, cuivres, porcelaines, faïences
Vases de Gallé et de Daum
Argenterie diverse

Bijoux «Art déco» et «Art nouveau»
GRAVURES, LITHOGRAPHIES,
AQUARELLES ET HUILES

de et attribuées à: G. Lory,
A. Strauss, Diday, Bracquemond,
Spruenglin, Aurèle et Aimé Barraud,
Redouté, Alken, M. Theynet,
Brianchon, L. Martinet, Weissbuch,
Vuillemer, M. North, Locca
parmi bien d'autres

EXPOSITION

Mardi 25 juin 1996
de 8 h à 10 h

RENSEIGNEMENTS

La Cour des Temps, CP - 2072 Vöens
Tél. 038/33 53 60. Fax 038/33 11 30
22-418717

AUTOS - MOTOS - VELOS

Hyundai Sonata 2,0 16 V

Mai 1993, garantie 12 mois, ABS,
climatiseur, radio K7, 33500 km,
Fr. 15000.-

Tél. 066 22 17 45.

14-786773/4x4

IMMOBILIER

Tout de suite ou date à convenir
Rue de la Fiaz
La Chaux-de-Fonds
À LOUER

Studios
meublés ou non
3, 4, 5 pièces

☎ 038/24 22 45

28-51338

A louer tout de suite ou à convenir
avenue Léopold-Robert 76
La Chaux-de-Fonds

Local de 102 m² au 3^e étage
Loyer: Fr. 1000.- + Fr. 150.- charges

4 vitrines dans le couloir
de l'immeuble

Loyer: Fr. 30.- par mois.

Pour visiter:
Mme Thourot (conciERGE)
☎ 039/23 17 86 à partir de 17 heures

Pour renseignement et location:
DEVO, société immobilière
et de gérances SA, Seidenweg 17,
3000 Berne 9. ☎ 031/302 34 61

5-320543

A VENDRE

La Chaux-de-Fonds
Rue du Parc

Surfaces industrielles
et commerciales pour artisans

Rez-de-chaussée: local de 103 m²
à Fr. 130 000.- soit Fr. 1262.-/m²
avec accès direct et privatif par cour sud.

Rez-de-chaussée centre: local de 126 m²
à Fr. 140 000.- soit Fr. 1111.-/m².

1^{er} étage: local de 272 m²
à Fr. 350 000.- soit Fr. 1286.-/m².



GECCO GÉRANCE ET
COURTAGE SA

75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Tél. 039/23 26 55-56

MEMBRE UNPI

Mettez de la couleur dans la grisaille quotidienne: la Micra existe en 10 couleurs différentes.

LE SAVOIR-FAIRE NISSAN



Pas chère, la Micra 1,0 L pour 12 950 francs, elle a tout pour vous plaire: les renforts latéraux intégrés, les rétracteurs de ceintures avant, beaucoup de place, un système antidémarrage à 3 voies, un moteur injection de 1,0 l à 16 soupapes des plus sobres développant 55 ch. Et elle existe en 10 couleurs différentes.

Agence régionale: La Chaux-de-Fonds: Visinand SA, 039/28 51 88.

Agence locale: Le Locle: Project-Garage, M. Liechti, 039/31 15 15 144-742853/ROC

IMMOBILIER



À VENDRE
AU LOCLE

PETIT IMMEUBLE

Dans quartier tranquille et ensoleillé.
Comprenant quatre appartements
et garages au rez-de-chaussée.
Possibilité de rénovation partielle.
Pour tous renseignements et notice,
sans engagement, s'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET SA
Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 78 33. Fax 039/23 77 42

132-789449

01-84

A vendre à La Chaux-de-Fonds,
rue Numa-Droz 21, dans immeuble
renové, avec ascenseur

APPARTEMENT
CHALEUREUX

de 3 pièces + galerie, séjour avec che-
minée, cuisine agencée, bain, cave.
Prix de vente adapté à la situation
actuelle du marché.

HERZOG & CIE
SERVICES

☎ 038/24 77 40. Fax 038/24 77 04

en collaboration avec

Göhner Merkur SA 249-212856

IMMOTEL 157 0 300

600 autres offres de logements et de
locaux professionnels à acheter ou à louer

A louer à convenir av. Léopold-Robert 76,
La Chaux-de-Fonds

Appartement de 4 pièces,
au 8^e étage, récemment renové
et avec une cuisine agencée

Loyer: Fr. 1040.- + Fr. 160.- charges

Pour visiter: Mme Thourot (conciERGE)
☎ 039/23 17 86 à partir de 17 heures

Pour renseignement et location:
DEVO, société immobilière
et de gérances SA, Seidenweg 17,
3000 Berne 9. ☎ 031/302 34 61

5-320522

NARDIN

GÉRANCE IMMOBILIÈRE

A louer à La Chaux-de-Fonds

Léopold-Robert 80

3 PIÈCES, libre tout de suite.
Fr. 750.- + charges.

LOCAL COMMERCIAL DE 125 M²
5^e étage, libre tout de suite.
Loyer à discuter.

LOCAL COMMERCIAL DE 61 M²
à refaire, libre tout de suite.
Loyer à discuter.

132-790389

Leopold-Robert 31 - 039/23 59 70
La Chaux-de-Fonds

FINANCE

secours AIDE
DETTES efficace

038 51 17 76

MEYER GESTION DE DETTES
2520 LA NEUVEVILLE

06-120255/4x4



«Vente au plus offrant»

Notice à disposition, visite sur rendez-vous,
renseignement sans engagement.

132-787543

Feu:
118

Portrait - Pierry Vuille, espoir de l'athlétisme neuchâtelois

La preuve par neuf

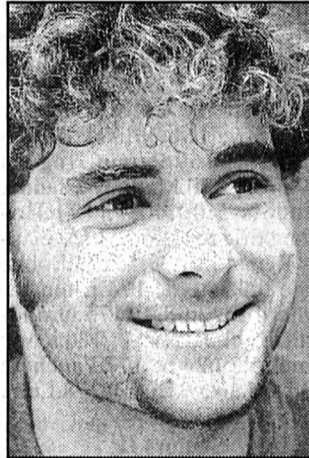


Pierry Vuille
Un garçon qui ne craint pas de multiplier les difficultés par neuf.

(Impar-Galley)

Maître de sport? - Apprenti au CPLN, Pierry Vuille n'est pas encore fixé quant à son avenir professionnel. «Peut-être la possibilité d'un raccordement avec l'université s'offrirait-elle, espère-t-il. Si ce n'est pas le cas, je me tournerai sans doute vers Macolin. Ce qui est certain, c'est que j'aimerais devenir maître de sport.» Nul doute qu'avec l'envie qui l'anime, l'athlète de Coffrane parviendra à ses fins. (jfb)

FICHE SIGNALÉTIQUE



Nom: Vuille.
Prénom: Pierry.
Date de naissance: 5 mars 1979.
Etat civil: célibataire.
Domicile: Coffrane.
Taille: 178 cm.
Poids: 75 kilos.
Profession: mécanicien-électricien (première année au CPLN).

Pratique l'athlétisme depuis: 1990.

Palmarès: en 1992, champion régional sur 80 m, vice-champion régional au poids, troisième du championnat suisse de triathlon jeunesse; en 1994, vice-champion régional au poids, détenteur de la deuxième meilleure performance suisse au poids, champion suisse du triathlon jeunesse; en 1995, champion suisse du triathlon jeunesse; en 1996, champion régional sur 100 m, troisième du championnat régional au poids, détenteur du record neuchâtelois cadets A sur 100 m dans le temps de 11"11; détenteur du record neuchâtelois cadets B au poids avec un jet à 15,60 m; détenteur du record neuchâtelois de l'ennéathlon avec 6331 points.

Autres sports pratiqués: le motocross. «Et beaucoup d'autres, en fonction de la situation.»

Hobby: la mécanique.
Sportifs préférés: Carl Lewis, Sergueï Bubka, Werner Günthör, Micheal Doohan. «Et tous les autres...»

Sportive préférée: «Il n'y en a pas vraiment une qui ressorte du lot...»

Qualité préférée: la franchise. «Je dis toujours ce que je pense.»

Défaut premier: «J'en ai sûrement beaucoup...»

Plat préféré: «Tout ce qui est bien cuisiné...»

Boissons préférées: l'eau et le thé froid.

A un peu plus de 17 ans, il est déjà l'une des valeurs sûres de l'athlétisme neuchâtelois. Pierry Vuille n'en finit ainsi pas d'étonner les spécialistes qui voient en lui un futur grand décathlonien. A l'aise dans toutes les disciplines, celui qui a battu récemment le record neuchâtelois du 100 m cadets A semble avoir tous les atouts en main pour réussir une brillante carrière. Et cela quand bien même il avoue ne pas être un modèle en matière de préparation, ce qui sous-entend une belle marge de progression.

Par **Jean-François BERDAT**

Un esprit sain dans un corps sain... Pierry Vuille est l'illustration vivante d'une formule qui a tendance à battre de l'aile par les temps que nous vivons. «J'habite la campagne, je ne me suis jamais embêté» glisse-t-il en préambule. Et de se replonger dans la genèse d'un parcours sportif

qui pourrait le mener loin. «J'étais en cinquième année, à Coffrane. Les copains faisaient du sport, football ou natation. Un soir, je suis allé voir un match aux Geneveys-sur-Coffrane et j'ai été séduit par... les installations sportives. Du coup, je me suis lancé dans l'athlétisme.»

Le côté individualiste de Pierry Vuille venait de s'affirmer. «Le foot? Je ne crois pas que ce serait bien allé car je n'aime pas trop perdre. Et puis, il ne faut que moi dans l'histoire sinon c'est rapé. L'athlétisme, c'est une paire de godasses et un short. Après, si cela ne va pas, on ne peut s'en prendre qu'à soi. C'est aussi une barre ou un chrono et il n'est pas question d'humains qui donnent des notes...»

UNE PERTE DE TEMPS

D'emblée convaincu de ses aptitudes - «J'ai pris une deuxième place lors de mon premier meeting, à Valengin je crois...» -, Pierry Vuille éprouvait tout de même passablement de difficultés à s'astreindre à l'entraînement. «A mes débuts, je considérais qu'il était stupide de s'entraîner, que cela représentait une perte de temps, sourit-il. J'ai rapidement changé d'avis en constatant les progrès effectués

grâce aux corrections apportées par les entraîneurs...»

A l'aise dans toutes les disciplines, Pierry Vuille multiplie les difficultés dans le sens où il se met régulièrement en évidence dans toutes les branches de l'ennéathlon. «Pourtant, je ne m'entraîne qu'à raison de deux séances hebdomadaires, souligne-t-il. Tenez, la perche: je ne m'y suis mis que l'année dernière et je manque singulièrement de technique. Cela dit, passer des sauts aux lancers n'est pas préjudiciable. Si un jour je ne parviens plus à courir, sans doute changerai-je d'opinion. En outre, je suis certainement trop petit pour rivaliser avec les décathloniens. Mais pour l'heure, je ne pense pas trop à la voie que je pourrais emprunter par la suite...» Il est vrai que rien ne presse et que l'heure du choix sonnera toujours assez tôt.

PAS DE «PLAN DE CARRIÈRE»

Le plus important, c'est sans doute que Pierry Vuille ait trouvé matière à s'éclater dans l'athlétisme. «L'ambiance est bonne, l'offre variée et les résultats suivent. De plus, le sport représente pour moi un dévouement. Ainsi, je suis parfois crevé après douze heures d'atelier et deux

heures d'athlétisme me remettent d'attaque.» Et d'avouer rechercher sans cesse la difficulté: «Si je me balade en ville et que je vois un banc, je le saute. Idem pour une barrière lorsque je suis dans la campagne. Au bord du lac, il m'arrive de piquer un sprint, comme dans les escaliers. J'ai besoin du sport pour mon équilibre quotidien. Sûr que je devrais en faire plus... Cela étant, parvenir à ce niveau avec deux entraînements par semaine n'est pas à la portée de tout un chacun. Encore une fois, je tire profit de tout. Tondre le gazon, pousser une brouette, c'est une forme d'entraînement.»

Du haut de ses 17 ans, Pierry Vuille ne s'est pour l'heure pas fixé d'autre objectif que de «rire encore 83 ans». «Je n'ai pas de «plan de carrière» en tête. Du reste, je n'ai jamais eu d'agenda et je suis parfaitement incapable de savoir ce que je ferai la semaine prochaine. Les réunions? Bien souvent, je ne suis averti de la date que deux ou trois jours avant, ce qui fait que je n'ai pas de préparation spéciale. Pour être franc, je n'aime pas trop prévoir...»

Ce qui, jusqu'ici, n'a pas été un frein à la progression d'un garçon qui apporte régulièrement la preuve de ses qualités, par neuf et par les résultats. J.-F. B.

Pierry Vuille et...

Au jour le jour

Ce n'est pas lui faire injure que de dire que Pierry Vuille prend la vie comme elle vient, au jour le jour. L'Euro 96, les vacances, l'Expo 2001: autant de sujets - parmi d'autres - qu'il effleure discrètement, sans plus.

Pierry Vuille et...

... **l'Euro 96:** «J'ai vu de beaux matches. Je n'ai pas de favori, car je regarde surtout pour le sport. Dommage que certains joueurs cherchent systématiquement la faute. Le foot c'est bien, l'esprit dans lequel il est pratiqué un peu moins...»

... **les élections en Russie:** «J'en ai entendu parler, mais je n'ai pas vraiment suivi. En fait, cela rentre par une oreille et ressort par l'autre. Cela dit, je ne m'intéresse pas assez à l'actualité.»

... **le musée d'archéologie à Hauterive:** «Je pense que ce sera une bonne chose pour la région, une preuve que quelque chose se

passé dans ce coin de pays. Il faudra toutefois que les gens d'ici s'y intéressent. D'une manière générale, ils connaissent mieux l'étranger que la région.»

... **les vacances:** «Je suis soumis au même régime que les écoliers et je considère cela comme une chance. Je préfère des vacances qu'un salaire dans la mesure où mes parents m'hébergent. Cet été, j'irai une semaine à la mer et je vivrai ensuite au jour le jour, tout en m'entraînant. Je passerai de bons moments, c'est sûr.»

... **les jeux de hasard:** «Cela dépend de l'enjeu. Je ne joue jamais à la loterie, mais il m'arrive parfois d'aller à un loto, pour la société qui l'organise. J'ai d'ailleurs gagné un téléviseur l'année dernière.»

... **le XXI^e siècle:** «On y passera d'un jour à l'autre et j'estime que cela ne changera pas grand-chose, à part quelques suicides ce jour-là. Ce sera débile, car

peut-être y sommes-nous déjà entrés sans le savoir...»

... **le dopage:** «Si un sportif de haut niveau se trouve sur le déclin, je peux comprendre qu'il soit tenté. Toutefois, si un athlète absorbe systématiquement des produits dopants, il finira dans une chaise roulante. A mes yeux, il vaut mieux pratiquer son sport et rester nul que de se doper.»

... **la place du sport dans la vie de tous les jours:** «Parfois on en parle trop, parfois pas assez. J'estime que trop de disciplines sont laissées de côté. Cela étant, comme la marche est un sport, nous sommes tous des sportifs.»

... **le pari de Carl Lewis:** «Quand bien même ce sera difficile, j'espère qu'il parviendra à obtenir sa sélection pour Atlanta. A propos, je ne connais pas le temps du record du monde du 100 m. Cela n'a pas d'importance, car les coureurs sont les

meilleurs et le chrono n'est là que pour les départager.»

... **les Jeux d'Atlanta:** «Je suivrai les disciplines qui m'intéressent en zappant quand j'aurai le temps. J'espère que tout se passera bien là-bas et que nous pourrions voir du sport de haut niveau.»

... **les catastrophes naturelles:** «Elles nous rappellent que l'on n'est rien. C'est en fait les seuls moments où la terre nous montre qu'on ne peut pas tout faire avec elle, que la nature n'est pas toujours ce que l'on croit. Cela étant, on fait d'immenses tartines lorsqu'un avion s'écrase mais on ne parle pas des enfants qui meurent de faim dans le tiers monde...»

... **l'Expo 2001:** «C'est bien, car cela fera connaître le coin. C'est sans doute un pari fou mais une bonne idée quand même. Il se passera quelque chose d'intéressant dans notre région.» J.-F. B.

BRÈVES

NEUF DISCIPLINES

Après avoir brillé en triathlon jeunesse - lancer du poids, un saut au choix et 80 m -, Pierry Vuille s'illustre désormais en ennéathlon. Ennéathlon? C'est en fait le décathlon des juniors qui, comme son nom l'indique, se décompose en neuf disciplines: 100 m, 110 m haies, 1000 m, perche, hauteur, longueur, javelot, disque et poids. «L'ambiance entre les concurrents est extraordinaire, assure le recordman neuchâtelois. Nous sommes tous copains et nous ne cessons de nous encourager mutuellement. Cet esprit, c'est sans doute ce qu'il y a de plus beau dans l'athlétisme.»

On veut bien le croire.

UNE BELLE RÉCOMPENSE

Récemment, Pierry Vuille a donc amélioré le record neuchâtelois du 100 m cadets A, le portant à 11"11. «Ce record datait quasiment de vingt ans puisqu'il avait été établi en 1978, dans le temps de 11"15. Sur cette course, je me suis amélioré de vingt-trois centièmes et mon objectif est désormais de descendre en dessous des onze secondes, car je ne vais pas me satisfaire de ce temps. C'est une belle récompense, tant pour mes entraîneurs que pour moi.»

On précisera qu'avec ce chrono l'athlète de Coffrane aurait signé la deuxième meilleure performance suisse en 1995.

«RESTER MOI-MÊME»

Pierry Vuille n'a jamais vu dans un quelconque star de l'athlétisme mondial un modèle dont il aurait pu s'inspirer. «A mes yeux, tout le monde se ressemble et je ne suis pas influencé par qui que ce soit. Je ne me laisse du reste pas influencer car je préfère rester moi-même...»

C'est sans doute mieux ainsi.

UN CLUB QUI BOUGE

Petit à petit, le club des Geneveys-sur-Coffrane se fait une place dans l'athlétisme régional. «Ce n'est pas un grand club, mais il se développe. A ce propos, ce serait bien que d'autres arrivent, histoire de stimuler la concurrence. C'est un club qui bouge et qui dispose de superbes installations malheureusement par trop méconnues.» Et Pierry Vuille d'assurer qu'il régné dans cette société une ambiance familiale que l'on ne retrouve sans doute pas ailleurs.

Les sceptiques peuvent toujours aller vérifier.

ET LA PASSION?

Comparativement à d'autres sports, l'athlétisme - quand il est pratiqué à ce niveau en tous les cas - n'est pas victime de l'inflation qui atteint d'autres disciplines. «J'ai des copains qui jouent au football et qui gagnent de l'argent, commente Pierry Vuille. De mon côté, les «gains» se résument à un repas ici ou là et à un bon d'achat pour une paire de «pointes». Mais ce n'est pas un problème. Je considère en effet que le sport est pourri par l'argent. Bien sûr que ceux qui ne font que du sport doivent en vivre. Il devrait toutefois leur rester la passion, ce qui n'est pas toujours le cas. Mais heureusement, il subsiste des sportifs dans chaque sport.»

UN PASSIONNÉ DE MOTO

Outre l'athlétisme, Pierry Vuille confesse une deuxième passion: sa moto. «Je suis toujours en train de bricoler. Je préfère cela à la télévision ou aux sorties. Je fais aussi du motocross. Comme c'est assez «casse-gueule», j'essaie toutefois d'éviter d'enfourcher ma machine les veilles de meetings...»

C'est sans doute mieux ainsi. J.-F. B.

Etat sanitaire du lac de Neuchâtel: productivité en baisse

L'eau et les bestioles

L'eau du lac de Neuchâtel s'améliore. Sa qualité satisfait aux exigences fédérales. Bon pour les baigneurs: les bestioles ne manquent pas mais toutes les plages sont dignes d'une belle baignade. Curieusement, cela ne fait pas le bonheur des pêcheurs: l'eau propre diminue la productivité du lac.

Le Laboratoire cantonal de Neuchâtel a déjà réalisé deux sondages sur les plages. Résultats: la qualité de l'eau est bonne (voir tableau ci-dessous). Par rapport à l'an passé, il y a même une légère amélioration du côté de Colombier et des Jeunes Rives à Neuchâtel.

Voilà qui est joli-joli. Cependant, sous la loupe des tests, la chose est moins ragoutante. Dans ses analyses, le laboratoire se base sur deux bactéries fécales, l'écherichia coli et les salmonelles. Au-delà de mille de ces bactéries par décilitre, l'eau est «déclassée». Ces bactéries sont rejetées par les intestins des êtres vivants. Si l'écherichia coli est parfaitement inoffensif, les salmonelles sont pathogènes, mais attention, pour attraper une gastro-entérite, il faudrait avaler bien plus que la tasse.

Ces bactéries fécales, les stations d'épuration ne les retiennent pas, à moins d'être équipées d'un système, très coûteux, de désinfection de l'eau. A Neuchâtel, où le step est en pleine modernisation, le projet est en veilleuse. Tout dépendra des résultats finaux. Du moment que les steps rejettent ces bactéries,

on les trouve par millions dans les zones d'exutoire. Par bonheur, elles s'éliminent naturellement: à ces endroits, la concentration est telle qu'elle provoque un choc et les bactéries meurent d'elles-mêmes. Ouf!

Qu'en est-il du fameux «pou du canard»? Pour l'instant, il n'y en a pas. Ils n'apparaissent que vers la mi-juillet, quand l'eau atteint 20 degrés. Il s'agit en fait moins de poux que de larves d'un ver parasite des intestins - encore eux - du canard. A un stade de leur développement, ces larves nagent à la surface de l'eau en attendant de pénétrer dans le corps du canard par les membranes palmées de ses pattes. Le problème, c'est qu'elles ne font pas la différence avec la peau humaine. D'où les démangeaisons. Qu'on se rassure: la dermatite des baigneurs est en général bénigne. Pour l'éviter, il faut se doucher et se frotter au sortir de l'eau.

Que dire encore de l'eau du lac? Que par rapport aux années 70, sa qualité s'est nettement améliorée. Elle correspond aujourd'hui aux exigences de la législation fédérale. «C'est surtout le phosphore qui a diminué», explique Mme Pokorni du Service de l'environnement. De ce côté-là, on s'en réjouit évidemment en sachant que «les pêcheurs ne sont pas très contents». «Plus l'eau du lac est propre, moins il est productif», résume Arthur



Une eau au-dessus de tout soupçon. Le bonheur des baigneurs ne fait pas celui des pêcheurs. (Impar-Galley)

Fiechter, du Service de la pêche et de la chasse. Les pêcheurs professionnels s'en plaignent. Pour étonnant qu'il puisse paraître le principe est logique. Le phosphore fait proliférer les algues. En diminuant les quantités, explique Mme Pokorni, «on a aussi diminué la base de la chaîne alimentaire», soit le phytoplancton (petites algues) qui sert d'alimentation au zooplanc-

ton, lequel nourrit les poissons. Mais la biologie est lente, un pêcheur l'a constaté: «Le poisson a tendance à se développer plus lentement. Ça fait cinq ans qu'on en a moins». Le Service de l'environnement remarque qu'à terme, la qualité de l'eau favorisera la diversité des espèces. Notre pêcheur professionnel n'en a toujours pas vu la couleur. S. E.

Développement de la zone Mont d'Or - Chasseron

Tourisme prioritaire

Tout vient à point à qui sait attendre... Après avoir initié une étude sur l'aménagement et le développement concertés de la zone transfrontalière Mont d'Or - Chasseron, diagnostic à l'appui, la Communauté de travail du Jura (CTJ) présentait mercredi soir à Couvet les actions prioritaires retenues. Elles concernent essentiellement le tourisme.

L'aire Mont d'Or - Chasseron? C'est la zone recouvrant, grosso modo, le territoire compris entre les trois pôles urbains que sont Pontarlier, Vallorbe et le couple Fleurier-Couvet. Les actions prioritaires, qui de-

vraient être menées à bien dans un délai d'un an, font donc la part belle au tourisme. On prévoit de mettre sur pied un circuit thématique transfrontalier autour de l'eau. Didactique, il s'adressera d'abord aux écoliers. Il est aussi question d'organiser des rencontres afin que les acteurs du tourisme - les responsables de sites notamment - puissent connaître l'offre de leurs concurrents-partenaires. On envisage également d'aboutir à une cohérence signalétique sur le terrain.

La quatrième action concerne la couverture médiatique de la zone. On souhaite

créer un système de communication afin d'arriver à une meilleure connaissance par la population des manifestations et des sites.

Les informations recueillies lors de la première partie de l'étude ont permis d'identifier une quinzaine d'actions. Celles qui n'ont pas été considérées comme prioritaires - principalement pour des raisons de durée de mise en place - seront développées à plus long terme. Ces actions intéressent, notamment, les domaines des transports et de la formation. (mdc)

● Page 26

MÉTÉO

Le temps qu'il fait

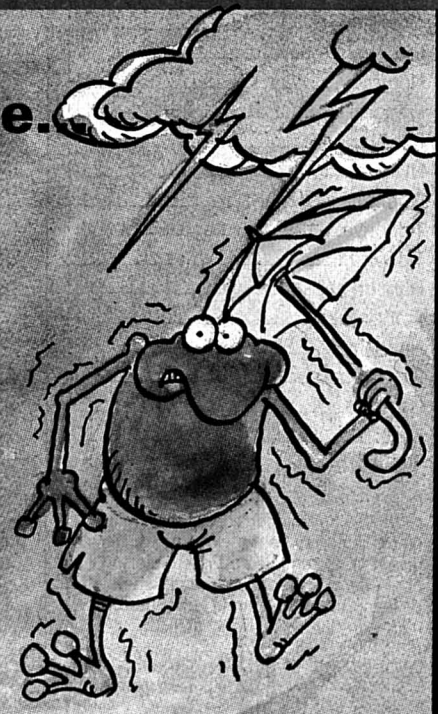
Prévisions jusqu'à ce soir: pour toute la Suisse, variable, souvent très nuageux. Quelques éclaircies surtout le matin en plaine; développement d'averses, principalement l'après-midi mais elles seront plus marquées dans les Alpes et au sud; quelques coups de tonnerre ne sont pas exclus. Vents du sud-ouest modérés à forts en montagne, par moments modérés en plaine.

Le temps qu'il faisait hier à...

	min.	max.		min.	max.
Amsterdam Nuageux	8°	15°	Lisbonne Nuageux	13°	25°
Athènes Clair	18°	32°	Londres Nuageux	10°	16°
Barcelone Pluvieux	19°	29°	Madrid Pluvieux	19°	33°
Berlin Nuageux	9°	17°	Moscou Nuageux	13°	21°
Bruxelles Pluvieux	11°	18°	New York Pluvieux	16°	20°
Le Caire Clair	20°	32°	Oslo Nuageux	9°	19°
Copenhague Nuageux	9°	16°	Paris Nuageux	15°	20°
Francfort Nuageux	11°	20°	Rome Clair	18°	20°
Genève Pluvieux	15°	25°	Stockholm Nuageux	9°	15°
Helsinki Nuageux	8°	15°	Varsovie Nuageux	12°	18°
Jérusalem Clair	17°	26°	Vienne Nuageux	15°	25°

Le temps qu'il va faire.

Une dépression centrée sur la Scandinavie entraîne une perturbation de l'Atlantique vers les Alpes; à l'arrière, de l'air nettement plus frais s'écoulera sur la Suisse. Evolution probable de samedi à mardi: au nord, samedi, très nuageux et pluvieux, limite des chutes de neige s'abaissant vers 1800 mètres; de dimanche à mardi, alternance d'averses et d'éclaircies, lente hausse des températures; au sud, samedi, accalmie en cours de journée mais frais; de dimanche à mardi, assez ensoleillé le matin, averses ou orages en seconde partie de journée; un peu plus chaud.



- LA CHAUX-DE-FONDS
- LE LOCLE
- HAUT-DOUBS
- NEUCHÂTEL
- VAL-DE-RUZ
- VAL-DE-TRAVERS
- JURA BERNOIS
- JURA

La Chaux-de-Fonds

Fête de la musique

Une tornade musicale s'abat aujourd'hui sur La Chaux-de-Fonds. Dès 10 heures ce matin, la Fête de la musique envahit places, rues, lieux de concert, bistrot, etc.; 56 groupes, 700 musiciens, 20 styles musicaux et 70 animations; de quoi en mettre plein les oreilles.

Page 20

Le Locle

Du neuf aux Malpierrez

Le quartier des Malpierrez au Locle verra peut-être s'ériger des constructions d'habitat groupé. Le Conseil général se prononcera, le 26 juin prochain, sur une demande de crédit pour l'équipement de la parcelle concernée.

Page 22

Le Jura

Cadastre du bruit, on s'y met

Les Jurassiens n'ont pas la réputation d'être les Suisses les moins bruyants; pourtant, ils ont pris quatre ans de retard dans l'établissement de leur cadastre du bruit, en accord avec la législation fédérale. En route, quelques centaines de milliers de francs se sont perdus... sans bruit.

Page 27

MegaBike le 23 juin 1996 à La Chaux-de-Fonds

L'Impartial partenaire de la MegaBike

est présent avec sa montgolfière sur le terrain de la piscine des Mélézes

Nous offrons des vols captifs à nos lectrices et lecteurs

Bons (un par abonné) à retirer aux réceptions du journal, La Chaux-de-Fonds, rue Neuve 14 Le Locle, rue du Pont 8

Programme de la première Fête de la musique La note contre la flotte!

Nuit blanche, touches noires et ambiance musicale garantie, la Fête de la musique, première du nom en ville, entonne ses mélodies dès ce matin. Coup d'envoi par les enfants, dès 10 heures, sur la place Le Corbusier. Le programme est alléchant. De la musique au théâtre en passant par la peinture, du cinéma à la sculpture, soit 56 groupes en majorité régionaux, 700 musiciens et artistes, 20 styles musicaux pour 70 animations.

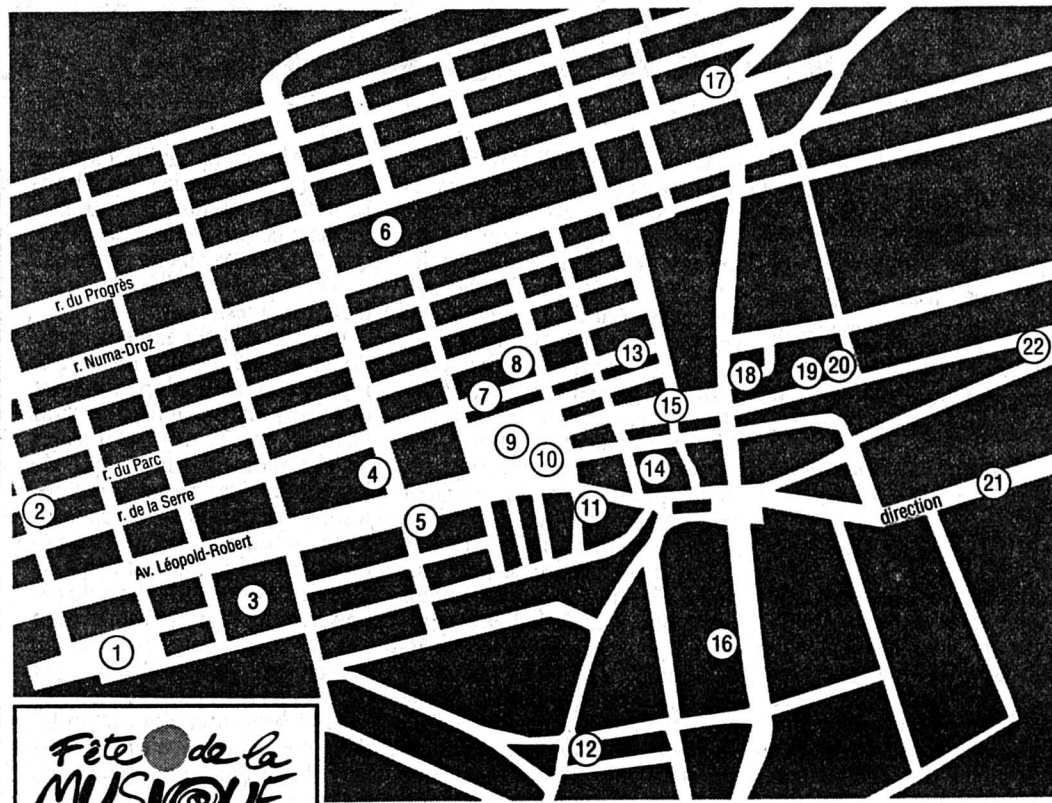
Les concerts se dérouleront entre 10 et 16 h à Espacité (voir plan, No 9) et dès 13 h 30, place du Marché (15). La place des Marronniers (18) s'anime dès 14 h 45.

Autres lieux «officiels», la Salle Fallier (4), l'Ancien Manège (12), le Théâtre (5), Métropole (3), la place de la Gare (1), Le Cheval Blanc (16), le P'tit Paris (17), le Central (14), le Bélix (22), Bikini Test (21), l'Hôtel Club (2), le Griffin's Bar (11) et le Pantin (19).

Le public en aura pour ses oreilles: chants médiévaux et choraux, hard et pop-rock, samba, funk, acid jazz etc...

Pour d'avantage de précisions, lire «L'Impartial» des jeudis 13 et 20 juin et se procurer le programme officiel distribué dans tous les lieux publics.

(chm)



BIKINI TEST AUSSI

Naturellement, Bikini Test participe à cette manifestation - gratuite, il faut le signaler - en accueillant trois groupes romands. Les premiers à occuper la scène à minuit pile seront les Chaux-de-Fonniers de l'Organe Vital de l'Expression, dont le patronyme trahit la spécialité: le hip hop. Suivront les sympathiques Talus, bien connus du public régional, qui se hisseront

à la hauteur de l'événement. Ces Jurassiens délégués pratiquent la chanson rock à la bonne franquette, brassant sans complexe jazz, funk, espagnolades, reggae, salsa, blues. Bref, tout ce qui accompagne idéalement la fête. Tour à tour rigolards, généreux ou poétiques, leurs textes chantent l'amour, l'amitié, les plaisirs de la vie et ceux qui savent l'honorer. Le dernier groupe programmé, les Lausannois de B. Connected font du funk instrumental. Des DJ's prolongeront ensuite la fête jusqu'à «pas d'heure». (mam)

Bus spéciaux

Les TC participeront à la Fête de la musique. A partir de 19 h, les billets individuels et les cartes multicourses validés seront valables toute la soirée. Les musiciens circuleront gratuitement. En outre, plusieurs départs supplémentaires auront lieu depuis Espacité, pour l'est et l'ouest de la ville, à 0 h, 0 h 30 et 1 heure. (comm)

Tribunal de police Forain libéré

La taxe exigée des forains par la Loi cantonale sur la police du commerce (LPC) n'a décidément pas fini de faire parler d'elle. Dans un arrêt rendu public le 8 juin dernier, le Tribunal fédéral déboutait un marchand ambulant neuchâtois. Recours irrecevable sur la forme et affaire classée! Constitutionnelle ou pas, la loi cantonale restera donc applicable. Très attendue, cette décision du TF a permis de débloquer le dossier du forain C. B., pendant depuis l'an dernier.

En juin 95, le président du Tribunal de police de la ville suspendait - «dans l'intérêt du prévenu» - l'affaire de C. B. jusqu'à décision du TF. L'arrêt défavorable aux forains étant rendu, une nouvelle audience a eu lieu hier. Mal emmanchée, la partie pouvait difficilement déboucher sur la libération du prévenu C. B., qui s'affiche artisan plutôt que marchand ambulant et refuse depuis plus de deux ans de s'acquitter de la fameuse taxe. «Vous vendez aussi sur la voie publique», s'est-il vu répondre par le président...

Contre toute attente, C. B. a pourtant échappé à la condamnation pour infraction à la LPC et au règlement concernant le commerce ambulant et temporaire. Motif: «le temps écoulé depuis les faits». «Il ne s'agit pas d'une décision sur le principe» a dit le président. En d'autres termes, le prochain forain dénoncé sur une base identique ne passera pas entre les gouttes de la justice. Les marchands ambulants se retrouvent au point de départ de leur lutte contre une loi jugée «injuste et excessivement compliquée», ayant dépensé toutes leurs munitions juridiques (pfb)

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Alain MEYRAT
Ivan RADJA
Pierre-F. BESSON
Christiane MERONI

AGENDA

Bikini Test
Chode Fonk Party
Samedi, après la retransmission du deuxième quart de finale de l'Euro 96, Bikini Test propose une «Chode Fonk Party» gratuite. DJ Funky Mosquito (BE), She DJ Lyn (VD) - déjà fort appréciés après le récent concert de Grand Mother's Funk - et DJ Jojo (NE) mettront le funk dans tous ses états dès 21 heures. Musique 100% black à gogo et bonne «vibes» en perspective. Ouverture des portes à 21 heures. (mam)

FINANCE

Un crédit - une adresse

Service gratuit 24 heures sur 24

0 800 800 100

Taux d'intérêt annuel effectif 12,9% - comparez, vous avez tout à y gagner!

Votre crédit privé BPS

Appelez-nous, ou envoyez le coupon à la Banque Populaire Suisse, Rue du Seyon 12, 2000 Neuchâtel, fax 038/20 98 95

Exemple de tarif: montant net fr. 5000.-, frais totaux pour 12 mois = fr. 336.40

Crédit désiré fr. _____
Mensualités env. fr. _____
Nom: _____
Prénom: _____
Rue/N°: _____
NPA/Localité: _____
Domicilié ici depuis: _____
Tél. privé: _____
Tél. prof.: _____
Date de naissance: _____
Etat civil: _____
Nationalité: _____
Revenu net: _____
Loyer: _____
Date: _____
Signature: _____

La banque est autorisée à s'adresser à la centrale d'informations des crédits ou à d'autres services de renseignements. Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur (Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel).



144-740617/ROC

Banque Populaire Suisse

AUTOS - MOTOS - VELOS

Distributeur OPEL OFFICIAL DEALER, Le Locle

Venez négocier au GARAGE DU RALLYE SA
Rue de France 80, Le Locle

DES PRIX SCALPÉS

Modèle	Année	Prix net	Prix scalpé
OPEL CORSA GS 1.6i 16V	1995	16 900.-	16 000.-
OPEL CORSA CITY 1.2i	1995	11 300.-	10 800.-
OPEL CORSA WORLD CUP 1.6i T.O.	1994	15 900.-	15 000.-
OPEL CORSA SWING 1.3i	55 000 km	7 900.-	7 500.-
OPEL CORSA SWING-IN 1.3i	33 000 km	9 900.-	9 000.-
OPEL ASTRA GLS 1.4i 5p. Climat	1994	17 500.-	16 500.-
OPEL ASTRA CAR. SAFE TEC 1.6i 16V	1995	20 500.-	19 700.-
OPEL ASTRA GLS 1.6i 5p.	38 000 km	15 900.-	15 200.-
OPEL ASTRA SPORT CAR. S.-T. 1.8i 16V	1994	18 900.-	17 900.-
OPEL KADETT ABS SPÉCIAL 1.6i	45 000 km	9 300.-	8 800.-
OPEL VECTRA GL SAFE TEC 2.0i Clim.	1994	18 500.-	17 500.-
OPEL VECTRA GL 4x4 2.0i 4p.	57 000 km	14 900.-	13 900.-
OPEL VECTRA GL 2.0i 5p.	1995	19 400.-	18 300.-
OPEL VECTRA CD automatique 2.0i Clim.	1993	19 800.-	18 500.-
OPEL VECTRA CDX 2.5i V6 4p. Climat.	1994	24 800.-	23 000.-
OPEL VECTRA GT 2.0i 16V 150 CV Climat.	1993	18 900.-	17 900.-
OPEL FRONTERA SPORT 2.0i	1992	17 500.-	16 300.-
ALFA ROMEO 33	1990	8 500.-	7 900.-
FIAT COUPÉ 16V TURBO PLUS	1995	32 900.-	31 500.-
MAZDA121 GLX 1.3i 16V ABS SERVO.	1994	13 900.-	12 800.-
MAZDA 323 4 WD	1990	11 900.-	10 900.-
MAZDA 323 GLX 1.8i 16V 5p.	45 000 km	13 900.-	12 900.-
NISSAN TERRANO SIX 2.4	1995	29 900.-	28 500.-
PEUGEOT 106 XT 5 portes	12.92	10 900.-	10 000.-
TOYOTA STARLET Xli VIP	1992	11 900.-	10 800.-
SEAT IBIZA SXi 3p.	1993	11 900.-	10 800.-
SEAT IBIZA SXi 5p.	1992	9 600.-	8 800.-
SUBARU LEGACY 2.2i 4WD	1991	14 900.-	13 900.-

Prix nets Scalpés Sans reprise

Possibilité de garantie 1 an EURO TAX
Sur demande: Essai - Crédit

Service de ventes: P.-A. Dumont - R. Gygax, tél. 039/31 33 33

meublorama SUPERMARCHÉ DU MEUBLE

UNE OFFRE EXCEPTIONNELLE!

Armoire 8 portes «accordéon» avec deux miroirs, ton hêtre nature, largeur 200 cm. Inouï Fr. 595.-

Vente directe du dépôt (8500 m²)
Exposition sur 2 étages, avec ascenseur
Sur demande, livraison à domicile

OUVERT de 9 à 12 h et de 13 h 45 à 18 h 30
Samedi de 8 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Lundi matin fermé.

AUTOMOBILISTES: dès le centre de Bôle, suivez les flèches «MEUBLORAMA»

meublorama MEUBLES-DISCOUNT
BÔLE (près de la Gare CFF de Boudry)

Le Musée paysan souffle ses 25 bougies

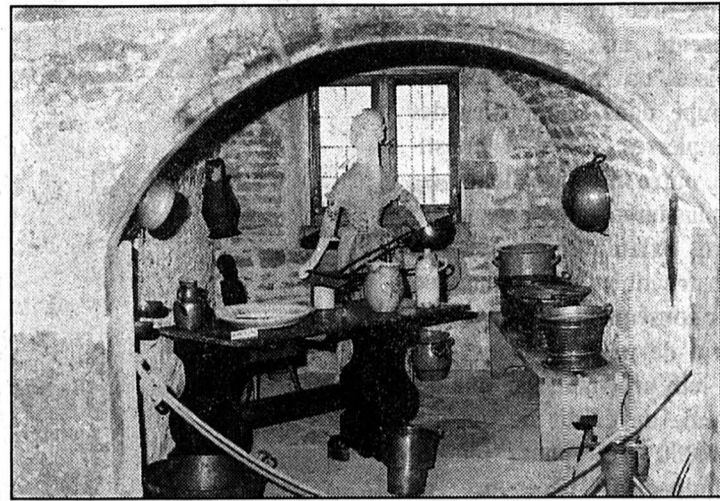
La ferme coiffe Sainte-Catherine

Il y a une trentaine d'années, une poignée de mordus entamaient la restauration d'une vieille ferme du début du XVII^e siècle. En 1971, les premiers visiteurs franchissaient le seuil du Musée paysan et artisanal de La Chaux-de-Fonds, premier du genre en Suisse romande. Le succès ne s'est jamais démenti en un quart de siècle.

«Au départ, la ferme était assez pauvre du point de vue architectural, inhabitée depuis longtemps et, pour tout dire, assez délabrée», se rappelle Charles Thomann, actuel président de la Fondation du Musée paysan et artisanal. Au milieu des années soixante, l'Association pour la sauvegarde du patrimoine architectural des Montagnes neuchâteloises (ASPAM), créée en 1963, décide de rénover cette bâ-

tisse acquise suite à un échange de terrains. L'impulsion est donnée par André Tissot, ancien directeur du gymnase, «une équipe de bénévoles», «une équipe de mordus» qui mettront cinq ans, par petits bouts, à redonner à la vieille demeure de 1612 la splendeur cosue des fermes de l'époque. «Il y en a de plus anciennes dans la région, mais celles de la première moitié du XVII^e sont les plus belles».

Cheminée pyramidale, toit de bardeaux, linteaux, meneaux (pierres sculptées séparant les fenêtres), tout fut reconstitué avec minutie. Spontanément, des objets, meubles et outils ont été offerts à l'ASPAM. «Nous allions aussi récupérer ce qui pouvait l'être des gîtes ruraux des environs, ou dans les fermes délabrées, détruites par le feu, abandonnées.» Seul petit couac: le toit de bardeaux. «Nous n'avions pas connaissance de la technique, et il nous a posé beaucoup de problèmes.» Grâce au travail d'un tavailleur professionnel, Olivier Veuve, la toi-



Le Musée paysan et artisanal

Scène extraite d'une des toutes premières expositions, en 1972, consacrée à «La vie paysanne au temps de Jaquet-Droz».

ture est aujourd'hui refaite à neuf. Six semaines à peine, trente mille bardeaux (sapins de la région) et 200 kilos de clous! Depuis l'inauguration en septembre 1971, le public a tou-

jours réservé un excellent accueil aux expositions annuelles, sur des thèmes aussi divers que la dentelle neuchâteloise, le cheval, les saisons à la ferme ou la distillerie. Très courues également,

les animations telles que la bouchoyade, la distillation de la bérugde et la fête d'automne.

«Ce sont là nos principales rentrées d'argent, mais la commune nous aide considérablement en assurant le salaire de la conservatrice, à mi-temps, celui de la gardienne, les notes d'électricité, de chauffage et de jardinage.» Il y a une dizaine d'années, la commune donnait aussi à la Fondation du Musée paysan la ferme de la Combette, entièrement réaménagée depuis. «Nous y entreposons une partie de nos collections, et la louons pour des mariages et des anniversaires.»

Il y a 25 ans, la sauvegarde de «ces vieilles bicoques» avait suscité l'étonnement. «Maintenant les gens sont curieux du passé, preuve que le goût se forme patiemment.» IR

● Musée paysan et artisanal, Eplatures-Grise 5. Exposition actuelle: «Du lard et du cochon», jusqu'au 2 mars 1997, de 14 h à 17 h.

BRÈVE

Patricia Pruszyńska

A l'Académie de ballet de Munich

Patricia Pruszyńska, 17 ans, jeune danseuse de La Chaux-de-Fonds, vient d'être invitée au Théâtre de Munich, l'une des plus grandes scènes culturelles d'Europe. Après un passage à l'Opéra de Paris, Patricia Pruszyńska a travaillé pendant quatre ans avec Mylène Rathfelder, ex-danseuse étoile, directrice de l'École de la rue du Progrès. Les dons de la jeune fille ayant été remarqués par les membres du Lyceum Club et du Zonta Club, deux bourses d'études lui ont été offertes. Patricia Pruszyńska s'est rendue à Berlin où, pendant un an et demi, elle a reçu l'enseignement des professeurs de la «Staatliche Balletschule». Elle s'est présentée ensuite aux auditions de Konstanze Vernon à Munich. Après quatre mois passés à l'école de la Compagnie munichoise, Patricia Pruszyńska a été invitée à interpréter un «pas de quatre» en compagnie de ses professeurs. Un parcours qui fait honneur à notre ville ainsi qu'aux clubs qui ont soutenu le talent de la jeune fille. (DdC)

BRAVO À

M. Charles Von Bergen...

... qui a fêté mardi ses 93 ans. Cet ancien restaurateur de La Sagne vit au home depuis quelque temps. Monsieur Charles, comme on l'appelle depuis des décennies, ne se plaint pas, à part un peu de rhumatisme, tout va bien. Né à La Sagne, le 18 juin 1903, M. Von Bergen a toujours aimé ses activités d'agriculteur et restaurateur. C'est aussi un fidèle membre d'honneur de la Fanfare l'Espérance. Les autorités communales ont marqué cet anniversaire par une petite attention tandis que ses neveux l'invitaient à un repas en famille. (dl)

Remise de certificats aux aides en gériatrie De «vieux» en mieux



Le Centre neuchâtelois de formation aux professions de la santé

Les quinze nouvelles aides en gériatrie y ont reçu hier leur certificat.

(Impar-Leuenberger)

La valeur attend parfois le nombre des années, et elle fait bien! Miroir de l'importante mission que remplissent déjà les 15 nouvelles aides en gériatrie, la cérémonie de remise des certificats qui s'est déroulée hier était chaleureuse.

«Certes, votre formation n'est pas encore intégrée au nouveau système de formation mis en place par le CICR, mais nous

mettons tout en œuvre pour que la mutation aboutisse et que votre diplôme soit reconnu sur le plan fédéral.»

Propos encourageants prononcés par E. Choffat, président de la commission. Pour sa part, le conseiller communal Jean-Martin Monsch a tenu à remercier tout particulièrement une volée qui, après une formation en dual souvent laborieuse, a suivi le même idéal. «Vos qualités ne s'improvisent pas, elles

existent. Soit, vous usez de gestes techniques mais n'êtes pas avares de tendresse. Et comme l'a si bien chanté Brel, vous êtes une réponse aux vieux qui s'endorment trop longtemps.» Ch.M.

Les lauréates:

Godelive Akoka, Anne-Marie Bille, Marie-Pierre Boillon, Yvette Broquet, Habiba Donner, Lidia Da Costa Duarte, Viviane Gilomen, Véronique Girardin, Marie-Madeleine Godat, Marie-Pierre Malysko, Estéphanie Massamba, Christelle Moyse, Joëlle Perregaux, Béatrice Ryser, Maria-Rosa Videla.

NAISSANCES

CLINIQUE de la TOUR
DYLAN est heureux d'annoncer la naissance de son petit frère
LORIS
le 19 juin 1996 à 8 h 17
Mari-Mar et Alex DALBENZIO
Grenier 32
2300 La Chaux-de-Fonds
132-790595

Youpie!
Maman a perdu son gros ventre et
ROMÉO
est arrivé le 19 juin 1996
à la Maternité de l'Hôpital du Locle
Hugo,
Florence et Eric GENTIL
2314 La Sagne
132-790593

PUBLICITÉ

Le Manoir

Alain et Sabine von Niederhäusern
2610 Mont-Soleil
☎ 039/41 23 77

Quand les sensations de la nature se mêlent à celles du palais...
Menus gastronomiques
Menu d'affaires à Fr. 38.-
15 min de La Chaux-de-Fonds
6-109923

Assemblée générale de printemps de l'AIP Attention grenade!

Quand le patronat se regarde dans le miroir, il n'y découvre pas forcément un large sourire autosatisfait. La preuve jeudi soir au Club 44, où se tenait l'assemblée générale de printemps de l'Association industrielle et patronale (AIP). Rétif au langage diplomatique, le secrétaire Jean-Philippe Kern n'a pas hésité à aiguiser son ironie, histoire de remettre en cause quelques «fatalités»...

«Abaisser le coût de la vie et le coût de nos structures est le préalable à toutes autres mesures efficaces. Les salaires devront sans doute également baisser, mais pas le pouvoir d'achat, qui fait partie des acquis sociaux.» Ce constat, le président de l'AIP Pierre-Olivier Chave l'a dressé au lendemain de l'acceptation par le Conseil national d'une hausse de la redevance en matière d'électricité. Et de s'étrangler: «Peut-être la situation n'est-elle pas encore assez dramatique!»

Constatant un durcissement des positions entre employés et patrons, Me Kern invite les premiers à réfréner leurs revendications. Mais les seconds ne lui paraissent pas exempts de tout reproche. «Les grands groupes suisses accordent-ils véritablement l'importance qu'il

mérite au travail? Ne sont-ils pas en train de galvauder l'emploi en le sacrifiant sur le champ de grandes manœuvres économiques peut-être vaines? Je ne suis plus prêt à croire ces dirigeants sur parole, tout spécialement lorsqu'ils parlent de fatalité économique. Je demande à voir!» Sa grenade dégoupillée, Me Kern l'assortit de questions de fond. Le profit à court terme, un but exclusif? Quand on a 15 milliards de francs en caisse et 10.000 employés bien formés, la suppression de ces emplois est-elle la meilleure mesure à envisager? Les grands groupes ont-ils d'autres stratégies que de faire grimper le cours de leurs actions?

Pour l'orateur, «l'esprit d'entreprise comporte surtout un projet à moyen terme, un goût du risque. Non pas une mentalité de financier cherchant à rentabiliser ses économies». En clair, l'entreprise ne doit pas uniquement viser le profit à court terme, et tout justifier par là. «Nous devons avoir le courage de le rappeler à ceux qui en ont besoin. En plus d'être une exigence morale, c'est également une nécessité économique, le prix de notre avenir. Quand la Suisse s'éveillera, elle se rendra compte que son atout essentiel, c'est sa main d'œuvre.» PFB

PUBLI-REPORTAGE

ILS ONT GAGNÉ!



Garage Maurice Bonny SA

Rue du Collège 24-29, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 40 45

Lors de son exposition d'occasions de la Fête de mai, le garage Maurice Bonny SA a organisé un grand concours: un week-end à Disneyland Paris.

C'est donc avec plaisir que M. Maurice Bonny a remis vendredi 14 juin à la famille Yvan Richard, de La Chaux-de-Fonds, les billets du voyage.

Nous leur souhaitons un agréable séjour au pays de Mickey.

Et pour ceux qui n'ont pas gagné, sachez qu'un grand choix d'occasions est à votre disposition, tout pour réaliser une bonne affaire avant l'été.

132-790432

Demande de crédit au prochain Conseil général du Locle Malpierrez: projet d'habitat groupé

Deux architectes du lieu ont présenté aux autorités locales un projet d'habitat groupé dans le quartier des Malpierrez. Celui-ci constitue, outre une parcelle privée, la plus importante réserve encore existante de terrains constructibles communaux. Par conséquent, le Conseil général devra se prononcer, le 26 juin prochain, sur une demande de crédit de quelque 190.000 fr. pour réaliser l'équipement nécessaire du secteur sud-est de ce quartier.



Changement en vue

Un quartier transféré de la zone agricole à la zone résidentielle en 1982: y fera-t-on les foins encore longtemps?

TERRAINS PUBLICS ET PRIVÉS

En 1965, la commune du Locle avait acquis le domaine des Malpierrez, d'une surface d'un peu plus de 10 hectares, afin d'avoir une réserve suffisante de terrains destinés à la construction. C'est d'ailleurs la seule réserve d'envergure que la commune possède encore en la matière puisque le lotissement des Fougères-Supérieures arrive bientôt à son terme. Or, «d'un des maux du Locle, c'est l'érosion de sa population», explique le conseiller communal Paul Jambé, «et une des façons de la maintenir, c'est de donner la possibilité de construire sa propre maison». Ce qui ne veut pas dire qu'on vise à faire des Malpierrez un quartier de villas. «Le petit habitat groupé, voire le petit locatif ne sont pas impossibles».

En 1982, le quartier des Malpierrez a été transféré de la zone agricole en zone résidentielle, une extension qui touchait essentiellement des surfaces communales, à l'exception d'une surface à l'extrémité est du secteur, propriété de l'hoirie Graber.

L'architecte loclois Pierre Graber, associé à l'architecte chaux-fonnier Charles-Eric Chabloz, a présenté à la commune un projet d'implantation d'un lotissement d'habitat groupé: sur les terrains privés en pleine propriété, deux groupes de quatre unités d'habitations individuelles; même chose sur les terrains communaux cédés en droit de superficie.

Concernant la viabilisation de ces terrains, la commune s'est référée à la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT), qui précise que la commune équipe en temps utile la zone d'urbanisation en voie d'accès, en énergie, en amène et évacuation des eaux.

Le mode de financement est défini par certains articles de la

LCAT traitant du principe des contributions d'équipement de base et d'équipement de détail. Mais comme le plan et règle-

ment d'aménagement communal n'est pas encore adopté, la commune ne peut légalement appliquer ces mesures, et a donc procédé par contrat avec les promoteurs.

VOLONTÉ POLITIQUE

En bref, l'exécutif demande au Conseil général un crédit de 189.552 fr. pour réaliser l'équipement nécessaire du secteur sud-est du quartier des Malpierrez. Ces travaux représentent une liaison technique entre la route des Monts, devant le foyer des Billodes, et le secteur est du quartier des Malpierrez, dans le but de tirer les énergies en bordure de quartier. Les équipements privés seront construits et entretenus par leurs propriétaires et à leurs frais.

En cas de demandes significatives d'acquisitions de terrain, «et si la volonté politique de poursuivre ce lotissement existe», commente l'exécutif dans son rapport, il faudra prévoir des infrastructures d'équipement de détail pour viabiliser les parcelles, aménagements qui font obligatoirement l'objet d'une demande de crédit. CLD

Augmentation des écolages

Les écolages vont augmenter pour les élèves dont les parents sont domiciliés hors du canton ou à l'étranger. Les montants, qui n'avaient plus été adaptés depuis 1993, seront respectivement de 5.500 et 7.260 fr, sous réserve de l'approbation du Conseil général.

La dernière révision acceptée par le législatif en novembre 1991 arrête les écolages de la façon suivante. Pour les élèves dont les parents sont domiciliés hors du canton, 4000 fr pour 91, 4500 fr pour 92 et 5000 fr pour 93, et pour les élèves dont les parents sont domiciliés à l'étranger, respectivement 5.400 fr, 6000 fr et 6600 francs.

Cette progression visait à une adaptation progressive tendant vers le prix coûtant décidé par le Conseil d'Etat. Celui-ci, par arrêté d'avril 91, sti-

pulait que «les montants arrêtés ci-dessus seront modifiés lorsque l'indice des prix à la consommation aura varié de 10 points par rapport à l'indice de fin août 91». Compte tenu de l'évolution de l'indice depuis août 94, le Conseil d'Etat a pris un nouvel arrêté en octobre 95, prévoyant que les montants seront revus lorsque l'indice aura varié de 10 points par rapport à l'indice d'août 96.

Le Conseil communal s'est interrogé sur l'opportunité de suivre l'augmentation des écolages décidée par le Conseil d'Etat (risques de dissuasion). Mais relève néanmoins que «malgré l'adaptation prévue par le Conseil d'Etat, la différence entre les montants exigibles pour les élèves domiciliés dans d'autres communes neuchâteloises et ceux exigibles pour les élèves domiciliés hors canton reste trop importante. (cl)

Rédaction
du LOCLE
Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVE

Chantier de l'ETMN Plus pour le Haut

Dans notre article paru hier, relatant la levure de la nouvelle Ecole technique des Montagnes neuchâteloises (ETMN), nous avons mal relaté les propos de Francis Godel, directeur régional de l'entreprise générale Müller S.A. dont le siège est à Marin. En ce qui concerne la réalisation que cette société pilote au Locle, avec l'assurance de pouvoir y accueillir quelque 850 élèves à la rentrée scolaire d'août 1997, c'est bel et bien le 85% des travaux qui ont été attribués jusqu'ici à des entreprises du gros œuvre, avec un pourcentage s'élevant à 75 (et non 55% comme indiqué par erreur) pour les maîtres d'état du Haut. (jcp)

AGENDA

Salle des Musées Le Proche-Orient d'après la Bible

C'est un sujet passionnant et actuel susceptible de mieux faire comprendre la situation conflictuelle au Proche-Orient, que va présenter M. Roger Liebi, d'Aarau, spécialiste de langues anciennes (hébreu, araméen, grec) et de l'Ancien Testament, samedi 22 juin à 20 h à la Salle des Musées, M.-A.-Calame 6, au Locle. Sous le titre «A la recherche des trésors disparus du Temple de Jérusalem», M. Liebi abordera quelques aspects de l'histoire biblique. La conférence sera illustrée de diapositives. Elle est organisée par la librairie chrétienne La maison de la Bible avec l'appui de communautés évangéliques locloises et l'entrée est libre. (dn)

Stand d'artisanat samedi sur la place du Marché

Un convoi pour Suseni

Un convoi partira prochainement du Locle à destination de Suseni, en Roumanie. Pour financer ce voyage, le comité du groupe de coordination Le Locle-Suseni organise un stand samedi matin sur la place du Marché.

Le 12 juillet, François Droux et son père, du groupe de coordination Le Locle-Suseni, s'embarquent dans un semi-remorque à destination de la Roumanie. Ils apportent à Suseni des vêtements, literie, couvertures, poussettes, machines à écrire, ainsi que des vélos destinés aux infirmières du dispensaire pour qu'elles puissent faire la tournée de leurs patients plus commodément. «Suseni, c'est un peu comme La Sagne, c'est un village

tout en longueur», commente Charles Häslér.

Le comité remercie chaleureusement les généreux sponsors qui ont contribué à ce convoi: la Croix-Rouge locloise, l'association SOS Futures mères et le garage Schweingruber qui a mis le camion à disposition. Histoire de financer ce voyage, un stand sera installé samedi matin sur la place du Marché. On y trouvera de l'artisanat (bois peints, bijoux, broderies...) acheté à Suseni, ce qui fait d'une pierre deux coups!

D'autre part, les gens de Suseni ont un projet en cours: installer le téléphone au village. Le comité loclois a déjà pris contact avec les Telecom, qui ont accepté d'entrer en matière «pour voir dans quelle mesure ils pour-

raient nous fournir des conseils, voire nous remettre du matériel qui n'est plus utilisé ici». Un répondant a déjà été trouvé à Suseni du point de vue technique.

Le comité loclois verra dans quelle mesure il pourra collaborer à ce projet. D'ailleurs, il fera le bilan en automne prochain, pour voir s'il faut réorienter son aide, qui était humanitaire à l'origine, «mais il est clair que nous avons très peu de moyens».

A indiquer encore qu'à l'initiative du Dr Giordano, également membre du comité, la doctoresse de Suseni, Mme Madarasz, viendra au Locle cet été, ce qui permettra de parler de façon plus approfondie des actions à mener. (cl)

Conseil général du Locle

Commissions composées

Les diverses commissions du Conseil général du Locle, toutes législatives hormis la Commission scolaire qui est exécutive, ont la composition suivante, que nous publions ci-dessous. Certaines élections complémentaires auront lieu en ouverture de la prochaine séance du Conseil général, le 26 juin.

● Commission de l'école enfantine (11 membres). – Socialistes: Rinaldo Droz, Sylviane Froidevaux, Angélique Monnet, Eliane Reber. Libéraux-ppn: Dominique Buliard, Maude Charpié, Isabelle Graber. Radicaux: Laurent Huguenin. POP: Danièle Cramatte, Chantal Donzè. Droit de parole: Annick Poyard.

● Commission scolaire (15 membres). – Socialistes: Virginio Battiston, Michele Grauso, Didier Huguenin, Marianne Nardin, plus un siège vacant. Libéraux-ppn: Sylvia Baillod, Denise Bruhlhart, Jean-Daniel Charpié, Michel Zurbuchen. Radicaux: Gérald JeanRichard. POP: Anna Bottani, Valérie Leimgruber, Marie-Louise Schranz. Droit de parole: Michel Matthey, Micheline Uccelli.

● Délégation locloise à la Commission du CIFOM (5 membres). – Socialistes: Richard Jaggi, Lucette Matthey. Libéraux-ppn: Jean-François Robert, Vladimiro Zennaro. POP: Gilbert Jan.

● Commission de désignation des rues (5 membres). – Socialistes: Richard Jaggi (à élire le 26 juin), Lucette Matthey. Libé-

raux-ppn: Michel Rosselet, Delphine Tuety. POP: Jean Blaser.

● Comité de l'hôpital (15 membres). – Socialistes: Valérie Faivre, Jean-Pierre Franchon, Didier Huguenin, Marianne Nardin, Eric Reber. Libéraux-ppn: Claude-Henri Chabloz, Jean-Daniel Charpié, Françoise Noirat, Jean-François Robert. Radicaux: Nicole Balanche. POP: Frédéric Blaser, Jean Blaser, Claude Leimgruber. Droit de parole: André Bernasconi, Isabelle Haldimann.

● Commission des comptes 1996 (11 membres). – Socialistes: Valérie Faivre, Florence Perrin-Marti, Michel Taillard, plus un siège vacant. Libéraux-ppn: Pierre Castella, Charles Häslér, Charles-André Wehrli. Radicaux: Alain Rutti. POP: Frédéric Blaser, Jean-Pierre Blaser. Droit de parole: Annick Poyard.

● Commission du budget et des comptes 1997 (11 membres). – Socialistes: Valérie Faivre, Florence Perrin-Marti, Michel Taillard, et un siège vacant. Libéraux-ppn: Pierre Castella, Charles Häslér, Charles-André Wehrli. Radicaux: Alain Rutti. POP: Danièle Cramatte (à élire le 26 juin), Claude Leimgruber. Droit de parole: Laurent Juillerat.

● Délégation de la Commission intercommunale Le Locle - La Chaux-de-Fonds (6 membres). – Socialistes: Eric Reber, Marisa Vonlanthen. Libéraux-ppn: Charles Häslér, Charles-André Wehrli. POP: Claude Leimgruber. Droit de parole: François Aubert. (cl)

Les commissions du législatif des Ponts-de-Martel

Elections tacites

Comme pour le Conseil communal et le bureau du Conseil général («L'Impartial» du 14 juin), toutes les élections des membres des diverses commissions nommées la semaine dernière par le législatif des Ponts-de-Martel se sont déroulées tacitement. Leurs compositions:

● Commission des comptes et du budget. – Henri Fontbonne, Jean-Maurice Kehrli, Olivier Montandon, Georges Robert (lib-ppn); Eddy Amez-Droz et

Elio Baldi (socialiste et libre); Andrea Perrinjaquet (radical).
● Commission scolaire. – Françoise Rothen, Angèle Durini, Isabelle Dubois, Marina Nunez, Michel Jeanneret, Georges Robert, Walter Schmid et Jean-Rodolphe Urech – en réserve, Eliane Robert (lib-ppn); Doris Asselin, Véronique Calame, Françoise Cartier-Vasilescu et Thomas Gyger (socialiste et libre); Sylviane Bader, Cosette Benoit et Bernadette Yannopoulos (radical).

● Commission des naturalisations et des agrégations. – Gilbert Cruchaud, Claude-Alain Favre et Luc Geiser (lib-ppn); Jean-Maurice Calame (socialiste et libre); Claude Mojon (radical).
● Commission du règlement général de commune. – Henri Fontbonne, Bertrand Jean-Mairet, Olivier Montandon et Georges Robert (lib-ppn); Michel Nicolet (socialiste et libre); Claude-Olivier Benoit et Pierre-André Benoit (radical). (Imp/p)

PUBLICITÉ



Le Journal Neuchâtel-Région est diffusé tous les soirs, du lundi au vendredi, sur Suisse 4, entre 18 h 45 et 19 h 30, en boucle.

Avec la collaboration de



LE LOCLE c'est...

BRUSA SPORTS

LE LOCLE
039/31 85 33
LA CHAUX-DE-FONDS
039/23 79 49
132-789884

CORDONNERIE
Réparation et vente Service de clés *Gavino Chessa*
Profitez!!!
De vrais SOLDES
avant les vacances
Rue du Temple 29
(bâtiment des Trois-Rois) 2400 Le Locle, tél. 039/31 60 36
132-785250

...aussi
... des prix
compétitifs!

Daniel-JeanRichard 15
2400 LE LOCLE
Tél. 039/31 17 20

FRUTIGER
CONFECTION
«mode de vie...»

T-Shirts
Shorts en jeans
Chemises polos
Bermudas
Slips de bain
Jeans super légers
Pyjamas courts
Shorts de bain
Casquettes

Nous avons tout pour votre été!
Aujourd'hui une rose sera offerte à chacun...
132-790474

ERIC JOSSI
BIJOUTERIE
HORLOGERIE
ÉTAINS
le choix, la qualité,
le service
D.-JeanRichard, Le Locle
Fermé le lundi
132-783400

Flashez sans tarder pour l'Escort Flash 1.6 16 V - maintenant au prix de la 1.4

unique moteur 1.6 Zetec
16 V 88 ch
sécurité de série avec arbag, ABS et protections latérales antichocs
exemplaires anti démarrage incl
appréciée direction assistée incl



Escort Flash 1.6 16V, 5 portes, Fr. 20 900.-
Ford

pratique existe aussi en break
agréable climatisation Fr. 980.-
et pare-brise chauffant Fr. 300.-
avantageuse maintenant chez votre concessionnaire Ford dès
Fr. 20 300.-
Leasing Fr. 225.-*

* 36 mois, 10 000 km/année, TVA incluse, acompte unique de Fr. 2500.-, prix catalogue Fr. 21 100.-

ÉPILATION DES JAMBES
(cire chaude, tiède ou froide, selon votre problème)
INSTITUT JUVENA
Grande-Rue 18
Le Locle
Tél. 039/31 36 31
132-788386

GARAGE ET CARROSSERIE Burkhalter
SUBARU CITROËN
Jaluse 2 2400 Le Locle Tél. 039/31 82 80
132-790453

Ford GARAGE DES 3 ROIS SA
Ford Crédit
132-789878

LA CHAUX-DE-FONDS
8, bd des Eplatures
LE LOCLE
51, rue de France
NEUCHÂTEL
11, Pierre-à-Mazel

...surtout
... le choix
à proximité!

Nous informons notre clientèle de notre
fermeture définitive
samedi 22 juin 1996
et nous la remercions de sa fidélité
Boutique Diane
Grande-Rue 28
2400 Le Locle
132-790190

Coiffure Salvatore
Maîtrise fédérale
Avec ou sans rendez-vous
Apprenti(e)s - étudiant(e)s 25%
DAMES - MESSIEURS
Rue du Temple 27, Le Locle
(dans bâtiment des Trois-Rois)
Tél. 039/31 67 31
132-783255

Pierre Matthey
Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
MOVADO
The Museum Watch.
Daniel-JeanRichard 31
Le Locle
Tél. 039/31 48 80 132-790454 **Fermé le lundi**

expert Robert
Rue du Temple 21
2400 Le Locle
C'est aussi LES NATEL - LES TÉLÉPHONES
LES DISC-CD ET LA TV-VIDÉO
132-790481

Qureshi
Vidéo-Centre
VIDEO · TV · HI-FI · VIDEO-CLUB
Télévision par satellite
plus de 100 programmes.
Démonstration au magasin.
Prix avantageux.
Place du Marché, 2400 Le Locle
Tél. 039/31 84 36
132-790192

GARAGE PANDOLFO
Location-vente Camping-car VW

Demandez nos conditions!
Garage Pandolfo - Rue Girardet 37
2400 Le Locle (NE) - Tél. 039/31 50 00
132-786881

La nouvelle Peugeot 406.



Elle constitue la synthèse idéale du plaisir et de la sécurité. Selon les versions, la 406 vous offre: airbag côté conducteur et passager, système padding dans les portières, sièges anti-sous-marinage, 3e feu stop ultra-rapide à diodes, un détecteur de pluie et la sophistication d'une suspension arrière multi-bras qui fait de votre conduite un modèle de confort.
Dès Fr. 26'400.-. **Pour que l'automobile soit toujours un plaisir.**

406
PEUGEOT

ENTILLES SA - STAND SA
GARAGE ET CARROSSERIE
Roger Simon
Léopold-Robert 146
Tél. 039/26 42 42
2300 La Chaux-de-Fonds

Girardet 25-27
Tél. 039/312 941
2400 Le Locle
132-790104

Restaurant Le Perroquet
Ouvert dès 6 heures
R. et B. Piémontési
France 16
Le Locle
Tél. 039/31 67 77

CE SOIR: ambiance accordéon avec Hausi, Walti et Dino
Filets de perche frais du lac Fr. 18.-
Jambon chaud - rôtis dès Fr. 17.-
Ainsi que notre carte
132-789705

...encore
... un accueil
chaleureux!

...un commerce **DYNAMIQUE!**

Morteau: l'eau au cœur des débats du Conseil

Potable, sans plus

Le Conseil municipal de Morteau s'est plongé mercredi soir dans les méandres de la gestion de l'eau de consommation qui, si elle s'avère indiscutablement potable, n'est pas forcément buvable malgré sa cherté.

Jean-Marie Binétruy, maire de Morteau, a mis les conseillers municipaux dans le bain du dossier fleuve de l'eau en rappelant quelques généralités.

Les 6791 habitants du chef-lieu consomment environ 555.000 m³ provenant de la source de Derrière-le-Mont et de la nappe phréatique.

Le précieux liquide est servi aux Mortuaciens via 35 km de canalisations. Cette eau passe préalablement à la «machine à laver», autrement dit la station de traitement située route de Montlebon, où le chlore, géné-

reusement déversé, fait office de lessive.

Il ressort du bilan 1995 que 28% des eaux injectées dans le réseau de distribution ne parviennent pas chez le consommateur. Une perte qui s'expliquerait, selon René Collenot, responsable de la SDEI (Société de distribution d'eau intercommunale) par la vétusté du réseau d'approvisionnement. «Nous avons effectué 47 interventions en 1995 pour colmater des fuites», observe M. Collenot, exprimant «de gros soucis pour 1996».

La qualité des eaux a fait l'objet, l'an dernier, de dix-sept analyses bactériologiques, toutes conformes, et de seize analyses physico-chimiques dont quatre présentaient une surcharge en ammonium, manganèse et fer. Aux craintes exprimées par les élus d'opposition Philippe Maignant et Jean-Marie Wakenhut concernant les risques présentés notamment par la teneur en ammonium, René Collenot a signa-

lé que «des analyses sont opérées dans l'eau brute avant son traitement à la station».

TREMBLEMENT DE TERRE?

Pour être limpide, Gérard Feuvrier, secrétaire général de la mairie, a précisé que par conséquent «l'eau qui est distribuée est toujours potable». «Potable, mais pas buvable», a nuancé M. Maignant, soulevant le problème de son surdosage en chlore tandis que son collègue Claude Faivre évoquait «l'aspect trouble de l'eau». René Collenot revenant sur les taux importants en manganèse, fer et ammonium enregistrés depuis quelques années n'a pas de réponse rationnelle et scientifique pour établir un quelconque lien de cause à effet mais renvoie à une hypothèse avancée par les géologues. «Ils pensent à un tremblement de terre survenu dans les couches géologiques de la vallée du Doubs», répercute le responsable de la SDEI.

Le problème chronique de la forte concentration en métaux lourds et en manganèse est corrigé au prix de fortes injections de chlore. La SDEI n'a pas le choix, observant que «la situation de traitement en fonction depuis trente ans est en quelque sorte démodée, sachant encore que sa capacité d'épuration est limitée à 1600 m³ par jour» (la pointe de consommation va jusqu'à 2500 m³). Jean-Marie Binétruy informe que des travaux de rénovation des canalisations sont achevés (rue Pasteur) ou sur le point d'être engagés (rues Victor-Hugo et de la Chaussée). Et, s'agissant du problème de fond posé par l'obsolescence des installations de traitement des eaux, il avertit que la construction d'une nouvelle usine exigerait un investissement de douze millions de FF.

FAIRE UNE QUÊTE

Le prix de l'eau facturé 23,08 FF le m³ au consommateur, mis en perspective avec la qualité de

l'eau, a inspiré la réflexion suivante à J. M. Wakenhut: «L'eau n'est pas très bonne et est chère, son prix suivant toujours une courbe ascendante. Aussi, je propose que la commune soumette le contrat d'affermage qui la lie à la SDEI à des experts indépendants comme le service public «2000» qui vient d'être créé.» Le maire acquiesce, assurant «qu'il n'y voit pas d'inconvénients».

Quant à Claude Faivre, il ironise en prenant connaissance du niveau de rémunération de la SDEI percevant 3,95 FF du m³. «J'avais envie de lancer une pétition pour revenir en régie municipale, mais j'ai l'intention de faire aujourd'hui une quête pour la SDEI. A la place de la SDEI, je me sauverais de Morteau». Le maire réagit pour dire que l'on pourrait effectivement baisser le prix de l'eau, mais en contrepartie d'un abonnement par client d'un coût de 1000 FF, abonnement qui n'existe pas actuellement». Pr.A.

Rédaction du HAUT-DOUBS

Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVES

Morteau

Faisceau lumineux

La municipalité de Morteau considérant que la source lumineuse émise par la discothèque le Monte-Christo constitue une pollution visuelle souhaite sa disparition. Etant donné qu'il ne s'agit pas d'un rayon laser mais d'une lampe électrique d'une puissance de 4000 watts, la discothèque n'est pas hors la loi. Aussi le maire ne désarme pas et espère bien trouver un arrangement à l'amiable pour obtenir l'extinction de ce feu. (p.a.)

Morteau Conseil sur cassette

Le maire Jean-Marie Binétruy, répondant aux vœux du conseiller d'opposition d'une retranscription plus fidèle des débats au sein du Conseil communal, propose d'enregistrer les séances sur cassette. (p.a.)

Morteau

Morte et enterrée

La régie municipale de pompes funèbres, inopérante de facto depuis trois ans, a été enterrée officiellement vendredi soir par la commune, malgré les protestations de l'opposition. (p.a.)

Morteau

Pas d'accident

Le chef de la police municipale, se fondant sur les statistiques fournies par la gendarmerie, a signalé que, depuis le 1er janvier 1996, aucun accident avec blessés n'avait été déploré en ville de Morteau. (p.a.)

Après deux ans de recherches

La résurrection du Bon Dieu de piété

Une statue en bois polychrome du XI^e siècle, volée en 1994 à l'oratoire de Belvoir, vient d'être retrouvée par les gendarmes.

Les paroissiens de Belvoir avaient sans doute abandonné tout espoir. Depuis le 1er février 1994, leur Bon Dieu de piété, qui rayonnait depuis des lustres dans l'oratoire, avait bel et bien disparu. Cette statue imposante représentant Dieu descendant son fils de la croix avait attiré la convoitise d'amateurs d'art peu scrupuleux. Et pour cause. Cette pièce datée du XI^e siècle était estimée par les spécialistes à environ un million de FF.

Misant sur le temps et l'oubli, les casseurs ont attendu près de deux ans avant de tenter de négocier cette pièce de grande valeur. Les gendarmes de la section des recherches bisontine ont finalement obtenu une information précieuse qui les a conduits à la bande de malfaiteurs. Trois mois de surveillance et de filature pour arriver au coup de filet de mercredi matin et à la découverte d'un petit trésor.

QUATRE STATUES

A l'heure du laitier, plusieurs équipes de militaires interve-

naient conjointement au domicile des suspects. Cinq personnes étaient arrêtées à Audincourt, Grosbois, Baume-les-Dames et Vermondans et aussitôt entendues par les enquêteurs. Parallèlement, les perquisitions permettaient de découvrir quatre statues dont l'une était immédiatement identifiée. «Le Bon Dieu de piété» de Belvoir est dans un bon état de conservation. Il a été remis jeudi après-midi au maire de la petite commune du massif du Lomont avec l'émotion que l'on imagine.

Reste que la bande ne s'était pas contentée de cette pièce de choix. Trois autres statues plus mal en point étaient découvertes et les enquêteurs s'efforçaient hier soir d'en déterminer l'origine. Les recueurs, déjà connus des gendarmes pour ce type de trafic, ont été mis en examen et remis en liberté à l'issue de leur audition. L'instruction en cours chez le juge Rachel Isabey doit établir leur degré de responsabilité et permettre d'identifier leurs complices éventuels. (psch)

Statues orphelines

Les enquêteurs de la section des recherches de la gendarmerie tentent toujours de déterminer la provenance de trois statues dont les propriétaires n'ont pas pu être identifiés.

L'une d'elle est en bois peint très ancien et mesure près de 1,10 m de hauteur. Elle représente un homme barbu et frisé, vêtu d'un pagne dont les contours sont soulignés à l'or fin. Son avant-bras gauche a malheureusement été brisé.

La seconde est plus petite, d'une taille d'environ quarante centimètres. C'est une femme dévêtue au visage et aux bras très finement sculptés. Ses cheveux sont coiffés en arrière et rassemblés par une natte. Il lui manque également le bras gauche.

Enfin la dernière pièce orpheline est en pierre. Toujours de dimension modeste, de 50 à 60 centimètres, elle représente un personnage qui porte un corps sans tête.

Toutes personnes susceptibles de fournir des renseignements sur ces œuvres peuvent contacter la section des recherches de la gendarmerie au Fort des Justices à Besançon. Tél: 81.40.50.00. (psch)

La musique en fête le 21 juin

Val de Morteau animé

Le 21 juin, c'est bien entendu le premier jour de l'été, mais c'est aussi depuis une dizaine d'années le jour de la Fête de la musique. C'est Jack Lang, alors ministre de la Culture de François Mitterrand, qui a lancé cette idée un peu folle de faire du 21 juin un jour où les musiciens sont maîtres de la rue jusqu'au petit matin, à la seule condition que toute manifestation organisée soit gratuite. La réussite a dépassé les espérances, puisqu'aujourd'hui la fête de la musique est devenue internationale.

Cette année, le val de Morteau propose de nombreuses animations.

Aux Gras, à la salle paroissiale, le Vidéo club télé Chateleu vous donne rendez-vous pour un grand bal avec l'orchestre «Mai et sa trompette et les Fleurs Saugettes». Participeront également à cette manifestation la chorale «La Chantorelle» et les enfants des écoles du village.

Aux Fins, le Comité des fêtes organise un défilé dans les rues avec l'Union Musicale puis un rassemblement à la salle polyvalente à 21 heures avec plusieurs groupes musicaux locaux (musique, chorale, groupes instrumentaux) pour un grand bal champêtre.

A Villers-le-Lac, l'Union commerciale et artisanale et le Comité des fêtes vous attendront sur la place du Casino dès 19 heures, avec en première partie la prestation de l'Ecole de musique et de danse, des deux

sociétés musicales locales et de la chorale. D'ailleurs ces trois sociétés exécuteront ensemble la chanson de Michel Fugain «Chante», que le Ministère de la culture a choisie pour être jouée dans toute la France en même temps. En deuxième partie, un bal sera animé par l'orchestre «Oasis».

A Morteau, la fête battra son plein puisque des animations sont prévues à de nombreux endroits: place des Marronniers (devant la mairie), à partir de 20 heures, vous pourrez écouter l'«Harmonie municipale» puis l'orchestre de Marielle Roy et apprécier l'Atelier de danse de Morteau. La soirée sera animée par RVM.

A 22 heures, place de la halle, les plus jeunes auront le loisir de découvrir une scène rock avec les groupes «Up to you», «ODD», «Broken Edge» et «MTS».

L'ensemble vocal «Sine Nomina» se produira devant le Château Pertuisier à 19 h 30, de même que l'atelier de danse de Morteau. Devant l'hôpital, ce même atelier de danse et la «Lyre mortuacienne» vous donnent rendez-vous à 19 h 30. La salle Klein accueillera quant à elle la chorale «La Cigale». Les bars ne seront pas en reste puisque le «Terminus», le «Bambou» et l'«American Bar» proposeront eux-aussi des concerts.

Signalons qu'en cas de pluie, les animations auront lieu salle Klein et à la salle des fêtes. T.M.

GASTRONOMIE

Hôtel-Restaurant



2412 Le Col-des-Roches
☎ 039/31 46 66

Vendredi et samedi
dès 20 heures
Country Music

avec
The Ozark Pionniers

Pour votre souper, nous vous proposons
notre carte américaine et mexicaine.

Se recommande: famille Meier
Veuillez réserver votre table.

132-790625

IMMOBILIER

Optimum Management SA
Case postale 33, 2606 Corgémont

À LOUER

Les loyers indiqués s'entendent
CHARGES COMPRIS

SONCEBOZ, 4 1/2 pces luxueux	Fr. 1500.-
CORGÉMONT, 3 pces luxueux	Fr. 1200.-
TRAMELAN, Combe-Aubert 8/10	
4 1/2 pièces	Fr. 750.-
TRAMELAN, Combe-Aubert 8/10	
3 1/2 pièces	Fr. 680.-
TRAMELAN, Grand-Rue 59	
4 1/2 pièces	Fr. 800.-
SAINT-IMIER, 3 pièces	Fr. 700.-
COURTELARY, 4 1/2 pièces	Fr. 1060.-
COURTELARY	
4 1/2 pièces dans combles	Fr. 1340.-
COURTELARY, garages	Fr. 100.-
LA CHAUX-DE-FONDS, rue du Locle	
garages fermés dans souterrain	Fr. 150.-

Tél. 032/97 11 33
Fax 032/97 26 66

LE LOCLE
Chemin des

Carabiniers 1 et 5

A louer pour le 30 juin 1996 ou date à convenir:

- Beaux appartements de 4 1/2 pièces (96 m²), confort (cuisines agencées, balcons).

A louer pour le 30 septembre 1996
- Bel appartement de 3 1/2 pièces (85 m²), confort (cuisine agencée, balcon).

Loyers en rapport avec les revenus des locataires (taxations fiscales de l'impôt fédéral direct).

Pour tout renseignement et location, s'adresser à:
Gérance des immeubles de la Caisse de pensions de l'Etat de Neuchâtel, Tivoli 22, 2003 Neuchâtel
☎ 038/39 64 90

28-53032

À VENDRE
chalet de 4 pièces

et dépendances sur terrain
en pleine propriété de 480 m²
à Cudrefin.

Ecrire sous chiffre Y 132-790470
à Publicitas, case postale 2054,
2302 La Chaux-de-Fonds.

132-790470

NARDIN

GÉRANCE IMMOBILIÈRE

A louer au Locle, Corbusier 21

● 1 1/2 PIÈCE Fr. 280.- + charges
cuisine, salle de bains, balcon.
Refait à neuf.

132-790387

Leopold-Robert 31 - 039/23 59 70
La Chaux-de-Fonds

LE LOCLE
rue des Envers
18-20-22

A louer dans immeubles en rénovation
(sans ascenseur)

- Appartements de 3 pièces (66 m²),
4 pièces (80 m²) et 5 pièces (108 m²,
duplex), cuisines agencées.
Date d'entrée: 30 juin 1996 ou à convenir.

- Appartements de 2 pièces (52 m²),
5 pièces (118 m²), 3 pièces (80 m²,
duplex) et 4 pièces (100 m²,
duplex), cuisines agencées.
Date d'entrée: 30 septembre et 30 novembre.

Loyers en rapport avec les revenus des locataires (taxations fiscales de l'impôt fédéral direct).

Pour tout renseignement et location, s'adresser à:
Caisse de pensions de l'Etat de Neuchâtel, gérance des immeubles, Tivoli 22, 2003 Neuchâtel,
☎ 038/39 64 90

28-53029

Envirocom, Neuchâtel: conférence du chercheur français F. Terrasson

Faut-il avoir peur de la nature?

Invité dans le cadre d'Envirocom 1996, le chercheur français et sociologue François Terrasson s'est plongé hier soir à l'aula des Jeunes Rives dans «La peur de la nature». Un voyage en diapositives dans les tréfonds de nos émotions et de notre inconscient. Un face-à-face avec soi-même en guise d'explication à nos comportements destructeurs.

Errer en plein désert, se promener la nuit dans une forêt, autant de péripéties qui nous ramènent à nos émotions primales. Celles-là même que nous qualifions de «naturelles» parce non maîtrisables. C'est là l'axiome premier du professeur Terrasson: l'homme, cet événement temporel microscopique à l'échelle de la vie de la Terre, définit ce qui est naturel par ce qui n'obéit pas à sa volonté.

Dans notre société «occidentalisée», tout est fait pour que l'homme oublie sa condition



d'animal organique fait de sang et de tripes. Même l'environnement bâti cherche à travers les formes et les matériaux à nier la nature pour affirmer la prétendue puissance humaine. L'homme d'aujourd'hui a rogné ses émotions, ses rêves, ses désirs et

ses pulsions. Et c'est bien à cause de cela que son comportement est devenu destructeur. Le grand moteur de la destruction de la nature est bien la peur que notre civilisation industrialisée en éprouve. Au point d'en arriver à la situation schizophré-

que qu'en postulant la protection de la nature, on la trahit.

Paradoxe? Les civilisations en harmonie avec la nature n'ont jamais eu de notion de protection de celle-ci, martèle François Terrasson. Les notions de ré-

serve et de parcs nationaux n'ont jamais habité les Inuits ou des tribus amazones, mais bien les seuls hommes «modernes» qui les y ont parqués. Ce faisant, le protecteur comme le destructeur travaillent en fait main dans la main parce que l'action de l'un comme de l'autre conduit à vouloir faire de la nature un produit «fabriqué» ou «consommable» et à déresponsabiliser l'individu face à son environnement, estime François Terrasson. En somme, à trop vouloir sauver, on «humanise». Pour le chercheur français, on se trompe de cible: «On veut nous inculquer l'idée qu'il faut protéger la nature. On devrait plutôt s'interroger sur les causes de sa destruction et sur comment faire cesser ces attaques». Comment sortir du cercle vicieux? Pratiquer une réelle politique d'intégration de l'homme dans la nature. Encore faut-il pour ce faire que l'homme réussisse à surmonter la peur que lui inspirent ses propres émotions réfléchies par la nature. Qu'il apprenne, en somme, à ne plus avoir peur d'avoir peur.

C. P.

Rédactions

CANTON

Claudio PERSONENI
Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

NEUCHÂTEL

Simone ECKLIN
Tél: 038/24 34 76
Fax: 038/24 34 67
Annette THORENS
Tél et fax: 038/31 62 04

BRÈVES

Marin-Epagnier
Autogruue en fête

La société Autogruue a fêté hier soir, à La Tène, les trente ans de sa fondation, un anniversaire marqué par un nouveau logo, la mise à disposition d'un document technique répondant aux normes de qualité ISO 9001 et la présentation d'un nouveau camion-grue destiné à remplacer le véhicule victime d'un incendie au début de l'année. La société, présidée par Attilio Turvani, gère un parc d'engins composé de quatre camions-grues, quatre pompes à béton et trois types de nacelles. (at)

Prix «Salut l'étranger!»
Que faire contre le racisme?

La Communauté neuchâteloise de travail pour l'intégration sociale des étrangers organise, lundi 24 juin à 17 h 30, une conférence publique dans la salle RE 48 de la Faculté des lettres, Espace Louis-Agassiz 1. Cette conférence sera donnée par Georg Kreiss, président de la Commission fédérale contre le racisme (CFR). L'occasion aussi de rappeler le prix «Salut l'étranger!», destiné à récompenser toute personne ou tout groupement qui s'illustre particulièrement par une activité en faveur de la tolérance. Les candidatures pour ce prix, qui a récompensé l'an dernier trois personnes, sont désormais ouvertes. Population et institutions publiques ou privées sont invitées à proposer des candidatures jusqu'au 30 septembre au Bureau du délégué aux étrangers, rue du Parc 117, 2300 La Chaux-de-Fonds. (comm)

RTN

6.00, 7.00, 8.00, 12.15, 18.00 Journal.
6.30, 7.30, 8.30, 9.00, 10.00, 11.00,
14.00, 15.00, 16.00, 17.00, 18.30, 19.00
Flash Infos. 6.15 PMU + rapports. 6.20
Bonjour chez vous. 6.45 Scénario mystère.
6.50 Flashwatt. 7.30 Flash Infos. 7.35
Revue de presse. 7.40 Eclats de bulles.
8.45 Le jeu du pied gauche. 8.50 Petites
annonces. 9.10 Les naissances. 9.20 Sé-
lection TV. 11.05 Sur un plateau: l'invité.
11.45 Carré d'As. 11.50 Petites an-
nonces. 12.30 Magazine Info. 13.05 Les
anniversaires. 13.50 Petites annonces.
14.40 Roule-ta-bille. 15.20 Trajectoires.
16.00 Dernière ligne droite avec la Na-
te-tomobile. 17.30 Ticket Corner. 18.55 Sé-
lection TV. 19.02 PMU + rapports. 19.03
Pad'Panique. 19.30 L'Emission sans
nom. 20.30 Génération Rap. 21.00 Noire
expérience. 22.00 Musique non-stop.

Ecole supérieure de cadres Remise de certificats

Récemment s'est déroulée à l'ESCEA (Ecole supérieure de cadres pour l'économie et l'administration) de Neuchâtel, la remise des certificats clôturant une année de cours de formation permanente intitulés «Introduction à la pratique du management et à la gestion d'entreprise».

Organisée depuis plusieurs années sous la direction de Jean-Paul Debrot, doyen de l'ESCEA et professeur de gestion d'entreprise, cette formation est destinée à toutes les personnes actives professionnellement et désireuses s'initier aux pratiques fondamentales de la gestion d'entreprise.

Les matières abordées constituent une première approche dans les domaines du management, des finances et des relations bancaires, du marketing, des ressources humaines et des connaissances juridiques. L'enseignement est assuré par des

professeurs de l'ESCEA. Lors de la remise des certificats à 24 des 43 participants, François Burgat, directeur de l'ESCEA s'est réjoui de l'intérêt et de la motivation manifestés dans ces cours et a relevé notamment le fait qu'ils peuvent constituer une introduction et un premier pas vers des études complètes, comme celles conduisant au diplôme d'économiste ESCEA. (comm)

LES LAURÉATS

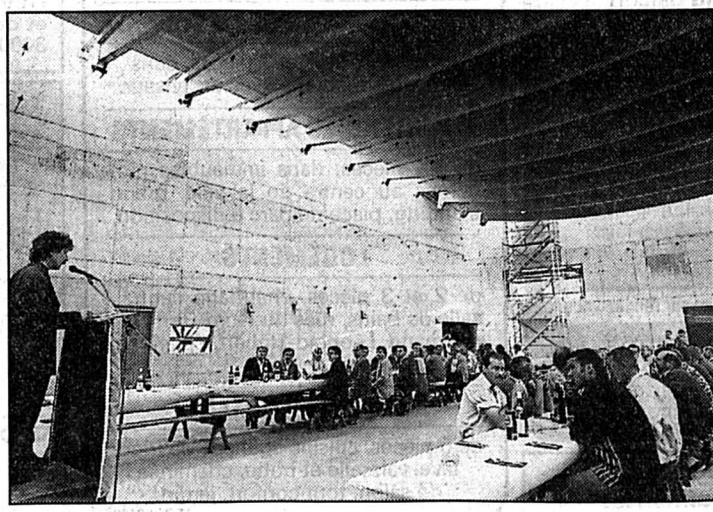
Virginie Barrat, Max Chatelain, Marc Chevillard, Yvan Dubois, Sandra Facchinetti, Jean-Marc Feller, Claude-Alain Gay, François Guinand, Roland Hiltbold, Monique Küng, Laurent Leschot, Michel Membrez, Jean-Claude Monin, Bernard Moser, Marc Moser, Bernard Pantillon, Jean-Luc Produit, Vincent Rihs, Robert Rossi, Hülya Teksen, Angelo Valenti, Antonio Vega, Romeo Walter, Patrick Zaugg.

Quartier des Acacias à Neuchâtel Levure à l'école

Une coutume a été respectée: la mise sous toit de l'école des Acacias II a été fêtée hier soir avec tous les acteurs de la construction. Modèle en matière de politique énergétique, cette deuxième école répond à un important accroissement du nombre de logements dans ce quartier, appelé encore à se développer.

Un crédit de 9,4 millions avait été accordé en mai 1995 en fa-

veur de la construction de 12 salles de classe, d'une salle de gymnastique et de locaux annexes. Les élèves y seront accueillis à la rentrée scolaire 1997. Quelque 250 enfants sont déjà inscrits pour 1996, un effectif impossible à contenir dans l'école actuelle. La direction des écoles loue des locaux à la rue de Puits-Godet depuis 1994 déjà... (at-Impar-Galley)



Guide pour les organisateurs de manifestations sportives Servir avant de contraindre

Première du genre en Suisse romande, le canton de Neuchâtel vient d'éditer un guide à l'intention des organisateurs de manifestations sportives. Une dizaine de pages et une carte en prime mentionnant les zones interdites à éviter pour leur permettre de se conformer aux législations en vigueur.

Courses à pied, d'orientation ou en VTT, marches populaires, rallies, motocross, manifestations de parapente, d'aile delta, de planches à voile ou équestres... les événements sportifs utilisant le domaine privé et public se sont multipliés ces dernières années. Si généralement tout se passe sans trop d'ennuis, les exemples de terrains non remis en état, de banderoles de signalisations et gobelets de ravitaillement abandonnés, ou de nuisances diverses ne manquent cependant pas.

Un constat qui a incité le Département de la gestion du territoire à mettre sur pied un guide pratique. Présenté hier à la presse par le conseiller d'Etat Pierre Hirschy, ce guide se veut avant tout «une manière de rendre service aux organisateurs; il ne vise aucunement à les mettre sous tutelle».

Arrêté du Conseil d'Etat à l'appui, le guide relève l'obligation désormais faite de demander une autorisation six mois avant la tenue de la manifestation et institue le Service des automobiles comme interlocuteur de référence, tout en rappelant la marche à suivre et les principes généraux à respecter.

A l'aide d'une carte annexée, la publication dresse aussi l'inventaire des sites interdits à toute manifestation et de ceux «sensibles» du point de vue de la protection de la nature où des manifestations peuvent être or-

ganisées mais sous certaines conditions. De plus y figurent les sentiers et chemins interdits aux VTT.

Tiré à 500 exemplaires, le guide sera remis aux communes et envoyé aux sociétés organisant des manifestations sportives. Il pourra aussi être obtenu auprès du Service des automobiles. A partir de quelle importance de manifestation faut-il solliciter une autorisation? En principe dès que la course donne lieu à des balisages ou signalements particuliers ou chaque fois qu'il y a utilisation particulière du territoire public. Un peu vague... Mais l'usage devrait permettre de mieux définir ces limites, rassure P. Hirschy. Dans le doute, mieux vaut donc systématiquement se renseigner. (cp)

● Renseignements: Service des automobiles et de la navigation, tél. (038) 39 63 20.

Groupe Sida Neuchâtel Informé sans relâche

Le Groupe Sida Neuchâtel (GSN), fondé en 1988, œuvre depuis lors sans relâche pour faire passer le message de la prévention. Il offre une permanence téléphonique à Peseux et la possibilité de pratiquer le test de dépistage de manière anonyme; il va à la rencontre de la population, reçoit des groupes, forme des bénévoles à l'accompagnement des malades et de leur famille.

Le président de l'association, Pierre Siegenthaler, ne peut évidemment pas chiffrer l'impact des campagnes d'information soutenues ou menées par le GSN. Mais il est convaincu de leur efficacité car la courbe des cas de séropositivité a cessé de croître de manière exponentielle dans le canton de Neuchâtel. Il y a là matière à se réjouir, certes, mais pas à baisser la garde: le risque de contamination n'est pas diminué pour autant.

UNIQUE EN SUISSE

La présence du GSN dans les manifestations est devenue

chose courante. Sa permanence téléphonique est de plus en plus sollicitée. Les demandes de test de dépistage anonymes ont aussi évolué et le GSN est d'ailleurs la seule antenne régionale de l'Aide suisse contre le sida à offrir ce service. La formule est appréciée. Elle comprend un entretien individuel au moment du test et lors de la communication de son résultat.

Le GSN suit actuellement avec intérêt un projet de l'Office fédéral de la santé publique qui veut axer l'information sur une partie de la population non touchée jusqu'ici, les requérants d'asile. Les responsables des deux centres d'hébergement de premier accueil du canton ont favorablement répondu à cette idée. A Berne, un groupe d'étude s'est aussi attaché au tourisme et tente d'initier quelque chose avec les agences de voyages.

Le 1er décembre 1995, le GSN a publié un premier numéro de «Réflexe», à l'occasion de la Journée mondiale du sida. Le

bulletin devait paraître tous les trois mois, mais il a été décidé d'en faire une parution semestrielle. Mis à la disposition des clients dans les pharmacies, ou dans les cabinets médicaux, on peut aussi l'obtenir sur abonnement. (at)

AVIS URGENT

... nous transformons...

VENTE TRÈS SPÉCIALE

-30% à -70%

toute l'orfèvrerie
et certaine bijouterieJEAN-FRANÇOIS MICHAUD
PLACE PURY - TEL. 038/25 19 64 - NEUCHÂTEL

28-5394

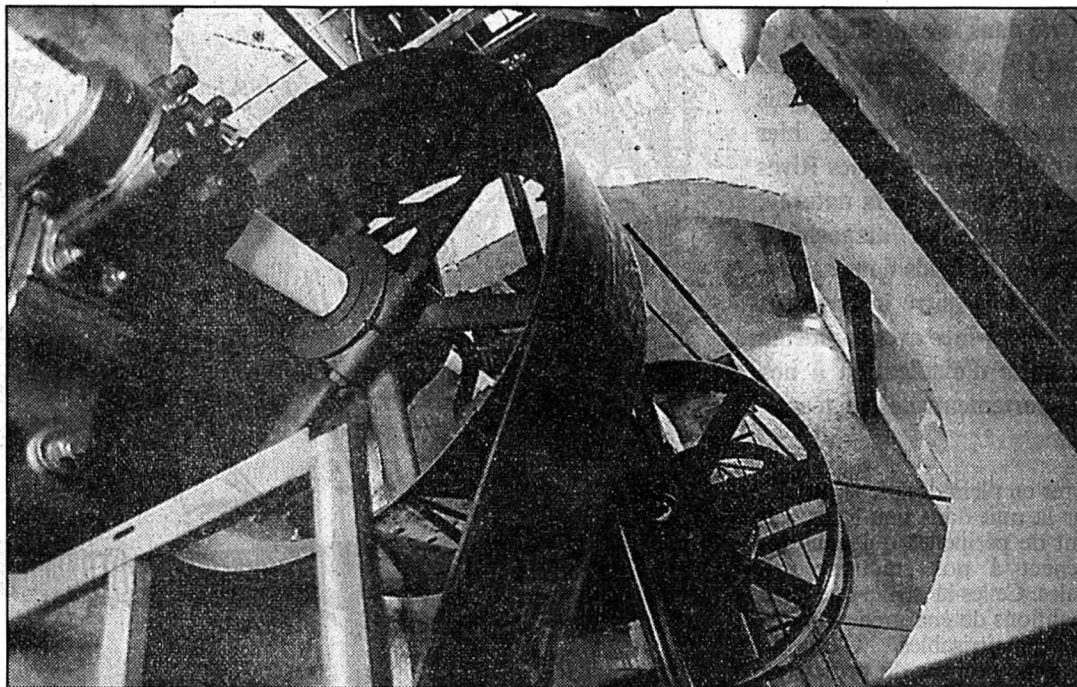
Développement de la zone transfrontalière Mont d'Or-Chasseron

Tourisme prioritaire

Après le diagnostic, les actions! Définies comme concrètes. L'étude de la Communauté de travail du Jura (CTJ) sur l'aménagement et le développement concertés de l'aire transfrontalière Mont d'Or-Chasseron aborde une phase plus terre à terre. Les actions prioritaires retenues, au nombre de quatre et concernant essentiellement le tourisme, ont été présentées mercredi soir à Couvet.

L'aire Mont d'Or-Chasseron? C'est la zone recouvrant, grosso modo, le territoire compris entre les trois pôles urbains que sont Pontarlier, Vallorbe et le couple Fleurier-Couvet. L'étude initiée par la CTJ a d'abord débouché sur un diagnostic qui a permis d'identifier les axes de développement transfrontalier (tourisme, culture, formation et transports publics).

Les axes identifiés, un comité de pilotage, formé de représentants de la région concernée, et des bureaux spécialisés ont défini une quinzaine d'actions grâce aux informations recueillies. Parmi ces actions, quatre sont considérées comme prioritaires. Les autres - intéressant les domaines de la formation et des transports notamment - seront



Musée hydraulique de Saint-Sulpice

Un circuit thématique autour de l'eau devrait voir le jour dans un délai d'une année. (Impar-Galley-a)

intégrées dans un programme de travail qui sera mis en œuvre à plus long terme.

Les actions prioritaires devraient être menées à bien dans un délai d'une année. Elles font la part belle au tourisme. Il est prévu de mettre sur pied un circuit thématique transfrontalier autour de l'eau. L'objectif est de faire découvrir des sites dans le but de renforcer l'identité jurassienne franco-suisse.

CIRCUITS GRAND PUBLIC

Le circuit à créer - qui transitera par le Musée hydraulique de Saint-Sulpice - sera didactique et destiné aux écoliers dans un premier temps, pour ensuite s'élargir au grand public. Il s'agit maintenant de recenser les sites, d'élaborer un document d'information pour les écoles, de mettre en œuvre le circuit et de diffuser le prospectus. A

terme, d'autres circuits (art roman, vitraux...) pourraient voir le jour.

La seconde action a pour objectif d'accroître la coopération entre les acteurs du tourisme. Les responsables de sites et des offices de promotion vont se rencontrer et faire connaissance. Ce qui devrait favoriser l'émergence d'actions touristiques communes. A moyen terme (automne 1997), on organisera un

«workshop» pour les autocaristes, les aînés et les médias.

COUVERTURE MÉDIATIQUE

Avec la troisième action, on envisage d'aboutir à une cohérence signalétique sur le terrain pour favoriser le repérage à l'intérieur de la région et renforcer son image à plus long terme. Il s'agira notamment de préparer une ligne graphique que l'on retrouvera sur les panneaux, sur les prospectus voire sur les produits de la zone. On pourrait profiter de la création du circuit thématique sur l'eau pour expérimenter une nouvelle politique signalétique, extensible ensuite à l'ensemble de la zone CTJ.

Enfin, la quatrième action concerne la couverture médiatique de la zone Mont d'Or-Chasseron, l'objectif étant de promouvoir systématiquement les manifestations et les sites. Le listing des journalistes travaillant sur l'aire d'étude est terminé et sera diffusé auprès des responsables touristiques. Les rédacteurs, eux, recevront une liste des personnes pouvant leur transmettre des informations. A terme, on prévoit de publier une liste de manifestations, de mettre en place une rubrique des lecteurs transfrontaliers dans les journaux.

Il faudra attendre l'été 1997 pour savoir si les actions prioritaires choisies aboutiront à des réalisations concrètes. MDC

Rédactions

VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/53 16 46
Fax: 038/53 43 31

VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

BRÈVE

Boudevillers

Dossiers répartis

Lors de sa première séance de la législature, le Conseil communal de Boudevillers a constitué son bureau et désigné ses délégués aux différentes instances intercommunales. C'est ainsi que Pierre-Ivan Guyot, le nouveau président de commune, s'occupera de la surveillance générale, des finances et impôts, des bâtiments et de la prévoyance sociale. Le vice-président Christian Chiffelle veillera à la destinée de l'eau, de la station d'épuration et à la gestion des déchets. Reynald Mamin, le secrétaire, prendra en main l'électricité, l'enseignement et la formation, et Janine Kocher, la vice-secrétaire, les travaux publics, la santé, la culture, les loisirs et les sports. Enfin, François Jacot aura la responsabilité de la police, de la police du feu, de la protection civile, de l'agriculture et des forêts. (jm)

AGENDA

Montmollin

Fête villageoise

Les habitants de Montmollin fraterniseront demain dès 17 h 30 à l'occasion de leur traditionnelle fête de la jeunesse et villageoise. Le programme débutera par un spectacle des classes primaires pour se poursuivre par divers jeux, une tombola et une cantine dès 18 h 30. Un bal terminera la manifestation dès 22 heures. (ag)

Boudevillers et ses deux hameaux au même réseau

L'eau rapproche le bas du haut

Le village de Boudevillers et ses deux hameaux de Malvillers et de La Jonchère puisent depuis quelques jours leur eau dans un réseau interconnecté, au prix de plusieurs années de travaux. La réalisation a été récemment inaugurée par les autorités communales, les représentants de l'Etat et les acteurs du projet. L'eau potable est ainsi gérée de manière plus économique et plus moderne dans la commune.

Le nouveau président de commune de Boudevillers, Pierre-Ivan Guyot, voit dans l'interconnexion des réseaux d'eau du village et des hameaux de La Jonchère et de Malvillers un trait d'union et un symbole de solidarité entre le bas et le haut de la commune, tout comme les tunnels de la J20, entre le Littoral et les Montagnes neuchâtel-

loises. Lors de cette inauguration, il a rappelé que le Conseil communal s'était déjà préoccupé de relier les réseaux dès le milieu des années quatre-vingt. Boudevillers disposait en effet d'eau en suffisance, alors que Malvillers et La Jonchère en manquaient cruellement. Cela obligeait la commune à acheter de l'eau de secours - coûteuse - aux Geneveys-sur-Coffrane. De plus, en cas d'incendie, le réseau souffrait aussi d'un manque de pression.

Un premier crédit de 420.000 fr avait été débloqué en 1989 pour poser une conduite d'alimentation entre Boudevillers et Malvillers, en profitant des travaux de construction de la J20. En 1993, les élus ont octroyé un second crédit de 1,1 million pour la construction du réservoir de La Chotte et tous les ou-

vrages techniques d'interconnexion. François Steinmann, l'ingénieur du projet, s'est félicité de la volonté des autorités locales de tirer un maximum de profit des ressources en eau de la commune, pour en assurer une gestion moderne, efficace et satisfaisante pour les usagers.

COMPLEXITÉ AQUATIQUE

Le réseau d'eau de Boudevillers - Malvillers - La Jonchère est complexe. Son cerveau, le tableau central installé dans le bâtiment du réservoir de La Chotte, assure la mise en marche automatique des pompes dans l'une ou l'autre des cinq stations ou captages, en fonction des besoins. La réserve incendie - soit 600 mètres cubes - est centralisée au réservoir de Malvillers, point le plus élevé

des installations. L'eau du lac, qui passe par Boudevillers par le biais de la conduite du Syndicat d'alimentation en eau du Val-de-Ruz et des Montagnes neuchâtelaises (Sivamo), se déverse également dans ces ouvrages d'interconnexion.

Les travaux d'aménagement, très intéressants pour tous les corps de métier engagés, ont permis aux entreprises adjudicataires d'oublier un peu la morosité économique actuelle. L'inauguration a été suivie d'une journée portes ouvertes qui n'a malheureusement attiré qu'une vingtaine de personnes. Celles-ci ont pu visiter les réservoirs, les stations de pompage et de désinfection aux rayons ultraviolets - le chlore a été abandonné - et poser des questions aux personnes compétentes. J. M.

Montmollin

Bureau formé

La formation du bureau du Conseil général de Montmollin n'a pas été de tout repos, surtout en ce qui concerne l'élection du premier citoyen du village.

Les nouveaux élus, réunis récemment, ont en effet nommé Blaise Girardin au perchoir, par sept voix contre six à son « concurrent », le doyen d'âge Jean-Louis Glauser. Ce dernier a toutefois obtenu le fauteuil de vice-président.

Le secrétariat a aussi donné lieu à quelques atermoiements. Après les refus d'Alain Chautems et de Daniel Etter, Isabelle Gobbo a finalement accepté de s'en charger. Son adjoint sera finalement Alain Chautems, après les désistements de Daniel Etter, de François Ceppi et de Jean-Jacques Maridor.

John Jeanneret et François Ceppi ont enfin accédé sans difficulté à la questure. (phc)

DIVERS

Génial!

Un lave-linge automatique pour 5 kg et un tumbler pour 2,5 kg dans la même machine

Novamatic WT 1000.1 S
Laver automatiquement et sécher "prêt-à-ranger" dans un petit espace (H 85, L 59,5, P 52 cm). Tous les programmes, peut être raccordé partout. Livraison/raccordement/montage effectués par les professionnels de chez Fust.

Un prix sensationnel de fr. Loc./m. 58.- AS inclus



Nous avons toutes les grandes marques au stock
BOSCH Electrolux AEG
NOVAMATIC Bauknecht Miele

AS = abonnement service
Dans toutes les succursales
Fust chez Jelmoli • INNOVATION • GRAND PASSAGE

05-317061/4x4

A louer à La Chaux-de-Fonds

LOCAUX INDUSTRIELS

Disponibles mi-juillet 1996. 160 m² de plain-pied, accès direct pour véhicules. Idéal pour artisan ou petite industrie. ☎ 039/241 150

132-790177

A louer rue du Grenier 36

locaux 100 m²

plain-pied, équipés, air comprimé, électricité, grand coffre, bureau, WC. Idéal pour atelier de mécanique.

Location: Fr. 1000.- sans les charges.

☎ 039/28 21 32, M. Surdez.

132-790363

IMMOBILIER

A VENDRE

Quartier ouest La Chaux-de-Fonds

Appartement de 3 1/2 pièces

- séjour avec grand balcon
- deux chambres à coucher
- cuisine agencée et habitable
- salle de bains/WC
- ascenseur

Vue et dégagement.

A proximité des transports publics

Fonds propres minimum Fr. 17 000.- charges financières Fr. 482.- par mois grâce au système aide fédérale ou notre coopérative de cautionnement immobilier CCI/LPPE

Notice à disposition voir sur rendez-vous.

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

Publicité intensive, Publicité par annonces

132-789875



GÉRANCE CHARLES BERSET SA LA CHAUX-DE-FONDS ☎ 039/23 78 33 Fax 039/23 77 42

POUR DATE À CONVENIR À LOUER

QUARTIER DE L'EST

logements de 1 et 2 pièces, dans immeuble moderne avec ascenseur.

MAGNIFIQUES APPARTEMENTS

de 4 1/2 pièces, dans immeubles modernes au centre de la ville, grand standing, place de parc à disposition.

LOGEMENTS

de 2 et 3 pièces, chauffage central, salle de bains, rues du Nord, Temple-Allemand, Léopold-Robert, Eplatures, Fiaz, Jardinière.

BEL APPARTEMENT

de 5 pièces, cuisine agencée de frigo, lave-vaisselle et hotte, cheminée de salon, tout confort, jardin.

132-790492

A louer dès le 1er juillet, avenue Léopold-Robert 76, La Chaux-de-Fonds

3 appartements d'une pièce au 2e, 4e et 6e étages

Loyer: Fr. 490.- + Fr. 75.- charges
Pour visiter: Mme Thourot (concièrge) ☎ 039/23 17 86 à partir de 17 heures

Pour renseignements et location: DEVO, société immobilière et de gérances SA, Seidenweg 17, 3000 Berne 9. ☎ 031/302 34 61

5-320526

A VENDRE

A La Chaux-de-Fonds Aux Foulets

MAGNIFIQUE APPARTEMENT DE 6 PIÈCES

Dans petit immeuble résidentiel de construction soignée avec ascenseur, à proximité des transports publics. Surface habitable: 160 m² env. avec balcon. Comprend: cuisine agencée, salon avec baie vitrée, 2 salles d'eau, 4 chambres à coucher, hall d'entrée, grand balcon et garage.

Rapport qualité prix excellent.

espace & habitat

Av. Léopold-Robert 67
Tél. 039/23 77 77-76

132-789859

Cadastre du bruit négligé

Le Jura au diapason

Faute d'argent, mais aussi de réelle volonté politique, le canton du Jura a négligé de se doter d'un cadastre du bruit, dont la législation fédérale exigeait la mise au point avant mars 1992. Ainsi se sont envolés quelques centaines de milliers de francs de subventions allouées par la Confédération, par exemple lors de l'aménagement de giratoires qui ralentissent la circulation et diminuent les émissions de bruit.

Avec quatre ans de retard, le Jura se met enfin au diapason fédéral. C'est ce qu'ont affirmé, au cours d'une conférence de presse, le ministre de l'Équipement Pierre Kohler et le chef du Service de l'aménagement du territoire M. Dominique Nusbaumer, hier à Delémont. Le canton affectera à cette fin dans l'établissement du cadastre du bruit les 110.000 fr qui lui incombent, le solde étant supporté par la Confédération (100.000 fr) et la Transjurane (190.000 francs).

INGÉNIEURS NEUCHÂTELOIS

L'étude globale du projet sera confiée à un bureau d'ingénieurs neuchâtelois spécialisé dans ce domaine. Les mesures subséquentes pourront être conduites par l'administration cantonale et les communes jurassiennes.

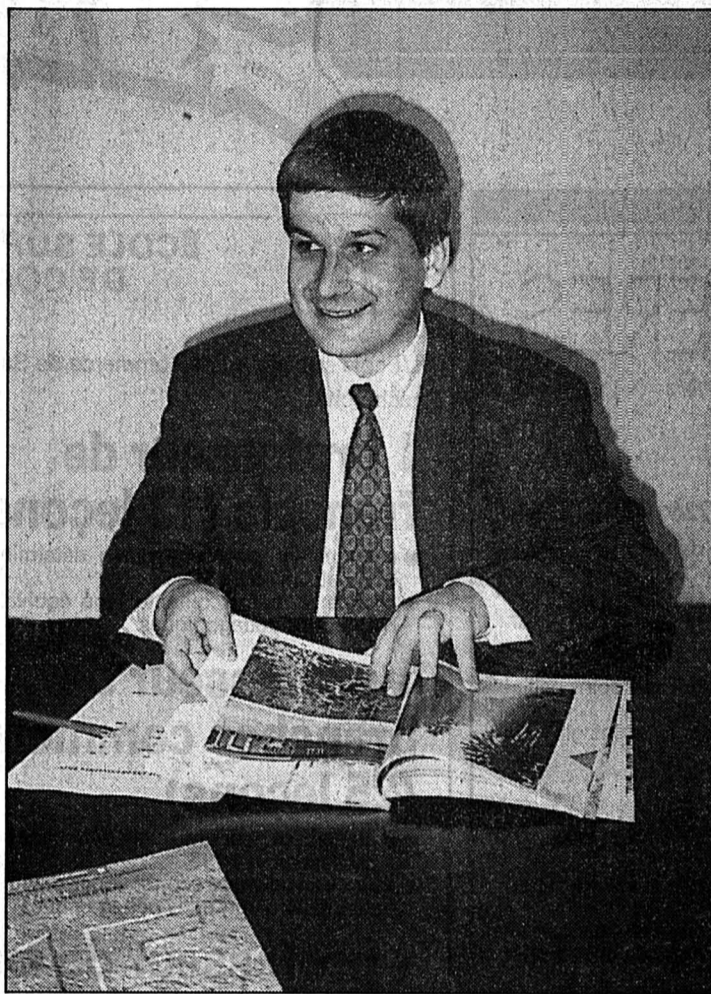
L'ordonnance fédérale exige d'établir dans chaque commune une carte intégrée au plan de zones qui fixe les limites de bruit admissibles. Il s'agit aussi bien du bruit émis par une installation (émission) que de celui qui est perçu à l'intérieur d'un immeuble (immission). Il faut fixer des valeurs maximales (en décibels), assainir les endroits où elles sont dépassées et prendre des mesures préventives. Une des sources de bruit étant la circulation motorisée, il sera tenu compte des simulations actualisées se rapportant à la mise en service de la Transjurane.

L'étude durera environ 18 mois. Elle aboutira à un document informatique qui sera tenu à jour.

Dans chaque commune, des zones de sensibilités différentes seront établies et les installations non conformes devront être adaptées, en principe avant 2003, mais ce délai ne sera pas respecté. Le cadastre fera l'objet d'un dépôt public pouvant entraîner le dépôt d'oppositions.

MESURES PRÉVENTIVES

Le plus souvent, des mesures préventives éviteront de créer des conflits, par exemple en érigeant des zones à bâtir dans des lieux non soumis au bruit, en modifiant les zones existantes, en réglementant la construction. La limitation du trafic motorisé et celle de la vitesse des véhicules sont des mesures de même type. En principe, dès que le flot de véhicules dépasse 3000 unités par jour, des mesures de préven-



Après quatre ans de retard

Le ministre P. Kohler fait enfin établir le cadastre du bruit exigé par la Confédération.

tion s'imposent. Comme un tiers seulement des communes disposent déjà de plans de zones

adaptés à ces exigences, le canton devra suppléer les communes.

Rencontre Jura-Neuchâtel

Santé et adjudications

Selon la tradition, les exécutifs neuchâtelois et jurassiens se sont rencontrés mercredi soir à Saignelégier où les Jurassiens ont offert un repas à leurs hôtes voisins.

Au cours des discussions informelles qui se sont déroulées, le petit différend relatif à l'adjudication des travaux de maçonnerie du Centre professionnel de Delémont a été aplani. Les motifs de la préférence donnée par le Jura à un consortium jurassien, dont l'offre était plus chère que celle d'un entrepreneur neuchâtelois, ont été expliqués.

Les deux cantons entendent poursuivre leur collaboration dans tous les domaines où elle se développe déjà. En outre, ils entreprendront de concert une étude sur la santé de leur population respective. La rencontre a ainsi permis de faire le point sur plusieurs formes de ces relations.

DES PREUVES

Comme nous l'indiquons ci-dessus, le Jura confiera l'étude du cadastre du bruit à un bureau d'ingénieurs de Neuchâtel. Il entamera au plus vite des améliorations de la J18 qui faciliteront les relations routières intercantionales. Le Gouvernement prouve en outre qu'il assume ses engagements en matière d'adjudications. Il vient d'attribuer la pose de gaine technique dans le tunnel du Mont-Terri à une entreprise valaisanne et la pose d'éléments de façades préfabriquées au Centre professionnel de Delémont à un entrepreneur vaudois. (vg)

Rédaction

JURA
Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85
Michel GOGNIAT

BRÈVES

Gouvernement

Crédits et déménagement

Le Gouvernement a alloué un crédit de 80.000 fr en vue d'améliorations techniques et de facilités de nettoyage à la piscine des Tilleuls à Porrentruy et un autre de 12.000 fr à une mission industrielle en Slovaquie centrale. En outre, le Service des arts et métiers et la section de l'état civil déménageront les 21, 24 et 25 juin des Texerans à Morépoint E, à Delémont. Ils seront fermés les 24 et 25 juin. (vg)

Municipalité de Porrentruy

1,5 million de déficit

Le Conseil de ville de Porrentruy se prononcera sur les comptes 1995 qui accusent un excédent de charges de 1,54 million conforme au budget. Ce mauvais résultat est atteint alors même que les recettes fiscales ont augmenté de 670.000 francs. A l'inverse, les frais de l'enseignement, de l'aide sociale et de la santé ont ensemble augmenté de 800.000 francs. (vg)

AGENDA

Cercle d'archéologie
Excursion à Avenches

Le Cercle d'archéologie de l'Emulation invite tout un chacun à une excursion guidée sur les sites d'Avenches et de Petinesca (Studen), complétée par une visite du Jennsberg (oppidum et sanctuaire). La journée se terminera à Bienné par un souper romain servi au musée Schwab. Le prix de l'excursion est de 70 fr (120 pour un couple). Inscriptions et renseignements jusqu'au 22 juin auprès de François Schifferdecker (066) 66.57.88 ou 74.48.83. (mgo)

J'ÉCOUTE 1008
FREQUENCE JURA

5.58 Ephéméride. 6.00 Infos FJ. 6.08 Le journal du matin. 7.00 Infos JF. 7.05 Le journal du matin. 7.15 Regard sur le monde. 8.00 Infos FJ. 8.05 Le journal du matin. 9.05 Transparence. A votre avis. 10.00 Flash FJ. 10.05 Transparence. 10.15 Odyssee du rire. 10.30 Info Plus. 11.05 Eldorado. 11.15 Jouer n'est pas gagné! 11.45 Jeu du rire. 12.00 Infos titres. 12.15 Jura Midi. 12.35 Météo. 12.37 Carnet rose. 12.45 Gros plan. 13.00 Troc en stock. 13.30 Juke-Box. 16.03 Sortie de secours. 18.00 Jura soir. 18.17 Météo. 18.20 Question de temps. 18.30 Rappel des titres. 18.31 Question de temps. 19.00 Les top des héros. 19.31 Rappel des titres. 19.31 Les ensoirées. 0.00 Trafic de nuit.

Péréquation financière en question

Jura et Neuchâtel défavorisés?

Dans une motion - première intervention qu'il dépose au Conseil national - le Jurassien François Lachat, PDC, propose de modifier deux articles de la loi de péréquation financière intercantonale et de l'ordonnance.

Il demande de porter de 13 à 15% la quote-part des cantons à l'impôt fédéral direct (IFD). Simultanément, la part que les cantons reçoivent selon leurs rendements serait réduite de 17 à 15%.

SYSTÈME PERVERS

Dans le développement de sa motion, François Lachat tend

à démontrer que la péréquation a été influencée si défavorablement qu'un canton «riche» comme Zoug reçoit davantage de paiements de transfert par habitant que les autres cantons financièrement forts, davantage aussi que la plupart des cantons de capacité financière moyenne et même davantage que quelques cantons financièrement faibles, ce qui est un comble.

Ainsi, la péréquation, au lieu d'atténuer les inégalités les accentue encore.

En outre, les cantons faibles financièrement sont davantage touchés que les autres par la réduction des subventions fédé-

rales et d'autres mesures d'économie. De plus, les subventions fédérales concernant les HES ne sont plus fondées sur la capacité financière, ce qui est contraire à la Constitution.

SOLIDARITÉ ENTRE FAIBLES ET FORTS

La modification proposée, sans alourdir la charge fédérale, prouverait la volonté de la Confédération de favoriser la solidarité entre les cantons forts et les cantons faibles financièrement.

La modification proposée apporterait un supplément de recettes de 4,71 millions au canton du Jura et de 6,23 millions à celui de Neuchâtel. (vg)

Sortie de la Revue Jurassica

Rapports et recherches

La revue annuelle du Centre d'études et de recherches (CER) de l'Office du patrimoine historique paraît sous une couverture agrémentée d'une œuvre de René Myrha. Elle comprend les rapports de gestion des différents partenaires du CER, auxquels s'ajoutent diverses recherches universitaires.

Parmi celles-ci, citons le «Quotidien religieux, imaginaire et résistance pendant le Kulturkampf» dans le Jura bernois, par Corinne Maître. Jacques Henry présente une étude sur les habitants de Porrentruy au début du XIXe siècle. Nathalie Jolissaint se livre à une analyse de la bibliothèque de Roland Béguelin, sous l'angle de son activité de militant francophone, alors qu'Yves Mlemann examine le contenu du dépôt monétaire de Coeuve découvert en

1840 et qui contient plus de 400 pièces de monnaies.

Les rapports de gestion évoquent les activités du CER à l'Hôtel des Halles en pleine transformation à Porrentruy, celles de l'office du patrimoine historique doté d'un nouveau chef, Michel Hauser, celles du délégué aux Affaires culturelles, des archives et de la Bibliothèque cantonale, des musées, de la collection des beaux-arts, de la protection des biens culturels et celles des monuments historiques et enfin du Service d'archéologie occupé par les fouilles sur la Transjurane. Est encore abordé le travail de la Fondation des archives de l'Ancien Evêché de Bâle, gérées par les cantons de Berne et du Jura. (vg)

● Revue Jurassica, Office du patrimoine historique, Porrentruy.

Apprentissages

Des offres

Le canton du Jura dispose encore de places d'apprentissage offertes aux jeunes terminant leur scolarité cet été.

A la suite d'un envoi de circulaires à quelque 2000 entreprises, 35 places d'apprentissage ont été annoncées tout récemment au Service de la formation et aux Centres d'orientation professionnelle (téléphones 066 22 77 27, 66 24 30, 21 52 20 et 039 51 21 10). Il s'agit de 8 employés de commerce, 5 vendeurs, 3 électriciens, 2 constructeurs d'appareils, de routes, cuisiniers, dessinateur en génie civil, mécanicien d'automobiles, de précision et d'une place dans les professions suivantes: ferblantier, fromager, menuisier, modelleur de fondeur, monteur en chauffage, peintre en bâtiments et sommelière.

Environ 900 jeunes terminent leur scolarité à fin juin, dont 500 en moyenne entament un apprentissage. (vg)

Hôpital régional de Delémont

Deux services rénovés

L'Hôpital régional de Delémont (HRD) ouvre samedi ses portes au public qui pourra visiter deux services complètement rénovés: celui des soins intensifs et celui de la radiologie.

Ce dernier a été adapté suite à la décision du Parlement d'avril 1993 qui a octroyé un crédit de 10 millions de francs, ce qui a permis de remplacer des machines datant de 10 à 25 ans. Vu l'importance de la commande, les fournisseurs ont accepté d'accorder une garantie pendant deux ans au lieu d'un.

Le service des soins intensifs (SSI) a lui été déplacé à l'étage des urgences, ce qui est logique

puisque 70% de patients du SSI sont admis en urgence. En outre, les infrastructures techniques étaient inadéquates et ont été modernisées. Le SSI est doté d'installations de surveillance des patients qui sont à la pointe du progrès et permettent une veille constante des malades.

Ces travaux, évalués à 7,3 millions, coûteront en définitive 7 millions. Ils seront amortis pendant sept ans, dans les comptes ordinaires de l'HRD. Ils ont été lancés en quelques mois et ont pu profiter du bonus d'investissement de 10% concédé par la Confédération. La population pourra visiter ces deux services samedi de 10 à 12 h. et de 13 à 16 heures. (vg)

Tronçon Saint-Brais - Montfaucon

660.000 francs pour la J18

L'Exécutif jurassien se présente devant son Parlement pour solliciter un crédit de 660.000 fr pour la J18. C'est le tronçon Saint-Brais - Montfaucon qui est jugé prioritaire. Le Gouvernement rappelle que la J18 vient d'être classée route principale par Berne, ce qui lui vaut un taux de subvention de 71,1%.

Les Ponts et chaussées estiment que l'aménagement global de cette route, qui va de Glovelier à La Chaux-de-Fonds, coûtera 150 millions de francs. Décision a été prise de procéder par étape. Dans ce cadre, le tronçon Saint-Brais-Montfaucon est jugé prioritaire. En effet, sur ce secteur, la route est étroite, bosselée, si-

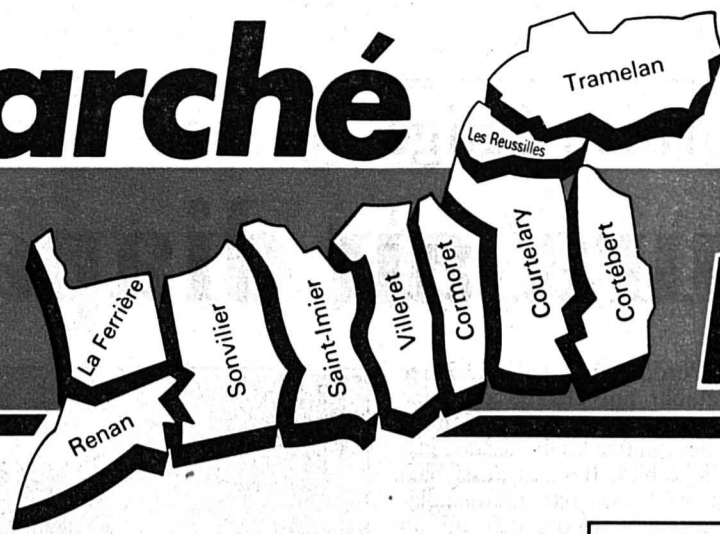
neuse. La visibilité y est en outre médiocre.

TRAVERSÉE DES BOIS

En parallèle, la traversée des Bois voit son étude aboutir avec la mise à l'enquête du projet. Dans cette portion aussi les travaux pourraient débuter en 1997.

Des études géologiques, budgétées à 200.000 fr, vont précéder les travaux sur le tronçon Saint-Brais-Montfaucon à la fin de cette année. En 1997, la fin des études techniques devraient conduire à un projet définitif (310.000 fr). La mise à l'enquête et l'approbation du projet, pour un montant de 150.000 fr, devraient être rendues public début 1998. MGO

Votre marché



Le Vallon

OFFRES D'EMPLOI

LES LOVIÈRES

HOME «LES LOVIÈRES» – 2720 TRAMELAN
recherche pour compléter son équipe dynamique

2 INFIRMIERS(ÈRES) DIPLÔMÉ(E)S à temps partiel (taux à négocier)

– motivé(e)s par la gériatrie et l'application des soins palliatifs
– cadre de travail moderne adéquat pour les soins globaux aux malades chroniques

1 ANIMATEUR(TRICE) à 50%

ayant:
– une facilité de l'approche relationnelle et du travail en équipe pluridisciplinaire
– un esprit d'initiative et d'adaptation aux polyhandicaps
– un sens de la créativité dans le domaine artisanal et intérêt pour les activités socio-culturelles.

Rétribution selon l'échelle cantonale bernoise.
Les offres manuscrites, curriculum vitae et documents usuels, sont à adresser jusqu'au 28 juin 1996 à:
Direction du home «Les Lovières»
Mme A.-M. Ledermann
Les Lovières 2, 2720 Tramelan

6-122241



ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE

L'École supérieure de commerce de Saint-Imier recherche:

1 professeur de français (13 leçons)

● engagement pour une durée déterminée du 12 août 1996 au 31 juillet 1997
● licence en lettres ou titre jugé équivalent et certificat d'aptitudes pédagogiques

1 professeur de branches commerciales (25 leçons)

● engagement pour une durée déterminée de fin août 1996 à fin décembre 1996
● licence en sciences économiques ou titre jugé équivalent et certificat d'aptitudes pédagogiques

1 professeur de sport (4 leçons)

● engagement pour une durée déterminée du 12 août 1996 au 31 juillet 1997

La direction se tient à disposition pour toute demande de renseignements complémentaires (☎ 039/41 21 79).

Les postulations avec copie des diplômes et certificats doivent parvenir à la direction de l'École supérieure de commerce, M. Christian Hostettler, Agassiz 12, 2610 Saint-Imier, jusqu'au 29 juin 1996.

6-12119

Entreprise du vallon de Saint-Imier cherche

COUTURIÈRE

évent. ménagère avec bonnes connaissances de couture, repassage, etc.

Poste à 50% selon entente

Faire offre sous chiffre F 6-121816 à Publicitas, case postale 1155, 2501 Biel/Bienne 1.

6-12816

IMMOBILIER

A vendre à Saint-Imier

Salon de coiffure

avec fidèle clientèle. Loyer modéré.

Faire offre sous chiffre F 6-122243 à Publicitas, case postale 1155, 2501 Biel/Bienne 1.

6-122243

A vendre à Cormoret

ancienne petite ferme

à rénover, comprenant 2 appartements de 3 pièces, écurie, grange.

415 m² de terrain, valeur officielle Fr. 103900.–

Pour traiter, s'adresser à Me Henri Schlupe, notaire à Saint-Imier, ☎ 039/41 42 88

6-557388

VACANCES - VOYAGES



Tour 8 jours «Sicile classique»

Fr. 1090.–

du 31 mars au 31 octobre
Vols depuis Genève
+ Tour guidé en car
+ Hôtel*** + Demi-pension
(Mai - septembre + Fr. 100.–)

Circuit à la découverte des hauts lieux de la Sicile classique, avec un programme intense de visites archéologiques et historiques.

Réservations, renseignements et conditions auprès de notre agence
rue de la Gare 24, 2610 Saint-Imier
☎ 039/41 22 44

6-12008

Promotion CLUB OPTIC

Pour vos vacances...
...votre lunette de soleil
à votre vue!

Monture et verres compris.

SOLAIRES OPTIQUES
ENFANTS *(6/2)

*Fr. 119.–

SOLAIRES
OPTIQUES *(6/2)

*Fr. 129.–

VERRES PROGRESSIFS
SOLAIRES *(6/2)

*Fr. 349.–

Offres valables jusqu'au 31 août!

MAÎTRE OPTICIEN
I OPTIQUE
PARATTE TRAMELAN

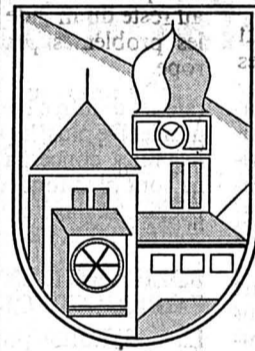
Grand-Rue 147
2720 Tramelan
Tél. 032/975 444

von
gunten

MAÎTRE OPTICIEN SSOO
2300 La Chaux-de-Fonds
23, av. L.-Robert 039/23 50 44

Prochaine
parution
de
cette
rubrique:

vendredi
23 août
1996



IMÉRIALE SAINT-IMIER 21 et 22 juin

Vendredi 21 juin, 19 h 30

CORTÈGE DES PROMOTIONS

Notre jeunesse présente: «TOUT CE QUI VOLE»

Samedi 22 juin, dès 9 h

Musique de rue
avec Gilles Rémy
et son orchestre

Courses
de minimotos

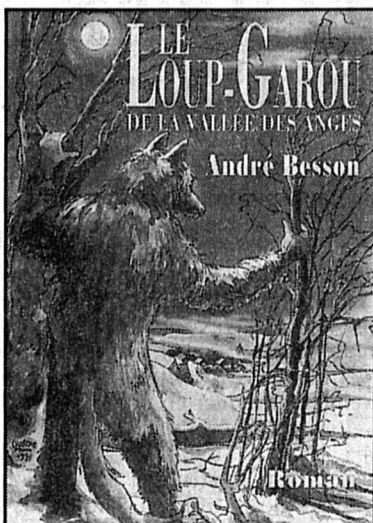
Vols
en hélicoptère

Elastic
Jump

Animation
RJB

Jeux — Tombola
Guinguettes
Carrousels

6-120607



Le loup-garou de la Vallée des Anges

ROMAN – André Besson

Le premier à passer fut Martin Tissot, un blondinet qui allait sur ses dix ans.

– Non, j'ai pas vu le Jean-Baptiste hier après-midi, répondit-il à la veuve. J'étais vers Vriange...

Les autres ne purent lui fournir aucun renseignement. Seul, Jacou Doble, le plus âgé des petits bergers, et le dernier à avoir vu le disparu, raconta:

– Il était avec moi hier matin. On a pâture en direction du Champ-qui-Vire. On a mangé nos paniers ensemble sous le gros châtaignier, puis je l'ai quitté pour mener mes bêtes du côté des Grandes Herbues. Après, je ne l'ai plus revu.

– Au moment où tu l'as quitté, il n'était pas malade? s'inquiéta la Gasparde.

– Non.

– Vous vous trouviez loin de la lisière de la forêt?

– Pas tellement. Je lui ai même dit de faire attention que ses chèvres n'entrent pas dans le bois. L'année dernière, Gabriel Saunot en a perdu une, comme ça.

– Et que t'a-t-il répondu?

– Rien.

– Le Bastardot n'était-il pas dans les parages?

– Je ne l'ai point vu...

Les renseignements glanés par la veuve étaient plutôt maigres. Elle retint cependant que la veille, à midi, Jean-Baptiste avait consommé ses petites provisions sous le gros châtaignier. A cette heure-là, il était encore en bonne santé. Sa disparition s'était donc produite plus tard, dans le courant de l'après-midi.

Après avoir remercié le gamin, la Gasparde lui demanda s'il voulait lui rendre le service de joindre ses chèvres

à son troupeau pour les emmener pâturer, afin qu'elle puisse poursuivre ses recherches. Jacou Doble accepta et s'en alla avec les bêtes de la veuve. Débarrassée de ce souci, elle reprit le chemin des communaux.

CHAPITRE III

Le Badiot

La Gasparde se retrouva à nouveau sur les prés communaux. C'était un radieux matin d'été. Une lumière dorée découpait le relief du paysage que l'on découvrait jusqu'aux lointains bleutés des montagnes du haut-pays jurassien.

(A suivre)

Ecole secondaire de Tramelan: enquête sur les ados et l'actualité

Un intérêt très moyen...

En dernière année scolaire, les adolescents ne manifestent qu'un intérêt moyen pour les problèmes d'actualité. Mais ils sont prêts à s'investir, à participer, afin que la présentation de ces problèmes soit plus parlante et attractive pour eux. Une enquête menée par les aînés de l'école secondaire de Tramelan, dans toute la Suisse romande et à l'instigation de Raoul Voirol, le démontre clairement.

Lancée à la mi-mai dernier (voir ci-contre), cette vaste enquête a permis aux jeunes Tramelots de récolter pas moins de 1102 questionnaires, émanant des élèves de 51 classes. Des classes terminales, réparties dans toute la Suisse romande, Jura bernois compris. Thème et donc titre de l'enquête: «L'intérêt des adolescents en dernière année scolaire pour les problèmes d'actualité présentés à la télévision».

En préambule, les auteurs soulignent qu'avec 70,6% de questionnaires retournés – de quoi faire des envieux dans les bureaux de vote... – les résultats de leur enquête peuvent être considérés comme crédibles et véritablement représentatifs des avis exprimés par les adolescents consultés.

QUI SONT-ILS?

La première partie du questionnaire a permis de déterminer le profil moyen des élèves consultés, à commencer par le fait que 76% des répondants ont entre 14 et 16 ans, les 24% restants – 10e année scolaire ou élèves ayant entamé leur scolarité plus tard que la moyenne – ayant entre 16 et 18 ans.

En ce qui concerne le sexe des sondés, les enquêteurs ont approché de très près la répartition révélée par le dernier recensement fédéral (50,7% de fem-

mes), puisqu'ils ont touché 52% de filles et 48% de garçons. Quant à la provenance des écoliers questionnés, la parité est quasiment respectée entre les milieux urbain (48%) et campagnard (52%).

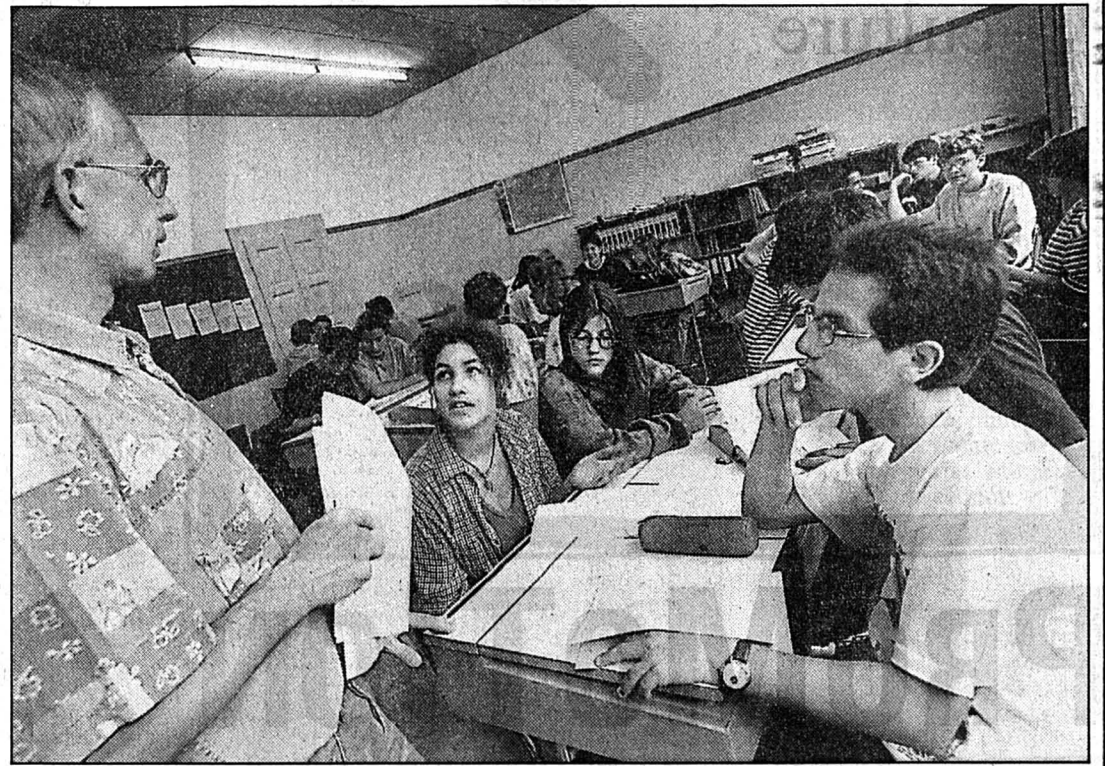
Au niveau de la répartition selon la langue maternelle, 85% des réponses sont le fait d'élèves francophones, le portugais, l'espagnol, l'italien et l'allemand faisant l'essentiel des 15% restants. Sans oublier, cependant, parmi les écoliers parlant une autre langue encore, que l'on trouve une majorité d'adolescents provenant d'ex-Yougoslavie.

A relever par ailleurs que 75% des questionnaires ont été remplis par des ressortissants suisses ou à double nationalité. Enfin, les auteurs ont pu préciser que les sondés se recrutent pour 46% dans la section pré-gymnasiale, pour 23% dans la section moderne et pour 31% dans les classes préprofessionnelles. En ajoutant que la moitié au moins des élèves terminant leur scolarité du degré secondaire I se préparent à entrer en degré secondaire II.

LE SEXE ET LE NIVEAU PRESQUE SANS INFLUENCE

Abordant le cœur de l'enquête, à savoir les liens entre ces adolescents et les problèmes d'actualité, les enquêteurs ont démontré tout d'abord que le sexe n'a à peu près aucune influence sur les résultats, pas davantage d'ailleurs que le niveau scolaire. C'est à peine si l'on constate un intérêt légèrement plus soutenu de la part des garçons et de la section pré-gymnasiale par rapport à la section préprofessionnelle.

Les chiffres sont globalement très parlants: 70% des élèves interrogés ne manifestent qu'un intérêt moyen pour les problèmes d'actualité! Seuls 15% des sondés qualifient leur intérêt de «soutenu», tandis que 13%



Tramelan, école secondaire

Les élèves de neuvième année ont réalisé une enquête sur toute la Suisse romande, qui fera l'objet d'un reportage télévisé. (Impar-Leuenberger)

utilisent l'adjectif «faible» et 2% celui de «nul».

Plus loin, les enquêteurs ont voulu cerner la zone géographique de l'intérêt manifesté par leurs contemporains, en leur faisant choisir entre les problèmes propres à la Suisse, propres à l'Europe et propres au reste du monde. Or 50% des réponses révèlent que leurs auteurs n'ont pas de préférence quant à la provenance géographique des thèmes d'actualité, tandis que 30% manifestent une prédilection pour les questions relatives au reste du monde et 13% pour les problèmes propres à l'Europe.

Quant aux questions exclusivement helvétiques, le désintérêt des ados est manifeste, puisque 7% seulement des sondés affirment s'y intéresser plus particulièrement...

DU CONCRET ET DU PETIT ÉCRAN!

La tiédeur de leur intérêt pour les problèmes d'actualité, les écoliers interrogés la confirment par leurs choix entre les trois branches scolaires proposées par les enquêteurs: les sciences (42%) arrivant en tête, par ordre de préférence, devant la géographie (30%) et l'histoire (27%). Or, il est évident que les problèmes d'actualité sont souvent liés aux thèmes abordés en leçons d'histoire.

Analysant ces chiffres, les auteurs y voient la prédilection des adolescents pour les choses concrètes, telles qu'elles sont enseignées en classe de sciences ou de géographie.

Quant aux supports d'information dont ils disposent chez eux, les écoliers interrogés ont quasiment tous un poste de télévision sous leur toit (97,3%). La radio est présente à leur domicile à raison de 87,8%, tandis

que 79,8% d'entre eux vivent dans un ménage disposant d'un quotidien au moins.

En ce qui concerne leur préférence, parmi les moyens d'information, on ne surprendra personne en précisant qu'ils sont 68% à plébisciter la télévision. La radio n'a pas la cote auprès de cette tranche d'âge – pour ce qui concerne l'information exclusivement, cela va de soi! –, puisqu'elle ne récolte que 6% des suffrages, tandis que la presse écrite doit se contenter de 15% des voix.

LE GROS SUCCÈS DE «À BON ENTENDEUR»

Quant à la chaîne sur laquelle ils préfèrent suivre un journal télévisé, 47% des élèves consultés optent pour la TV suisse romande et 36% pour l'une des principales chaînes françaises. A relever que de nombreux adolescents étrangers optent pour la chaîne de leur pays d'origine.

Mais s'ils sont fidèles à la TV, seuls 13% des sondés suivent six à sept fois par semaine un journal télévisé. 35% le font à quatre ou cinq reprises par semaine et 40% à deux ou trois reprises. 12%, enfin, précisent qu'ils ne suivent jamais un journal télévisé.

Les auteurs soulignent l'importance (52%) du groupe d'adolescents qui ne regardent les informations télévisées que trois fois par semaine au plus.

Quant aux autres émissions qui ont leur préférence, «A bon entendeur» arrive en tête, avec 46,6% des suffrages, devant «Temps Présent» (34,9%), «Tell Quel» (26,6%) et le Télétexte (26,3%). «Table Ouverte» n'est citée que dans 1,2% des réponses.

Une fois encore, les enquêteurs constatent que leurs contemporains marquent une prédilection certaine pour les thèmes concrets, traités rapidement de surcroît, qui sont le fait de «A bon entendeur». (de)

Mal compris, mal aimés...

Si la majorité des écoliers interrogés disent comprendre au moins souvent les sujets traités par le téléjournal de la TSR, il est cependant frappant de constater le nombre des causes qu'ils citent pour expliquer leur difficulté de compréhension, à commencer par le vocabulaire utilisé. Mais, plus étonnant encore, 28% des réponses affirment, en le regrettant, que les images éveillent l'émotion plus que la réflexion.

Mais l'intérêt de ce chapitre réside essentiellement dans les propositions émises par les adolescents consultés pour augmenter leur intérêt pour les émissions d'information. Ainsi 57% d'entre eux souhaitent que l'on y développe des sujets plus en rapport avec les préoccupations de leur tranche d'âge et pas moins de 46% suggèrent que la TSR reçoive plus souvent des adolescents sur les plateaux, lors d'émissions développant des sujets d'actualité!

Ils sont prêts à s'investir et à s'intéresser, les jeunes, au point que 41% des sondés souhaitent que soit créé un Téléjournal destiné aux adolescents. Autres suggestions: une présentation de l'information sous forme de jeux et une meilleure part réservée à la gaieté et à l'humour. (de)

Rédaction

du JURA BERNOIS

Dominique EGGELER

Tél: 039/44 18 00

Fax: 039/44 17 07

Nicolas CHIESA

Tél/fax: 039/41 22 22

BRÈVES

Dans «Macolin»

Pourquoi pas l'inter-crosse?

L'inter-crosse est un jeu d'équipe sans contact physique, basé essentiellement sur le fair-play, particulièrement approprié aux enfants et qui peut se jouer en salle comme en plein air, sans nécessiter de terrain particulier. Les écoliers l'apprennent très rapidement et les règles, fort simples, peuvent être développées par les enfants eux-mêmes. L'inter-crosse, qui stimule la bilatéralité et la coordination, fait l'objet d'un reportage dans le numéro 6 de «Macolin», la revue de l'Ecole fédérale de sport. L'athlétisme, le football des plus jeunes et les effets d'un cycle d'endurance en milieu scolaire y sont également abordés. On obtient cette revue en s'adressant à la rédaction, EFSM, 2532 Macolin, tél. 032 276 299. (sp)

Saint-Imier

Deux amendes

Le Conseil municipal imérien a infligé une amende à chacune des deux personnes qui ne se sont pas présentées au bureau de vote, pour y accomplir les tâches découlant du Règlement d'administration, à l'occasion des votations fédérales et communales du 9 juin dernier. (cm)

AGENDA

Moutier

La Fête de l'Unité

Vaste programme que celui de la Fête de l'Unité, qui commencera ce soir sur le coup de 19 h avec la réception officielle de la Municipalité et l'ouverture des caisses et de la cantine. A 20 h 45, événement de cette édition 1996, la revue satirique «L'as-tu r'vue», interprétée par des «politico-médiens». Dès 23 h, Francis Lachat emmènera la danse. Demain, on répètera le même programme, mais avec un bal au son de Paulet Raetz. Dimanche enfin, concert-apéritif à 11 h, avant le repas des familles. A 14 h 30 se tiendra la réunion des militants, sur la place Roland-Béguelin. La manifestation officielle est fixée à 15 h 45, tandis que Francis Lachat emmènera une fois encore le bal, dès 16 h 30. A l'exception de la réunion des militants, toutes ces festivités se dérouleront bien évidemment sous le chapiteau de la place du Collège. (de)

Deux Tramelots au TJ Midi

L'initiative de cette enquête revient à Raoul Voirol, un enseignant du collège tramelot. Ses motivations premières: la réalisation d'un travail d'enquête tel qu'il figure au programme de français, ainsi que la vérification du désintérêt constaté, en leçon d'histoire, pour les problèmes d'actualité.

Avec la collaboration de ses deux collègues enseignants de dernière année, sous le parrainage de la TSR, Raoul Voirol a pu donner suite au vœu de ses élèves eux-mêmes, lesquels souhaitaient étendre leur enquête à la Suisse romande.

Parti de la section générale de neuvième année, ce travail n'a pu être réalisé qu'avec le concours des deux autres sections (moderne et classique/scientifique). De surcroît, l'analyse des résultats a été confiée à une vingtaine d'élèves, qui s'y sont attelés dans le cadre d'un cours à option.

Si le dépouillement est maintenant achevé, tandis que la conclusion générale de l'enquête sera mise au net aujourd'hui même, l'événement ne s'arrêtera pourtant pas là pour les écoliers tramelots.

En effet, lundi prochain le 24 juin, l'équipe régionale de la Télévision suisse romande se rendra à l'école secondaire tramelote pour y réaliser un reportage concernant cette enquête.

Et le lendemain, le mardi 25 juin, deux élèves participeront au TJ Midi. Christophe Wyss et Aïcha Bourbia représenteront effectivement tous leurs camarades, pour commenter les résultats de leur travail. (de)

Entre Saint-Imier et Sévenans

Convention pour les ingénieurs

Le directeur de l'Ecole d'ingénieurs de Saint-Imier (EISI) M. Jean-Pierre Rérat et celui de l'Institut polytechnique de Sévenans (IPSé, Territoire de Belfort), M. Jean Balubois ont signé jeudi, dans les locaux de l'Ecole d'horlogerie et de microtechnique de Porrentruy, une convention de coopération valable cinq ans. Ces signatures ont été apposées à Porrentruy en raison du rôle moteur que l'EHMP a joué en vue de cet aboutissement.

Cette convention vise trois objectifs: échanger des étudiants entre les deux établissements, faire de même avec les enseignants, utiliser des locaux et du matériel commun et mettre sur pied des formations postgrade, qui pourraient être offertes dans les trois établissements, celui de Porrentruy inclus.

QUELS DOMAINES?

La convention a une durée de cinq ans et est renouvelable.

L'IPSé forme des ingénieurs dans la mécanique et l'informatique, tout en dispensant une formation en humanités et en menant des activités de recherches en laboratoire, notamment en ergonomie, traitements de surface et modélisation.

Elle noue des contacts étroits avec l'industrie et désire s'ouvrir largement sur les entreprises.

L'IPSé a 830 étudiants et entend étendre ses surfaces prochainement.

Selon la convention, les étudiants diplômés d'une HES (donc de l'EISI) pourraient accéder au troisième des cinq semestres conduisant au diplôme d'ingénieur de l'IPSé.

Le titulaire d'une maturité professionnelle technique serait admis en début de cycle, à neuf semestres du diplôme d'ingénieur.

L'échange d'étudiants pourrait porter sur des stages d'un

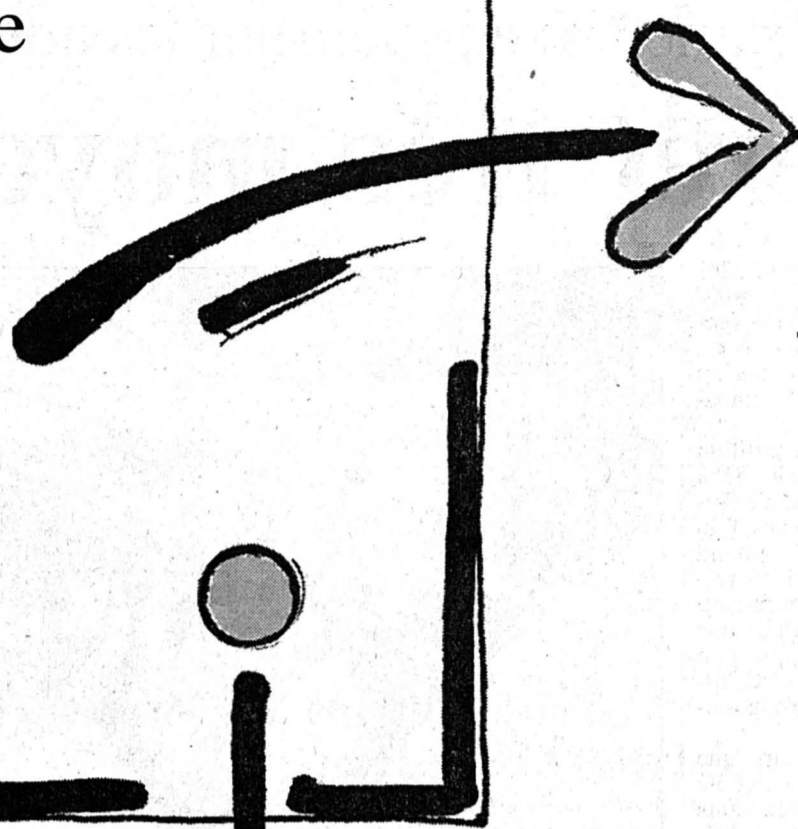
semestre, celui des enseignants aussi. L'IPSé en compte une septantaine.

Des accommodements devront être trouvés afin que le séjour des étudiants français soit possible à des conditions financières acceptables.

Après avoir présenté chacun leur école, les deux directeurs ont signé la convention qui donne le branle à une coopération riche de promesses.

V. G.

Commerce
artisanat
sport
culture



Tramelan uni et fort

PROMOTION

• Menuiserie • Cuisines • Chapes

lauber sa

Rue de Courtelary 30-33 Tél. 032/97 45 73
Expo Fax 032/97 46 26
2720 TRAMELAN

ACTION Lames nordiques, qualité B
Fr. 14.-/m²

• Fabrication de lames • Rénovations • Escaliers

• Construction de maisons familiales

PROFITEZ!
LIQUIDATION PARTIELLE
pour cause de
transformation

**RABAIS DE
20 à 50%**

BIJOUTERIE

PELLETIER
TRAMELAN

Tél. 032 97 55 66

**Auto-école
Tramelan-Reconvilier
Annelise Sifringer**

Rte de Saules 27
2732 Reconvilier
Tél. 032/91 20 70
ou 077/31.03.60

1 cours de sensibilisation
chaque mois!

ROY S.à.r.l.

Menuiserie
Agencement

Maison clef en main

Les Reussilles 032/97 51 37

Chêne naturel, faces massives

meubles geiser sa

Chambre à coucher comprenant:
1 lit 180 x 200 cm, 2 chevets, 1 armoire 5 portes
net **Fr. 4400.-** livré - installé

Grand parking!

meubles geiser sa
2720 TRAMELAN
Grand-Rue 13+17
Tél. 032 97 45 76

HÔTEL DE LA CLEF

Les Reussilles

Fermé le jeudi Tél. 032/97 49 80
Fax 032/97 42 04

F. M. TSCHAN
Librairie - Papeterie - Jouets
2720 Tramelan
Tél. 032/97 51 18
Fax 032/97 46 03

Pour vos vacances:
cartes routières, guides, livres de poche, jeux de voyage.
OUVERT PENDANT LES VACANCES

expert Hit

27, 28, 29 juin

LES PRIX EXPLOSENT

- des % à en perdre la tête
- des CD et des bons à gagner

expert Télémontagne

2726 Saignelégier, Rue des Sommètres 1a
tél. 039/51 22 30, fax. 039/51 22 05
2720 Tramelan, Grand-Rue 153
tél. 032/97 43 84, fax. 032/97 53 36

audio • télécom • vidéo

Assemblée communale de Villeret

Une pluie de décisions

Les gens de Villeret ont-ils eu peur de l'indigestion? Toujours est-il que 7% seulement de l'électorat s'est attaqué à l'ordre du jour copieux proposé au menu de la dernière assemblée communale. L'adoption du règlement communal du service de défense aura servi de plat de résistance alors que les nouvelles orientations scolaires sont, elles, acceptées sans opposition.

En préambule, les citoyens sont vus invités à se prononcer sur les comptes de l'école secondaire et sur les comptes communaux. Présentés par Michel Walthert, administrateur des finances, ces deux décomptes ont été approuvés sans discussion. Relevons que la quote-part de Villeret à la communauté scolaire secondaire de Courtelary-Cormoret-Villeret a été de 66.412 francs, ce qui représente une somme de 2075 francs par élève.

Les comptes communaux 95 bouclent, eux, avec un excédent de charge de l'ordre de 56.000 francs alors que le budget laissait supposer un déficit de 80.000 francs. Le résultat est dès lors satisfaisant, ce d'autant plus que les recettes fiscales ont été de 6,7% inférieures aux prévisions budgétaires. A relever que les charges ont été réduites dans la presque totalité des diverses tâches du compte de fonctionnement.

AUTOFINANCEMENT RECHERCHÉ

Après une discussion nourrie, les citoyens de Villeret se sont montrés plus réceptifs que leurs voisins imériens à un nouveau règlement communal du service



Voisins mais différents

Contrairement aux Imériens, les habitants de Villeret ont accepté de voir leur service de défense régi par un nouveau règlement communal.

de défense. En fait, et avec surprise, ce n'est pas l'obligation de servir des dames qui fut principalement mise en cause mais bien plus l'argumentation du plafond de la taxe d'exemption, désormais fixé à 400 francs en lieu et place de 200 francs. Au grand soulagement de l'état-major du service de défense, le texte proposé, englobant deux modifications mineures, a passé la rampe par 27 voix contre 12.

Il faut préciser que ce règlement est moins contraignant

qu'initialement redouté. Par exemple, si l'un des deux membres du couple est incorporé au service de défense, ou n'a plus l'âge de servir, son conjoint est automatiquement libéré du service actif et du paiement de la taxe. De plus des exceptions sont possibles, notamment pour les femmes seules avec enfants ou pour les invalides. Signalons enfin au niveau du calcul de la taxe d'exemption que l'exécutif n'appliquera pas à l'avenir un taux de 10% de l'impôt commu-

nal mais plus vraisemblablement un taux de 6 à 7% de l'impôt cantonal. L'autofinancement du service est le seul but recherché.

La future organisation scolaire impliquant les communes de Courtelary, Cormoret et Villeret a donné lieu à moins de discussions. Le nouveau règlement du futur syndicat scolaire des trois communes a été accepté par 33 voix sans opposition. Cette nouvelle organisation scolaire, ap-

plée à remplacer le syndicat scolaire secondaire et le regroupement primaire, entrera en vigueur le 1er août prochain.

Les trois communes doivent maintenant trouver les personnes intéressées à siéger et à prendre des responsabilités dans les divers organes du futur syndicat. Celui-ci comprendra une assemblée des délégués de 15 représentants, une commission d'école de 9 membres ainsi que quatre sous-commissions permanentes. Tous les postes seront équitablement répartis entre les trois communes. A ce sujet, les personnes intéressées sont appelées à s'annoncer par écrit au secrétariat municipal jusqu'à la fin de ce mois.

TERRAIN À CONSTRUIRE

Deux crédits ont reçu l'aval des citoyens. 165.000 francs seront consacrés à la rénovation du bâtiment Clairvue et 100.000 francs à la réfection de la rue Neuve.

Décidément fourni, l'ordre du jour de l'assemblée communale a également permis d'approuver la modification No 3 du plan de quartier des Planches. Cette décision permettra dans l'immédiat la construction de maisons familiales aux abords de la rue des Sources nouvellement aménagée ainsi que dans l'axe de cette dernière, direction est.

Comme l'a exposé Bernard Walthert, conseiller municipal, la zone d'habitat groupé initialement prévue au centre de la zone des Planches à quant à elle été déplacée au nord et ce, dans le cadre de la création d'une zone à planification obligatoire. Villeret offre ainsi la possibilité de construire seize nouvelles maisons familiales dans sa zone à bâtir des Planches. Avis aux amateurs. (mw)

BRÈVES

Saint-Imier

Zone bleue bientôt suspendue

Comme de coutume, les autorités imériennes ont décidé de suspendre les contrôles de stationnement en zone bleue, du lundi 15 juillet au samedi 10 août prochains, ceci compte tenu des expériences positives enregistrées ces dernières années. On pourra donc parker son véhicule, dans les secteurs en zone bleue, au-delà du temps prescrit et sans apposer le disque réglementaire. Ces mesures ne s'appliquent bien évidemment qu'à la zone bleue. Il va de soi que toutes les autres règles de circulation devront être respectées scrupuleusement. (cm)

Saint-Imier

La Fête nationale au stand de tir

Cet été comme de coutume, la manifestation marquant la Fête nationale se déroulera au stand de tir. L'organisation en a été confiée au Corps de musique de Saint-Imier et à la Fanfare des cadets. Le programme de la manifestation sera élaboré tout prochainement. (cm)

Saint-Imier

Nonante bougies

Le 14 juin dernier, Mary-Louise Aeschlimann, conseillère municipale, et Rémy Aellig, assistant social, se sont rendus au home Hébron, où ils ont eu le plaisir de fêter René Perrelet pour son 90e anniversaire. Le jubilaire a reçu des autorités le traditionnel cadeau, à savoir deux vrenelis et une gerbe de fleurs. (cm)

Radio Jura bernois

6.00 Flash. 6.10 Amorces. 6.30 Flash. 6.45 Jeu. 7.00 Journal. 7.30 Flash. 7.45 Tél. du jour. 8.00 Flash. 8.30 Flash. 9.00 Flash. 9.03 Barolage. 9.30 Chronique TV. 10.30 Magazine. 11.30 Radiomania. 11.45 Qui dit quoi. 12.00 Titres Info + météo. 12.15 Journal. 12.30 Animation, musique AV. 13.00 A l'occase. 13.40 Naissances. 14.00 100% musique. 16.00 Flash. 16.03 Métré musique. 16.15 CD de la semaine. 16.45 Chronique TV. 17.00 Flash. 17.30 Top 40. 18.00 Journal. 18.30 Flash. 18.30 Cinéma/Pour vos beaux yeux. 19.00 Flash. 19.03 Clair de lune. 20.00 Géant. 23.00 100% musique.

Saint-Imier: fusion à l'horizon

Prestations sociales bientôt regroupées

Le service des soins à domicile du Haut-Vallon a peut-être vécu mercredi sa dernière assemblée générale ordinaire. De Sonceboz à La Ferrière, les prestations sociales proposées à domicile devraient, en principe dès le début de l'année prochaine, être rassemblées dans un même et unique organisme. Reste à lui offrir une assemblée constituante.

En Erguël, les acteurs du domaine social sont conscients d'une réalité. A la demande de l'Office fédéral des assurances sociales, qui en fait une des conditions de son subventionnement, ainsi que du canton, un regroupement régional des services de soins et de maintien à domicile doit se réaliser d'ici au premier janvier 1998.

UN PROJET EN BONNE VOIE

Pour l'heure, de Sonceboz à La Ferrière, quatre organes se répartissent le travail, un service d'aide familiale et trois de soins à domicile. Depuis une année et demie, un groupe de travail planche, à raison de deux séances mensuelles, sur la fusion de ses entités.

Aujourd'hui, le projet a dépassé le stade de l'ébauche. Convoquée prochainement, une assemblée constitutive réunissant les membres des quatre services appelés à se prononcer en faveur de cette fusion, permettra à la nouvelle structure

d'être fonctionnelle dès le 1er janvier 1997.

TRAVAIL RÉORGANISÉ

C'est en vivant une dernière année d'activité passablement agitée que le service des soins à domicile du Haut-Vallon s'est préparé à cette éventualité. Un décès et un licenciement ont compliqué la réorganisation du personnel occasionnée par le départ à la retraite d'une infirmière et par des interventions en constante augmentation depuis cinq ans.

COMPTES SATISFAISANTS

Dans son rapport présidentiel, René Lautenschlager a remercié les collaborateurs de leur engagement à un moment où l'institution n'était pas épargnée par les problèmes. Qualifiant de satisfaisants les comptes 1995, ponctués d'un déficit de 158.000 francs supporté par la répartition des charges alors que le budget prévoyait une perte de 218.000 francs, le président soulignait le fonctionnement rigoureux du service, dû tant au travail du personnel qu'aux décisions du comité.

L'infirmier-chef Marc Jean-Mairet observait pour sa part que si le nombre des visites avait diminué, le temps des soins avait par contre augmenté. La fusion, il l'envisageait d'un souhait. Qu'elle tienne compte à la fois des besoins de la population et de ceux des collaborateurs du futur service. (nic)

Section régionale de la Croix-Rouge en souci

Qualité à maintenir coûte que coûte

Tenue à Sonceboz devant une vingtaine de membres, l'assemblée générale de la section Jura bernois de la Croix-Rouge Suisse, laisse deviner un avenir difficile. Le maintien de services unanimement appréciés est lié aux finances. Et la trésorerie a souffert l'an dernier.

Lorsqu'en deux ans, une association voit passer ses réserves de 36.000 à 4.000 francs, elle sait que problème il y a. Pour maintenir la qualité de ses prestations, la section Jura bernois de la Croix-Rouge suisse n'a d'autre solution que d'augmenter ses entrées.

100.000 KM PARCOURUS

Membre du comité chargé comme Bernard Bichsel de la recherche des fonds, Florian Schwaar a relevé qu'il était capital que la section régionale fasse

mieux connaître ses spécificités, elle dont l'activité est trop souvent directement associée par le public à celle de la Croix-Rouge suisse.

Or, ses initiatives régionales sont aussi appréciées qu'utiles. Directeur de l'office des œuvres sociales du Jura Bernois, M. Berger l'a d'ailleurs implicitement reconnu en se félicitant des bons contacts liant son service et la section régionale. Du rapport présidentiel d'Israël Weisenkehr, sont ressortis quelque 100.000 km effectués l'an dernier par des bénévoles dans les trois districts francophones bernois pour permettre à des malades de recevoir des soins appropriés.

POPULATION SOLLICITÉE

Des cours de puériculture et de baby-sitting ont également été organisés en 1995, alors qu'une

douzaine de personnes témoignaient de leur intérêt à assumer la garde d'enfants malades. Pour l'heure ce service n'est toujours pas fonctionnel, le problème de la permanence téléphonique restant à régler.

Dans le catalogue des prestations assumées par la section Jura bernois de la Croix-Rouge suisse, cette future prestation pourrait remplacer celle de la récolte de dons de sang, tâche dont une nouvelle association fera sa raison d'être.

Soulagée de ce mandat, la section régionale n'est pas pour autant menacée par l'inactivité. Encore faudra-t-il que la population, par le biais de collectes et appels de fonds, l'aide, au même titre que de nouveaux cotisants, donateurs ou sponsors, à avoir les moyens de ses ambitions. (nic)

Loi sur les hautes écoles spécialisées

Le Grand Conseil bernois dit oui

Le Grand Conseil bernois a dit oui hier à la loi sur les hautes écoles spécialisées (HES), avec 99 voix pour et 58 abstentions. La création de trois instituts est prévue dès 1997. Le canton de Berne est le premier canton à se doter d'un support législatif relatif aux HES.

Tant la gauche que la droite au Parlement bernois ont soutenu ce projet.

Les Chambres fédérales ont donné leur accord à la mise sur pied de HES l'automne dernier.

Les subventions fédérales ne sont toutefois destinées pour l'instant qu'aux écoles de métiers relevant de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et des métiers (Ofiamt).

Le canton prévoit la création de trois HES: une dans les domaines technique, économique et en architecture, une autre pour la musique, le théâtre, les arts appliqués et les beaux-arts, et une troisième en matière sociale et de santé. Les deux premières devraient ouvrir en automne 1997. Le financement de

la dernière n'est pas encore résolu. Près de 20 millions de francs de frais supplémentaires sont escomptés chaque année pour les trois instituts, dont près de 15 millions de francs pour la HES technique.

Aucune nouvelle école ne verra le jour proprement dit, puisque des synergies seront créées entre les établissements concernés existant dans le canton. En revanche, le personnel et les infrastructures bénéficieront désormais d'un statut analogue à celui des universités. (ats)

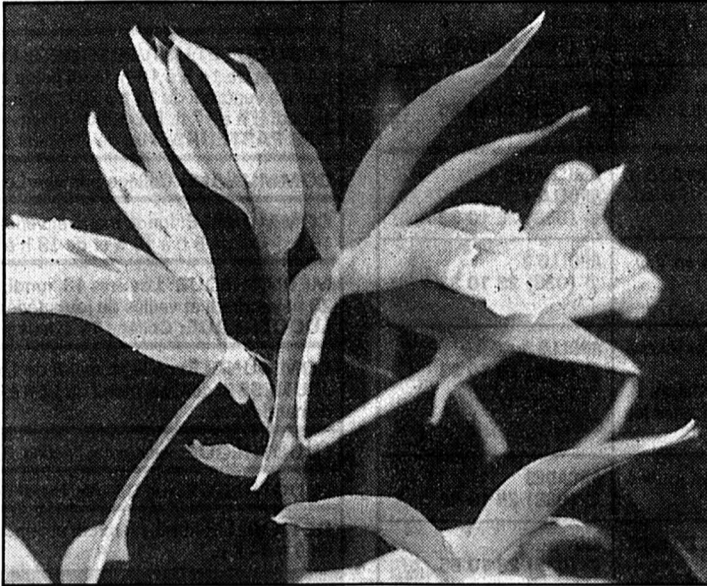
Saccage organisé dans la vallée des orchidées au Pérou

Adieu fiancée et papillon

La «vallée des orchidées» de Moyobamba (Pérou), aux confins des Andes et de la forêt amazonienne, est soumise à un double saccage: d'un côté, les clients nord-américains friands d'espèces recherchées de ces fleurs viennent piller la région; de l'autre, les paysans détruisent la forêt pour des cultures sur brûlis.

Environ 2500 espèces d'orchidées, parmi les plus rares, poussent naturellement à Moyobamba. La novia, ou «fiancée» (*anguloa uniflora*), la golondrina ou «hirondelle» (*catleya*), la lengua de perro ou «langue de chien» (*lycaste ciliata*), la mariposa ou «papillon» (*sicopsis sandarae*), l'amazone, ou encore le zapatito del rey, le «petit soulier du roi» (*phamipedium*), aux formes et couleurs étonnantes, figurent parmi les espèces les plus prisées de cette région.

Ces fleurs bénéficient de «plusieurs micro-climats» appropriés, selon Juan Pinedo, un technicien agronome, fournisseur des acheteurs étrangers. «Moi, je ne détruis pas la forêt, affirme-t-il. Je grimpe aux arbres et je coupe la fleur délicatement».



Une variété d'orchidée tropicale

Souvent, elles vivent sur les troncs ou les branches des arbres. (sp)

ENTRE RECHERCHE ET COMMERCE

L'an dernier, ajoute le technicien, quinze acheteurs sont arrivés de Miami et ont emporté cinq cents plants d'orchidées «avec chacun leur vulve». Celle-ci permet une reproduction artificielle de la fleur. Un spécialiste en botanique, peut, avec une seule vulve, produire quelque 600.000 pousses en six ans.

«Le plus dramatique concerne l'arrivée de commerçants sans scrupules, qui emploient des paysans pauvres à quatre dollars par jour, pour récolter la plus grande quantité d'orchidées, en se moquant de la taille des arbres». Selon lui, le saccage terminé, ils mettent le feu au terrain «défriché», pour ne pas laisser d'indices. Un camouflage idéal, puisque la tradition de cultures sur brûlis est en-

core très courante parmi les petits agriculteurs de la région.

Avec l'exploitation de certaines essences de bois, chaque année 300.000 hectares de forêt disparaissent au Pérou, selon des chiffres officiels. Les autorités de Moyobamba reconnaissent ne pas avoir les moyens de surveiller les milliers d'hectares de leur territoire, en soulignant l'absence de policiers ou services spécialisés. Elles craignent le risque de disparition complète de certaines espèces d'orchidées, parmi les plus rares.

Une inquiétude partagée par les ingénieurs chargés du projet Alto Mayo de protection de la flore dans la région. Ils ont lancé un travail de soutien aux paysans pour la création de serres de production d'orchidées, permettant de protéger certaines espèces, aériennes ou terrestres, tout en leur procurant des revenus supplémentaires.

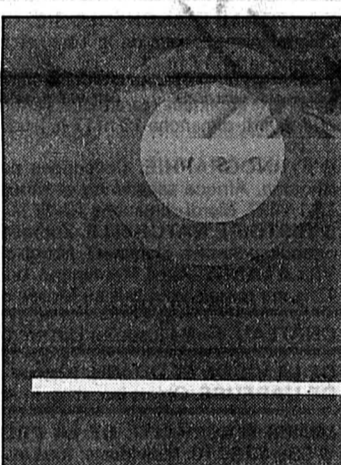
Moyobamba se targue d'être «l'unique endroit au monde comptant 2500 espèces d'orchidées». Pour la première fois, la commune a décidé d'organiser, du 1er au 4 novembre prochains, une «semaine» consacrée à cette fleur. L'occasion pour les touristes et amateurs d'admirer l'orchidée dans son milieu naturel, sans pour autant grimper aux arbres. (Roberto Cortijo/ apf)

Jean Leppien, un peintre du Bauhaus à la Galerie Numaga

Géométrie de la résistance

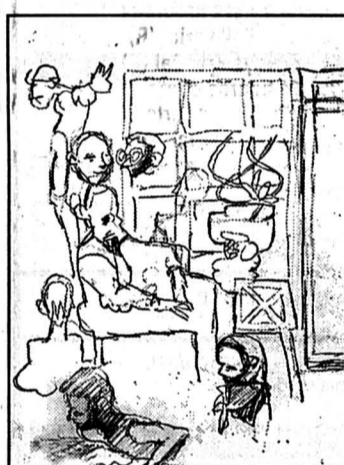
Jean Leppien, peintre géométrique issu du Bauhaus de Dessau, élève de Paul Klee et de Kandinsky, a construit une œuvre picturale toute de rigueur, de netteté, de sagesse, en accord avec les principes de la célèbre école. En réduisant ses formes à un langage restreint – cercle, carré, rectangle, barres, croix, voire formes archaïques – il s'inscrit désormais dans l'intemporel. Mais géométrie chez cet artiste ne signifie nullement sécheresse; une pudique poésie ou une souffrance contenue sous-tend ses compositions, au même titre que la musique contrastée des couleurs ou les rythmes des formes, dans une matière picturale extrêmement riche.

Géométrie de la résistance? Peintre, Jean Leppien s'est servi sa vie durant de son arme naturelle pour faire face. Aux modes d'abord, car il est resté fidèle à l'abstraction, sa vision personnelle de la peinture. Aux événements ensuite, dont il a su se distancer, sans pour autant les effa-



Jean Leppien
Huile sur toile, 1969. (sp)

cer. Une résistance mise en place par un jeune homme de vingt ans dès le début des années trente, celles de la montée du nazisme et des intolérances, dont nombre d'artistes ont fait les frais. En 1933 – il a 23 ans – il



Giorgio Bellandi
Dire l'essentiel en dessin. (sp)

quitte l'Allemagne où il est né, s'installe à Paris, se construit petit à petit une nouvelle identité: Johannes devient Jean, le Lüneburg allemand devient Lunéville en France. Ce qui ne le soustraira pas, cependant, à l'enfer des

campes de déportation. Jean Leppien aurait pu, on s'en doute, peindre tout cela. Sa peinture pourtant demeure de la peinture avant tout, contenue dans des formes claires et sans concession, sans épanchements pénibles. Au contraire. Et c'est ainsi qu'il revendique sa liberté malgré le drame, dans la méditation et l'affirmation de soi.

Simultanément, dans la petite galerie, le public est invité à découvrir une série de dessins de l'Italien Giorgio Bellandi (1931-1976), un artiste qui s'est déclaré contre l'abstraction. Ses mises en scène de personnages dans des situations pouvant être comiques ou tragiques – tel ce Marat menacé par une épée dans sa baignoire – démontrent une connaissance particulière des arts de la scène. Avant de se consacrer à la peinture, Bellandi fut boursier, à 18 ans, du théâtre de la Scala de Milan. S. G.

● Auvernier, Galerie Numaga, jusqu'au 14 juillet

Bien-être

Piqûres estivales, aïe!

En été, les insectes pullulent et piquent. Attention. Les piqûres d'hyménoptères (guêpes, abeilles, frelons) sont le plus souvent bénignes. Elles deviennent dangereuses lorsqu'elles sont nombreuses ou qu'elles se situent dans la bouche ou la gorge, sur le visage ou le cou. Elles peuvent être mortelles en cas d'allergie au venin. N'hésitez pas à faire appel à un médecin si vous constatez des réactions anormales. Dans les cas bénins, retirez le dard avec une pince à épiler ou une aiguille, désinfectez et appliquez éventuellement une pommade calmante. Et protégez-vous des aoûtats, minuscules acariens, des pénibles moustiques, etc., au moyen d'essence de citronnelle, pommades, moustiquaires, diffuseurs électriques, bombes insecticides... (ap)

Fête de la
MUSIQUE
21 JUIN

La Fête de la musique... au cinéma

Les images de la musique

Le cinéma abc se propose d'accompagner la Fête de la musique (L'Impartial de jeudi 20 juin) par quelques films où les mélodies jouent le premier rôle. D'ici le 26 juin, le mélomane cinéophile pourra goûter au jazz des années 30 de *Kansas City* de Robert Altman (L'Impartial du 10 juin), à l'opéra avec *La Flûte enchantée* de Mozart revu par Bergman, et aux airs contemporains de *John Lurie & The Lounge Lizards*, filmés par Garret Linn. Trois exemples différents d'images de la musique (ou de musique en images).

La relation entre le cinéma et la musique a toujours été très intense. Nombre de films ne seraient pas ce qu'ils sont sans les mélodies auxquelles on les identifie immédiatement: il suffit de penser à *Il était une fois dans l'Ouest* (Ennio Morricone), *8 et demi* (Nino Rota), *Psycho* (Bernard Hermann) ou *Un homme et une femme* (Francis Chabada-bada Laï). La musique de cinéma produit de multiples effets, selon les désirs de son compositeur et du metteur en scène: elle signale les scènes, agit comme leitmotiv narratif, renforce les émotions ou alors met à distance les images.

Il faut toutefois différencier la musique de cinéma de la musique au cinéma, qui est, dans bien des cas, une tout autre affaire. La représentation de la musique n'est pas chose aisée, tant l'interprétation (de type concert) n'a rien de bien spectaculaire.

Godard (penser à l'orchestre dans le passage de *Sauve qui peut* (La vie) ou aux quatuors de Beethoven dans *Prénom Carmen*) ou Jean-Marie Straub et Danièle Huillet (*Chroniques d'Anna Magdalena Bach*) ont osé filmer l'orchestre de front, sans artifice aucun, démontrant la puissance de la musique quand elle est simplement représentée. Pour le reste, la musique est souvent reléguée, au cinéma, au rôle de faire-valoir.

C'est pourquoi un film comme *John Lurie & The Lounge Lizards* est important: parce qu'il ose donner au public, sans artifice, la réalité d'un concert de ce groupe de jazz (entre autres musiques), en 1991 à Berlin.

L'opéra pose, quant à lui, un problème plus épineux puisqu'il s'agit déjà d'une musique destinée à la représentation. Comment est-il possible de le transposer au cinéma? Faut-il choisir le faux réalisme cinématographique, à la manière de Joseph Losey qui tourne *Don Giovanni* en extérieurs naturels – mais en play-back? Ou alors déclarer ouvertement l'artifice à la manière de Syberberg lorsqu'il filme Parsifal avec des acteurs jouant à la place des chanteurs? Ou alors préférer la rigueur ascétique des Straub-Huillet, encore une fois, lorsqu'ils saisissent *Othon* en son direct et dans un dépouillement visuel extrême?

En mettant en scène *La Flûte enchantée* de Mozart, en 1974, le cinéaste suédois Ingmar Bergman a intelligemment esquivé le problème en commençant son film dans un théâtre (le prélude est accompagné d'images de visages du public), avant de pénétrer peu à peu dans la scène: il préserve l'artifice (les décors et toiles de carton-pâte), tout en exploitant les possibilités du cinéma, abolissant la frontalité du théâtre. Résultat: une œuvre où Bergman fait partager son amour (d'enfance) pour cet opéra, et où la musique est véritablement transcendée par la caméra. Frédéric MAIRE

● La Chaux-de-Fonds, abc

TOUT CRU

TV: Tout ému!

Ils se nomment Michel Chevrolat, Nicolas Dandini, Yves Demierre, Vincent Delorme, Xavier Guerrero, Antonio Hodgers, Philippe Ranc, Olivier Scheiber, Adrien de Steiger, Fabien Vernier, Massimo Vitalba. Elle se nomment, certaines pour ce soir seulement, car malgré l'égalité, trois ont pris le nom de leur mari, Julie Brand, Séverine Corthay, Tatiana Monney, Esther Rizzo, Nathalie Terretaz, Julide Turgut, Katia von Weel. Des invitées du dernier «Table ouverte», le 16 juin 1996, quand Toto reçut des mains d'une obscure secrétaire un bouquet de fleurs d'adieu, deux sont absentes: elles bénéficient de la nouvelle assurance-maternité entrée en vigueur il y a quelques semaines.

L'un des «quinquas», Philippe Mottaz sauf erreur, qui fut un des maîtres de la «télé-infoclip» de la fin du XXe, a décidé de rendre hommage à la télévision d'arrière-grand-papa, avant que les «trentas» qui se poussent au portillon ne prennent le pouvoir pour la nouvelle «info-politiquement». Il a donc réuni ceux qui passèrent, il y a dix ans, pour les «non-notables», malgré leur belle aisance verbale.

Et notre «quinqua» en fin de course ayant retrouvé l'équipe presque au complet, a remporté les cinq chapitres du dernier «TO» de 1996. Ils ont parlé de ce qu'ils sont devenus; ils disent parfois la même chose, mais ont d'autres préoccupations – les rentes AVS par exemple!

Sur la chaîne qui réunit les sept TV cantonales de Romanche, on vient de passer une remarquable soirée, qui fait un vieux plaisir au vieux critique «septua»! Fyly

SCÈNES

13e Belluard de Fribourg

«How far is Switzerland? - La Suisse, à quelle distance?» est le thème de la 13e édition du festival du Belluard, qui se déroulera à Fribourg du 28 juin au 13 juillet. En plus de la réflexion sur le potentiel créatif de la Suisse, une série de créations sont prévues dans la forteresse médiévale du Belluard. Le premier soir, Christian Marclay, le Genevois installé à New York, réalisera une pièce musicale intitulée «Swiss Mix». Avec la participation de 150 à 200 musiciens et chanteurs, ce sera la création d'une nouvelle musique, annonçant les organisateurs. Autre création avec le compositeur et musicien genevois Jacques Demierre: il a pris les carnets de travail du médecin et psychologue du XIXe siècle Théodore Flournoy pour réaliser une conférence théâtrale et musicale sur le potentiel créatif de l'individu. Le public pourra également suivre des pièces de théâtre, des spectacles de danse, des courts-métrages, des performances, des musiques improvisées ou encore des installations vidéo. (ats)

MOTS-CROISÉS No 876

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 875:

Horizontalement : 1. Stockfisch. 2. Parure - Ara. 3. Initiés - Ur. 4. Nil - AP. 5. In - Clébard. 6. Tutu - Pitié. 7. Isolé - Réal. 8. Rets. 9. Mot - Aurige. 10. Ensilé - Nés. Verticalement : 1. Spiritisme. 2. Tan - Nus - On. 3. Orin - Torts. 4. Cuticule. 5. Krill - Etal. 6. Fée - Ep - Sue. 7. Sabir. 8. Sa - Patelin. 9. Cru - Ria - GE. 10. Haridelles.

RCC 871

CINÉMAS

KANSAS CITY (de R. Altman), 12 ans, vendredi, samedi et dimanche à 18 h. LA FLÛTE ENCHANTÉE (de I. Bergman avec J. Köstlinger), 12 ans vendredi et samedi à 20 h 45.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
LE HUITIÈME JOUR (de J. von Dornael avec D. Auteuil), 12 ans, tous les jours à 18 h, samedi, dimanche et mercredi aussi à 15 h 30. PEUR PRIMALE (de G. Hoblit avec R. Gere), 16 ans, tous les jours à 20 h 30.	CORSO ☎ (039) 22 13 77
UN DIVAN À NEW YORK (de C. Akerman avec J. Binoche et W. Hurt), 12 ans, tous les jours à 20 h 45, samedi et dimanche aussi à 15 h 30 et 18 h 15.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
TRAINSPOTTING (de D. Boyle avec E. McGregor), 16 ans, tous les jours à 16 h 15, 18 h 30 en V.O., 21 h, vendredi et samedi aussi à 23 h 15.	PLAZA ☎ (039) 22 13 55
PERSONNEL ET CONFIDENTIEL (de J. Avnet avec R. Redford, M. Pfeiffer), 12 ans, tous les jours à 17 h 45 en V.O., 20 h 30, samedi, dimanche et mercredi aussi à 15 h, vendredi et samedi aussi à 23 h 15.	SCALA ☎ (039) 22 13 66
TRAINSPOTTING (de D. Boyle avec E. McGregor, J. Lee Miller), 16 ans, tous les jours à 15 h, 18 h 30 en V.O., 21 h, vendredi et samedi aussi à 23 h 15.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 28 10 33
OÙ SONT LES HOMMES (de F. Whitaker), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 en V.O., 20 h 30. LÉON (de L. Besson avec J. Reno), 16 ans, vendredi et samedi à 23 h 15 en V.O.	APOLLO 2 ☎ (038) 28 10 33
LES CAPRICES D'UN FLEUVE (de B. Giraudeau avec R. Bohringer), 12 ans, tous les jours à 15 h et 20 h 45. LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT (de P. Lord, D. Sproxtton, B. Kossmehl), pour tous, tous les jours à 18 h 45, vendredi et samedi aussi à 23 h 15, toutes les séances en V.O.	APOLLO 3 ☎ (038) 28 10 33
PERSONNEL ET CONFIDENTIEL (de J. Avnet avec R. Redford), 12 ans, tous les jours à 14 h 45, 17 h 30 en V.O., 20 h 15, vendredi et samedi aussi à 23 h.	ARCADES ☎ (038) 28 10 44
TÉMOIN MUET (de A. Waller avec M. Sudina), 16 ans, tous les jours à 15 h, 18 h 15, 20 h 45, toutes les séances en V.O.	BIO ☎ (038) 28 10 55
DELPHINE: 1-YVAN: 2 (de D. Farrugia avec les Nuls), 12 ans, tous les jours à 15 h, 18 h 30, 21 h, vendredi et samedi aussi à 23 h 15.	PALACE ☎ (038) 28 10 66
LA JURÉE (de B. Gibson avec D. Moore), 16 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 en V.O., 20 h 30, vendredi et samedi aussi à 23 h 15.	REX ☎ (038) 28 10 77
LE HUITIÈME JOUR (de J. van Dornael avec D. Auteuil et P. Dusquenne), 12 ans, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 30.	STUDIO ☎ (038) 28 10 88
LA DERNIÈRE MARCHÉ (de T. Robbins), 16 ans, tous les jours à 20 h 30, dimanche aussi à 17 h 30.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
RELÂCHE.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
COPYCAT (de J. Amiel), 18 ans, vendredi à 20 h 30, samedi à 21 h, dimanche à 17 h. MADAGASCAR ET QUIEREM Y VERAS (de Perrez et Diaz Torres), 16 ans, samedi à 18 h, dimanche à 20 h.	TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE ☎ (032) 97 45 61
THE BIRDCAGE (de M. Nichols), 14 ans, vendredi, samedi et dimanche à 20 h 30.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ (de E. Chatiliez avec M. Serrault), vendredi à 20 h 30, samedi à 20 h 45, dimanche à 20 h 30.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
LES TROIS FRÈRES (de et avec Les Inconnus), vendredi et samedi à 20 h 30, dimanche à 17 h 30 et 20 h.	LES BREULEUX LUX
AU PROGRAMME	
BOIS DU PETIT-CHÂTEAU : tous les jours de 6 h 30 à 19 h. Vivarium: tous les jours 10 h-12 h, 14 h-18 h; fermé mercredi matin. EXPOSITION : «Energie et transport», service de l'énergie, Collège 31 d, jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h; samedi et dimanche fermé. CIRQUE : Knia, Place du gaz, vendredi à 20 h, samedi et dimanche à 15 h et 20 h. Zoo, vendredi de 14 h à 19 h 30, samedi de 9 h à 19 h 30, dimanche de 9 h à 17 h 30. SPECTACLE : «Eves éternelles», par la Théâtrale, Cave du P'tit Paris, à 20 h. FÊTE DE LA MUSIQUE : vendredi dès 10 h, dans divers endroits de la ville.	LA CHAUX-DE-FONDS
DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE : mercredi à dimanche, 22 h-4 h. DISCOTHÈQUE LE CLUB : vendredi, soirée techno, jusqu'à 4 h.	LE LOCLE
CONCERT : Explicit Hip-hop, Party, la Case à chocs, à 20 h 30. THÉÂTRE : spectacle de l'Ecole de théâtre amateur au Centre culturel neuchâtelois, Théâtre du Pommier, à 20 h 30.	NEUCHÂTEL
URGENCES	
PHARMACIE D'OFFICE : Bertallo, L.-Robert 39, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23.10.17. PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE : ☎ 23.10.17. HÔPITAL : ☎ 272.111 CLINIQUE LANIXA : ☎ 200.400.	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE : Casino, Daniel.-JeanRichard 39, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117 PERMANENCE MÉDICALE : ☎ 31.10.17. HÔPITAL : ☎ 34.11.44	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE : Orangerie, rue de l'Orangerie, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17 HÔPITAUX : Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE : pharmacie et médecin, urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24 HÔPITAL ET MATERNITÉ : Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ : urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE : ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE : ☎ 111. HÔPITAL : ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE : ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 089/240.55.45, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIER (039)
MÉDECINS : Dr Bernacki-Dzewiecka, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS : Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN : Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES : H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS : Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES : des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL : ☎ 51.13.01. AMBULANCE : ☎ 51.22.44 MÉDECINS : Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNELÉGIÉ (039)
MÉDECIN : Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN : Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION : En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS : ☎ 117. FEU : ☎ 118. LA MAIN TENDUE : ☎ 143.	
À LA LIGNE	
HEURES DE TURBINAGE : 9 h-18 h, 2 turbines. (Sous réserve de modification)	USINE DU CHÂTELOT

BIBLIOTHÈQUES

DE LA VILLE : lundi, 14 h à 20 h; mardi à vendredi, 10 h à 20 h, samedi 10 h à 16 h. Exposition de photos «Jura surprenant en toute saison», par Philippe Jeanneret, jusqu'au 17 août. DES JEUNES : Président Wilson 32 et Ronde 9, lundi à vendredi, 13 h 45-18 h. Samedi 10 h-12 h. LU DOTHÈQUE . Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	LA SAGNE
DE LA VILLE : lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES : M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LU DOTHÈQUE : Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE : Collège latin. Prêt du fond d'étude: lundi à vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi de 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. Exposition «Piaget Neuchâtelois», jusqu'au 5 octobre. DES PASTEURS : Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
COMMUNALE : Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	FLEURIER
COMMUNALE : lundi, mardi et vendredi de 9 h à 10 h; mercredi de 9 h à 10 h et de 16 h 30 à 18 h; jeudi de 9 h à 10 h et de 18 h à 19 h.	VILLÈRET
MÉDIATHÈQUE : Lovières 13, lundi, mardi et jeudi de 13 h 30 à 18 h; mercredi de 13 h 30 à 20 h; vendredi et veilles de jours fériés de 13 h 30 à 17 h. LU DOTHÈQUE : Collège 11 (vieux collège), mardi et jeudi 16 h à 17 h 30.	TRAMELAN
COMMUNALE : collège, mardi de 16 h à 17 h et de 19 h à 20 h; jeudi, de 15 h à 17 h. JEUNESSE : collège, mardi de 16 h à 17 h; jeudi de 15 h à 17 h. (Pour classes ou étudiants: sur demande).	COURTELARY
LU DOTHÈQUE : salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 14 h à 17 h.	LE NOIRMONT
LU DOTHÈQUE : rue Bel-Air, mardi de 15 h à 16 h 30 et jeudi de 16 h à 17 h 30.	SAIGNELÉGIÉ
DE LA VILLE : lundi, mercredi et vendredi de 14 h à 18 h; mardi et jeudi de 14 h à 20 h; samedi de 9 h à 12 h.	DELEMONT
MUSÉES	
PAYSAN ET ARTISANAL . Intérieur paysan typique. Samedi à jeudi, 14-17 h. Dentellières au travail le premier dimanche du mois. «Du lard et du cochon», jusqu'au 2.3.97. D'HISTOIRE NATURELLE . Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boilat. Jeux. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. «API... Bzzzzzz. L'abeille et l'apiculture en Suisse», jusqu'au 15.9. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE . «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10 h-17 h. «Le tourbillon, prouesse technique des horlogers, hier et aujourd'hui», jusqu'au 29.9. DES BEAUX-ARTS . Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Eplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. D'HISTOIRE ET MÉDAILLER . Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h. Armes anciennes du musée, jusqu'au 1.9.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale) . En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS . Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). Stasys Eidrigevicius, peinture, gravure, dessin, jusqu'au 23.6. De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. D'HORLOGERIE (Château des Monts) . Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES . 10-12 h et 13 h 30-17 h 30. Sur demande préalable pour groupe dès 15 personnes, visite possible en dehors des heures d'ouverture, ☎ 039/31 89 89.	LE LOCLE
MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS . Collection d'objets divers datant du XIXe siècle à ce jour. Visites sur demande, ☎ 038/53 40 77.	CERNIER
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE . Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE . Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Mardi-dimanche 10 h-17 h, jeudi entrée libre. Médailles contemporaines/Fidem, jusqu'au 20.10. D'ETHNOGRAPHIE . Collections permanentes (Egypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaïre, Angola, etc.). «Natures en tête», jusqu'au 12.1.1997. Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE . Zoofolie, jusqu'au 10.7. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. VILLA LARDY . Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ☎ 038/20 79 20.	NEUCHÂTEL
CHÂTEAU . Fermé jusqu'en juin en raison de travaux.	VALANGIN
DE LA VIGNE ET DU VIN . Histoire vigneronne. Samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. DE L'AREUSE . Objets lacustres, indiennes. Dimanche 14 h-18 h.	BOUDRY
MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA . Groupes: visites toute l'année, sur rendez-vous, ☎ 038/63 30 10. Individuels: tous les jours de 10 h à 14 h; dimanche aussi à 16 h. Juillet et août, visites supplémentaires de 9 h 30 à 17 h 30 sur réservation.	TRAVERS
RÉGIONAL D'HISTOIRE ET D'ARTISANAT . Mardi, jeudi, samedi, dimanche, 14-17 h. Jusqu'au 13.10.	MÔTIERS
MUSÉE DE L'UNIFORME . Auberge du Peu-Péquignot, tous les jours sauf mardi.	LE NOIRMONT
GALERIES	
J.-C. MEIER . Flaviano Salzani, jusqu'au 4.7. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. MANOIR . M.-D. Koehlin, peinture, jusqu'au 29.6. Mardi-vendredi 15-19 h, samedi 10-17 h. VILLA TURQUE . Pablo Fernandez, photographies, jusqu'au 12.7. Visites sur rendez-vous, ☎ 039/223 131. SONIA WIRTH-GENZONI . De L. Schwob à Chs. L'Eplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. UBS . Patricia Huguenin, photographies, jusqu'au 30.8. LA SOMBAILLE . «La Chine au quotidien», photographies M. Muster, jusqu'au 11.8. LES ARBRES . Claudine Grisel, J. de Dardel, peinture, jusqu'au 30.6. Tous les jours 14-17 h. FOYER HANDICAP . Salvatore Stifani, peinture, jusqu'au 14.7. Tous les jours 10-18 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
GRAND-CACHOT-DE-VENT . Lermite, jusqu'au 20.10. Mercredi à dimanche, 14 h 30-17 h 30.	LA CHAUX-DU-MILIEU
LE FOYER . Daniel Richard, vitraux, gravures, sculptures, jusqu'au 30.6. Tous les jours 10-18 h.	LA SAGNE
DITESHEIM . Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. DE L'ORANGERIE . Eugenio Corradi, peinture, jusqu'au 13.7. Mardi à dimanche 14 h-18 h 30. HÔTEL DE VILLE . Médailles, rétrospective Roger Huguenin, jusqu'au 6.7. POMMIER/CCN . Denis Junod, dessins, jusqu'au 30.6. Lundi-vendredi 10-12 h et 14-18 h. DU PEYROU . Eric Sandri, sculpture, Isabelle Gatto-Sandri, aquarelle, jusqu'au 14.7. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 15-17 h 30. CENTRE D'ART NEUCHÂTEL . Olivier Mosset, jusqu'au 21.7. Mercredi à samedi de 14 h à 19 h; jeudi de 14 h à 21 h; dimanche de 14 h à 17 h. ARCANE 1 . Elisabeth Perusset, peinture; Raphaël Moulin, sculpture, jusqu'au 22.6. Mercredi-vendredi 13-16 h 15, samedi 14-17 h. ARCANE 2 . Yves Maumary, peinture; Jean-Pierre Gerber, sculpture, jusqu'au 22.6. Mardi-vendredi 10 h-12 h et 16 h 30-19 h, samedi 14 h-17 h. MDJ ART CONTEMPORAIN . Noël Dolla, jusqu'au 23.6. Mercredi-dimanche 14-18 h. CLOS-BROCHET . Elisa, aquarelles, jusqu'au 19 juin. Tous les jours 14 h-18 h.	NEUCHÂTEL
2016 . Zoofolie, jusqu'au 10.7. M. Kennes, peinture, jusqu'au 30.6. Mercredi-dimanche 15 h-19 h.	HAUTERIVE
COÏ . Mardi-dimanche 15 h 30-18 h 30.	PESEUX
CHÂTEAU . Francisco Morales et Fausto Tenorio, jusqu'au 30.6. Marcel Mathys, sculpture, jusqu'au 3.11. Mardi-dimanche 10-21 h.	MÔTIERS
JONAS . Ellsworth Kelly, lithographies; Alois Dubach, sculpture, jusqu'au 30.6. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 14 h 30-17 h.	PETIT-CORTAILLOD
NUMAGA . Giorgio Bellandi, dessin, Jean Leppien, peinture, jusqu'au 14.7. Mardi-dimanche 14 h 30-18 h 30.	AUVERNIER
DI MAILLART . Christian Maret, peintures, jusqu'au 22 juin. Mardi-jeudi, 9 h-12 h et 14 h-18 h; vendredi, 9 h-12 h et 14 h-20 h; samedi 9 h 30-12 h et 14 h-18 h.	LE LANDERON
L'ENCLUME . Catherine Scellier, terre cuite et métal, jusqu'au 30.6. Mercredi-lundi 15-18 h 30.	BÔLE
POTERIE . Agathe Larpent Ruffe et Isabelle Monod, céramique et verre, jusqu'au 23.6. Mardi-samedi 8-12 h et 13 h 30-18 h, dimanche 13 h 30-17 h.	LES ÉMBOIS
CLÔTRE . Gilles Fleury, peintures, jusqu'au 23 juin. Mardi-vendredi, 14 h-18 h; samedi, dimanche et fêtes, 10 h-12 h et 14 h-18 h.	SAINT-URSANNE

COMMUNIQUÉS

Jeune Chambre Economique de Neuchâtel

Formation

Suite à son premier séminaire de formation «Savoir-Etre pour Savoir-Faire», la Jeune Chambre Economique de Neuchâtel poursuit sa nouvelle série de quatre cours globalement intitulée «Parler avec son Corps». Samedi 1er juin 1996, s'est tenu à La Neuveville, le deuxième cours consacré au théâtre au quotidien, animé par Yves Pinguely, actif dans le domaine théâtral depuis dix ans en Suisse et en France. Membre de la Société suisse des auteurs et du Syndicat suisse du spectacle, il s'illustre autant dans la mise en scène que dans l'écriture, le jeu, le travail radiophonique, les cours ou les stages de théâtre.

Ainsi, Yves Pinguely a fait découvrir à la dizaine de participants les grands principes du théâtre: comportement, émotion, trac, regard, mimétisme... Leur compréhension et leur expérimentation se sont faites de manière ludique, par des démonstrations, des jeux de rôles, des improvisations dirigées. (comm)

Brevets d'avocat, registre neuchâtelois des architectes

Lors d'une récente séance, le Conseil d'Etat a délivré le brevet d'avocat à M. Christophe Auteiri, à La Chaux-de-Fonds, Mme Valérie Garbani, à Neuchâtel, M. Nicolas Pointet, au Landeron, Mme Nathalie Ray, à Saint-Aubin-Sauges, et M. Cédric Schweingruber, à La Chaux-de-Fonds. Par ailleurs, il a inscrit M. Jacques Soguel, à Neuchâtel, au registre neuchâtelois des architectes et ingénieurs.

ÉTAT CIVIL

La Chaux-de-Fonds

Naissances

da Silva Almeida Magda, fille de de Oliveira Almeida Antonio et de Pereira da Silva Isaura Maria. - Soares Baptista Cardoso Bruno, fils de Baptista Cardoso Augusto et de Baptista Soares Cardoso Carmen Maria. - Reichen Grégoire Jürg, fils de Reichen François Gwer et de Reichen née Boand Patricia Françoise. - Röthlin Nicolas André Jean-Pierre, fils de Röthlin Bernard André et de Röthlin née Guigon Chantal Françoise Jeanne. - Botteron Pauline, fille de Botteron Fabrice Dominique et de Botteron née Lallemand Isabelle Henriette Rosa. - Hugi Swen-Edy Sebastian, fils de Hugi Hans et de Hugi née Single Nathalie Josiane. - Perrenoud Léane et Perrenoud Audréne, filles de Perrenoud Alain et de Perrenoud née Remy Nicole Madeleine. - Bessire Pauline Morgane, fille de Bessire Thierry Laurent et de Liengme Bessire née Liengme Marie-Jeanne. - Christen Chloé, fille de Christen Blaise Rémy et de Christen née Känel Anne. - Donzé Romain, fils de Donzé Frédéric Ernest et de Donzé née Boillat Fabienne Christiane Jocelyne. - Jesus Valente Ricardo, fils de Gomes da Silva Valente Gaspar et de de Jesus Mota Valente Maria de Fátima. - Choffray Morgane Isabelle Aline, fille de Choffray Bruno Ghislain et de Berck Myriam.

Promesses de mariage

Dimitri Alessandro et Candelieri Flavia. - Bèlisle Mario Joseph Albert François et Grosjean Marion Cosette. - Petermann Lucas Pierre-Henri et Mombaron Murielle. - Marron Brian James et Bolliger Stéphanie Emmanuelle. - Montanari Sergio Angelo et Krebs Chantal. - Voissard Philippe et Rezek Stéphanie.

Mariages

Ravindranathan Sivasambu et Kanagaratnam Ruthiravani. - Allegretto Caruso Marco et Marguccio Rosaria. - Berger Claude Joseph et Cattin Aline Marie Elisabeth. - Boillat André et El Attaoui Atika. - Magnin Jacques et Machado Sequiera Maria Adilia. - Dalla Zanna Jean-Bernard et Fettolini Caterina. - Bovay Jean-Philippe et Bassin Tania. - Ambühl Michel Albert Charly et Garcia Espinal Jacqueline. - Babey Nicolas et Falce Katia Anabelle. - Chapuis Jean-Marc et Rodriguez Troncoso Irene. - Li Sen Lié Marc et Tschantz Sonia Patricia. - Stettler Mario et Furlan Carole.

Décès

Becher Paul Willy, 1921, époux de Becher, née Dubois-dit-Cosandier Colette Daisy. - Guillet Serge, 1957. - Tissot-Daguette, née Voumard Jeanne Marguerite, 1911, veuve de Tissot-Daguette Louis Henri Alfred. - Jeanneret René Arnold, 1921, époux de Jeanneret, née Fahrher Cecile Therese. - Dubois, née Beaud Marthe Rose, 1905, épouse de Dubois Roger Henri. - Macchi Philippe André, 1948, époux de Attia Macchi née Attia Nevine. - Trolliet Charles Lucien Jaques, 1913, veuf de Trolliet née Sammt Madeleine Edith. - Meier Claude William, 1931, époux de Meier née John Marie Lorette. - Huber née Neuenschwander Berthe Mariette, 1922, veuve de Huber Fritz. - Saas Jean-Jacques, 1925, époux de Saas née Colle, Emma Dusolina. - Sottas née Moret Rose Ida, 1919, veuve de Sottas Paul Louis. - Froidevaux Charles Henri Paulet, 1936, époux de Froidevaux née Knuchel Heidi.

Les Ponts-de-Martel (mai)

Naissances

Delay Julie, fille de Delay Jean-Philippe et de Delay née Benoît Patricia. - Robert-Nicoud Delphine, fille de Robert-Nicoud Claude Eric et de Robert-Nicoud Anouk Patricia. - Bärfuss Laurent Menelik, fils de Bärfuss Alain René et de Bärfuss née Jean-Mairet Patricia.

Mariages

Jeanneret Didier et Montandon Séverine Cécile. - Perrin Guilhem Raymond et Jobin Sylvie Hélène Gilberte.

Décès

Meylan née Maire Edwige, 1898, veuve de Meylan Charles Gustave. - Musy Roger Georges, 1925, époux de Musy née Studzinski Lilli Renée. - de Pourtalès née Berthoud Emilienne Edith, 1939, veuve de de Pourtalès Ernst Albert Gustav.

La Sagne (mai)

Mariage

Desaules Christian et Matthey Nathalie Claudia.

Décès

Messerli, née Yerly Claudine Betty 1953, épouse de Messerli Paul. - Jacot, née Guntert Angéline Mina 1901, veuve de Jacot Alcide Georges.

VIE POLITIQUE

**Votation des 28, 29 et 30 juin 1996 à Saint-Imier
Jouer la carte de la jeunesse**

Le corps électoral de Saint-Imier est appelé à se prononcer sur un objet très important pour notre jeunesse, soit un crédit d'engagement de 1.450.000 fr pour la réfection des installations techniques, l'agrandissement et la transformation des vestiaires de la Patinoire d'Eruguël.

Pourquoi un tel crédit? En date du 13 octobre 1995 l'OCIAMT signalait l'état pré-occupant des installations et donnait un délai expirant à fin mars 1996 pour remettre la machinerie conforme aux dispositions légales.

D'autre part les vestiaires et les sanitaires ne répondent plus aux normes élémentaires de salubrité.

La Société coopérative de la patinoire ne disposant pas de moyens financiers propres, une alternative s'offrirait à elle, fermer les installations ou faire appel à la commune de Saint-Imier, cette dernière solution a été retenue.

Très rapidement le Conseil municipal a pris le dossier en main et a pu élaborer un projet qui a été soumis au Conseil général. A l'unanimité le législatif de notre commune soutient ce projet et la préavis favorablement à la population.

Nos clubs en tant qu'utilisateurs ne peuvent que se réjouir de la rapidité avec laquelle ce dossier a été analysé et préparé. Nous remercions déjà nos autorités de jouer à fond la carte de la jeunesse. Nous demandons maintenant à la population de notre localité de marquer leur intérêt pour tous les jeunes et tous les sportifs de Saint-Imier en acceptant ce crédit d'engagement. Voter oui à ce projet c'est:

- permettre l'ouverture de la patinoire pour la saison à venir
- permettre un développement touristique de Saint-Imier harmonieux
- favoriser la création du noyau d'un centre sportif
- jouer la carte de la jeunesse
- permettre à deux sociétés locales s'occupant de plus de deux cents jeunes de poursuivre leurs activités dans des conditions optimales.

Nous voulons que nos jeunes se plaisent dans leur cité, qu'ils y restent; alors donnons-leur les moyens d'y vivre sainement et de manière active. Nous appelons tous les citoyens de Saint-Imier à voter de manière massive oui à la patinoire, oui à la jeunesse.

Pour le CP Saint-Imier et le HC Saint-Imier D. Gerber

Société éditrice et imprimeur:

L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds

Rédaction et administration:

L'Impartial, rue Neuve 14

2300 La Chaux-de-Fonds

☎ (039) 210 210 Rédaction

☎ (039) 210 310 Administration

Fax: Rédaction 039 - 210 360

Tirage contrôlé (REMP) 27.269 ex.

Régie des annonces: Publicitas

La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 210 410
Le Locle ☎ (039) 311 442

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod

Secrétaire général: Roland Graf

Secrétariat jour: Blaise Nussbaum

Secrétariat nuit: Michel Dérans, Irène Brossard,

André Koller, Mehdi Cherif

Monde et Suisse: Daniel Droz

A Berne: François Nussbaum

Economie et canton de Neuchâtel: Claudio Personeni

La Chaux-de-Fonds: Alain Meyrat, Ivan Radja,

Pierre-François Besson, Christiane Meroni

Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz

Littoral: Annette Thorens, Simone Ecklin

Val-de-Ruz: Philippe Chopard

Val-de-Travers: Mariano De Cristofano

Canton du Jura: Michel Gogniat

Jura Bernois: Dominique Egger, Nicolas Chiesa

Sport: Jean-François Berdat, Renaud Tschoumy,

Julian Cerviño, Gérard Stegmüller, Fabrice Zwahlen

Culture: Sonia Graf, Denise de Ceuninck

Photographes: Marcel Gerber, Christian Galley

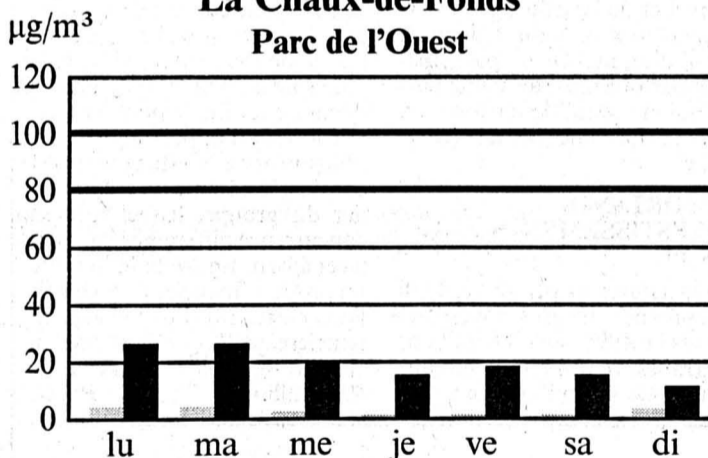
Dessinateurs: Elzingre, Tony

ENVIRONNEMENT

La qualité de l'air

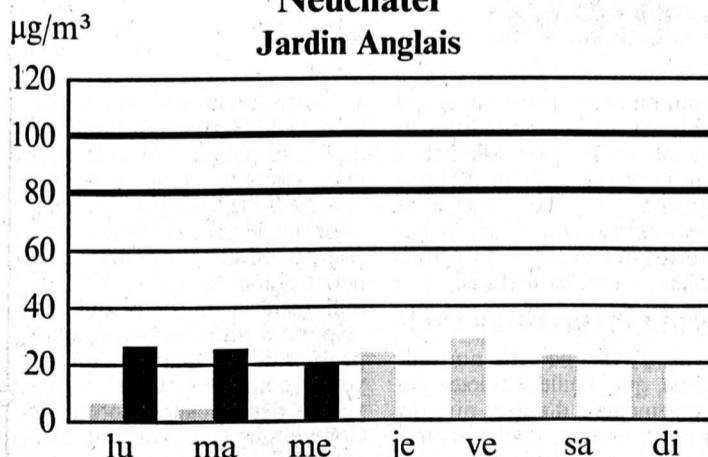
du 10 au 16 juin 1996

**La Chaux-de-Fonds
Parc de l'Ouest**



Quant à l'ozone, les moyennes horaires ont varié entre 8 et 141 µg/m³ et la limite de 120 µg/m³ a été dépassée 19 fois.

**Neuchâtel
Jardin Anglais**



Quant à l'ozone, les moyennes horaires ont varié entre 1 et 136 µg/m³ et la limite de 120 µg/m³ a été dépassée 12 fois.

■ SO2 (Dioxyde de soufre)
■ NO2 (Dioxyde d'azote)

- µg/m³ = microgramme par mètre cube
- 100 = limite SO2
- 80 = limite NO2

(Transmis par le Service cantonal de la protection de l'environnement)

Ses enfants:

- Lila Tarmoul, à Saint-Montan en France,
- Karim Brodard, à Fribourg,
- Yamina Tarmoul, à Fribourg,
- Zahra Tarmoul, à Fribourg;

Son amie:

Nadine Morf, à La Chaux-de-Fonds;

Les familles Tarmoul, à Médéa en Algérie,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Djelloul TARMOUL

leur très cher papa, frère, beau-frère, oncle, ami et parent, enlevé à leur tendre affection, le mercredi 19 juin, à l'âge de 53 ans, après une longue maladie supportée avec grand courage.

L'inhumation se déroulera selon le rite musulman et aura lieu au cimetière Saint-Léonard à Fribourg, ce vendredi 21 juin, à 15 heures.

Domicile mortuaire: Nadine Morf, rue du Collège 39, La Chaux-de-Fonds.

En lieu et place de fleurs, veuillez penser à la Ligue suisse contre le cancer, ccp 30-4843-9.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TIENT LIEU.

132-790587

**LA DIRECTION ET LE PERSONNEL
DE LA MAISON SCHWARZ-ETIENNE S.A.**

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

MARTIN

fils de Madame Agnès Aellig, leur très appréciée et très chère collaboratrice

132-790563

LE LOCLE

A vous qui, par votre présence, votre message de réconfort, votre envoi de fleurs ou votre don, avez pris part à notre grand chagrin lors du décès de

Madame France GERBER-NICOLET

nous exprimons notre profonde reconnaissance et nos sincères remerciements.

Raymonde et Charles-André LESQUEREUX-GERBER et leurs enfants

132-790584

DÉCÈS

Fleurier

M. Auguste Martin, 1905

Fresens

M. David Porret, 1910

Neuchâtel

Mme Marguerite Gern, 1907

Fleurier

Mme Lucie Tétaz, 1922

Courrendlin

Mme Marie Allemann, 1902

Lajoux

M. Urbain Berberat, 1907

Fleurier

M. Georges Gysin, 1908

Les Genevez

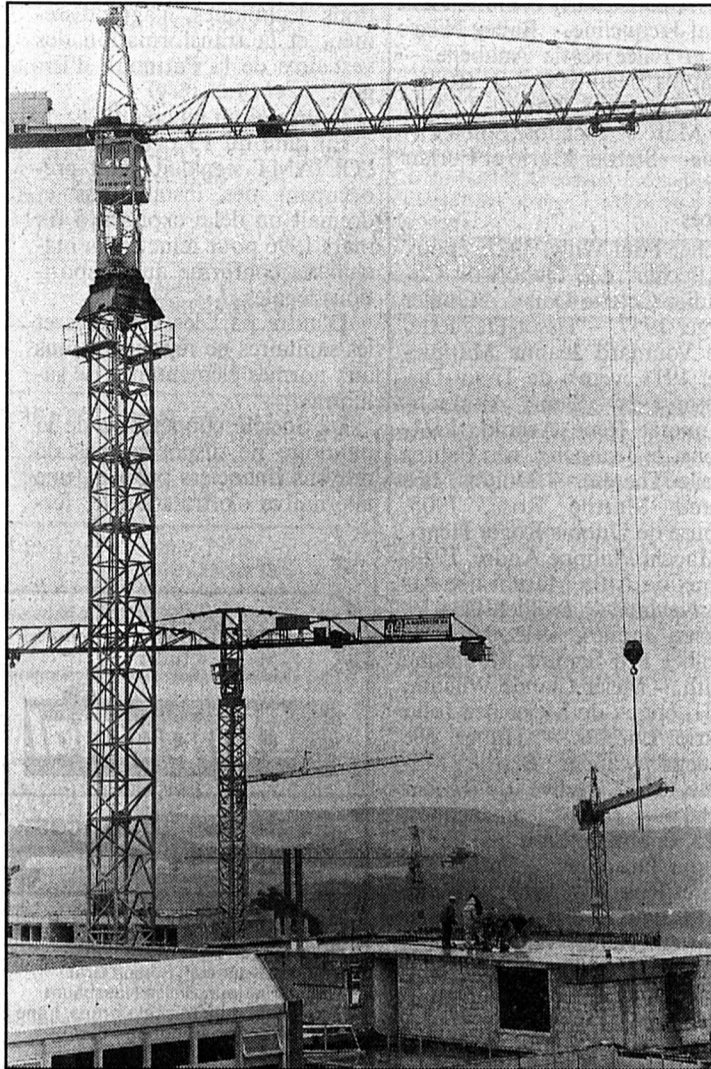
Mme Bibianne Rebeutez-Gigandet, 1901

Une forte capacité à générer des liquidités

La continuité gagnante du groupe Hilti

Le chiffre d'affaires non seulement devrait croître cette année en monnaies locales tout au moins, mais aussi, le bénéfice net et le cash-flow. Les bases nécessaires pour assurer la pérennité de cette société, qui dispose de plus de 1,2 milliard de francs de disponibilités, sont constamment améliorées. La bourse le reconnaît d'ailleurs, après avoir longtemps ignoré ce groupe supérieur.

La rubrique économique de
Philippe REY



Industrie de la construction
Le terrain de chasse du groupe Hilti.

La gamme du groupe Liechtensteinois comprend essentiellement divers systèmes de fixation directe, de forage (avec toute une gamme de chevilles appropriées), de burinage, de tronçonnage et de sciage au diamant, de vissage ainsi que d'autres solutions dans le domaine de la chimie du bâtiment.

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS

Parmi les événements marquants de 1995, outre la vente de l'entreprise de construction et de montage de façades Schmidlin SA, on peut citer la prise de contrôle de la société Fastening Technology, Midrand, en Afrique du Sud, rebaptisée Hilti Afrique du sud, qui permet à Hilti d'être présent sur le plus grand marché du continent africain avec son propre réseau de vente directe. Dans cet esprit, il y a également la prise de

à un excellent management, Hilti parvient à graduellement améliorer ses résultats, malgré une activité par essence cyclique.

Parmi ses priorités d'action, Hilti a lancé, entre autres, un vaste programme général intitulé «facteur temps», qui vise à mieux axer ses efforts sur ses processus, afin d'accroître son efficacité et la qualité, pour mieux satisfaire ses clients et continuer ainsi d'améliorer sa compétitivité. A cet effet, Hilti a cherché par tous les moyens à réduire nettement la durée de développement de ses nouveaux produits, à réorienter complètement toutes sa logistique et à accentuer l'efficacité de son réseau de vente directe. Ce programme facteur temps vise, avant tout, à innover davantage, à améliorer l'ensemble des produits et services. «L'an dernier, nous avons aussi entrepris de réviser notre stratégie 2000 pour préparer la prochaine décennie en décelant les tendances futures à accompagner; cette évaluation importante devrait nous occuper jusqu'à la fin de l'année», commente Michael Hilti, président du conseil d'administration.

REDEFINITION DE LA POLITIQUE SALARIALE

Au plan de la culture d'entreprise, Hilti améliore la communication dans toutes ses unités à l'échelle internationale. Il a notamment lancé un sondage du personnel pour connaître le climat d'entreprise et faire que ses collaborateurs soient davantage satisfaits et motivés. De même a-t-il redéfini en 1995 sa politique salariale dans le cadre d'un projet-pilote qui a déjà donné de bons résultats après quelques adaptations, selon Pius Baschera. Ce modèle a pour but de favoriser l'esprit d'équipe, d'initiative et de responsabilité (ce qui suppose une bonne communication interne), de motiver le personnel et de l'encourager à participer au succès du groupe. Il s'agit d'un modèle de participation par objectifs, avec une part du salaire variable en fonction de la performance liée à la rentabilité.

IMPORTANT INVESTISSEMENTS EN 1995

Pour assurer sa pérennité, Hilti a consenti de gros investissements en 1995, soit 268 millions de francs, ce qui représente une hausse de 46 millions par rap-

port à 1994. Plus précisément, les investissements en immobilisations corporelles et valeurs incorporelles se sont montés à 171 millions de francs, les dépenses en recherche et développement à 73 millions et celles consacrées à la formation et au perfectionnement, à 24 millions. «Ces chiffres, relativement élevés pour une entreprise de ce secteur, attestent bien de l'immense confiance qu'a Hilti en son avenir», lance Pius Baschera. Ce niveau élevé d'investissements n'empêche pas le groupe domicilié à Schaan de dégager régulièrement du free cash-flow, ce qui explique d'ailleurs ses liquidités élevées! En 1994, son cash-flow net avant financement a atteint près de 130 millions. En 1995, il s'est élevé à 60 millions. Nous sommes d'avis que ce groupe est en mesure de dégager en moyenne un cash-flow net de l'ordre de 100-200 millions en moyenne par an, ce que reflète au demeurant sa valeur boursière actuelle (environ 3 milliards de francs).

UN ROE DE 12,2%

La structure du bilan du groupe Hilti en 1995 ne diffère guère de celle de 1994, autre preuve de stabilité, les actifs circulants ont subi de légères variations: d'un côté, on note une diminution de certaines positions du fait de la cession de plusieurs sociétés; de l'autre, le groupe a enregistré un accroissement des dettes aux fournisseurs et prestataires ainsi que des stocks dans ses activités de base. Les disponibilités ont crû de 27 millions à 1,282 milliard, soit 46% du bilan total! La part élevée de son capital propre (59%) ne l'empêche pas de dégager une rentabilité de celui-ci (ROE) de 12,2%. Son cash-flow d'exploitation représente par ailleurs 14,5% du chiffre d'affaires. En raison de sa force financière exceptionnelle, qui lui procure une grande marge de manœuvre, Hilti procède à un cash management plus dynamique afin de pouvoir couvrir le coût d'opportunité de ses fonds propres. Cette activité est considérée comme un second pilier du groupe, lequel met en concurrence différentes banques à cet égard. En 1995, Hilti a tiré un produit financier de 86,6 millions en regard d'une charge financière de 38,9 millions, ce qui signifie un solde financier de 47,7 millions. Ph. R.

UN PEU DE MONNAIE

Cette semaine, l'attention des marchés s'est avant tout focalisée sur la parité \$/JPY. En effet, après la publication en début de période du PIB nippon à +3%, son plus haut niveau depuis près de 23 ans (1973), la devise japonaise s'appréciait fortement face au dollar principalement, passant de JPY 109,10 à JPY 107,65 mercredi, ce qui équivalait un yen/suisse à 1,1590/1,1610. D'autre part, l'issue du premier tour des élections présidentielles russes rassurait les opérateurs, en particulier les investisseurs possédant des portefeuilles fortement imprégnés de marks. Quant à notre franc, il fait actuellement un peu de surplace, à l'instar d'ailleurs du dollar...

Le dollar

La situation politique ne se dégradant pas pour l'instant du moins en Russie, cela ne favorise pas vraiment la courbe du billet vert, lequel aurait pu jouer un rôle de monnaie refuge en cas de débordement au pays de Tolstoï. Jeudi matin, la devise américaine s'inscrivait donc en très léger repli à CHF 1,2520/30.

La livre anglaise

Le déficit budgétaire estimé à 3,2 mia de livres contribue grandement à la baisse du sterling, lequel s'échangeait à CHF 1,9305/20 en milieu de semaine.

Le deutsche Mark

A CHF 82,26/30 jeudi, le mark couche en quelque sorte sur ses positions. Une progression de la devise allemande est cependant toujours envisageable d'ici à la fin de l'exercice courant.

La peseta espagnole

Dans la péninsule ibérique, l'économie ne se révèle pas des plus roses, le chômage portant un lourd préjudice à toute reprise conjoncturelle de longue durée. Pas étonnant donc de retrouver la peseta à CHF -9740/60 jeudi contre CHF -9825 au début mai.

L'Euro

La monnaie unique européenne fait état d'une étonnante stabilité, cotant CHF 1,5550/70 mercredi soir, soit au même niveau qu'en début juin.

En principe le deuxième tour des présidentielles russes agendé certainement au 3 juillet prochain ne devrait pas trop déstabiliser les marchés des changes, la victoire de Eltsine s'avérant très probable. Par contre, et au lendemain de la composition du nouveau gouvernement israélien, l'inquiétude va grandissant, que ce soit à Gaza, Damas, Tel-Aviv et Washington. Sans vouloir être trop défaitiste, force est de constater que le plan de paix cher à Shimon Peres a cédé le pas à l'intolérance du gouvernement Netanyahu et d'un certain Ariel Sharon. Et déjà les années 1967 et 1973 ressurgissent dans nos esprits...

Par Georges Jeanbourquin de la Société de Banque Suisse

A la corbeille

Changement de cap et risque élevé

L'année en cours signifie des changements pour bon nombre de sociétés, en premier lieu des restructurations, parce qu'elles n'ont pas su s'adapter assez rapidement aux conditions mouvantes des marchés ou alors parce qu'elles ont été sous-gérées, ce que l'on peut caractériser par le vocable anglais «undermanagement».

Chronique boursière de
Philippe REY

Hero se trouve justement dans une telle situation par faute, notamment d'avoir bâti une marque véritablement pan-européenne. La vocation de Hero repose sur les fruits, ce qui veut dire un potentiel intéressant à condition de promouvoir com-

me il convient ce nom au plan international. La marque Hero est sous-utilisée aujourd'hui. Un survol des consommateurs démontre particulièrement que Hero n'est pas tenu aujourd'hui pour une marque de haut de gamme («top brand»), dans le jargon anglo-saxon) de confinement en Suisse, en dépit de sa notoriété. Dans d'autres pays d'Europe, le nom Hero est utilisé de façon inconséquente: par exemple, la marque Hero figure pour les jus en Espagne et en Italie mais pas en France. Indéniablement, les dirigeants d'alors ont négligé la promotion du nom Hero, ce qui n'a pas empêché le groupe argovien de continuer à publier des bénéfices comptables en progression jusqu'en 1994. Cette mauvaise gestion prouve en même temps un potentiel intact de revalorisation

du groupe argovien, mais à la condition d'empoigner les problèmes par le bon bout et d'opérer supérieurement au plan de l'exploitation et de la gestion des ressources du groupe.

Ce dernier pèse actuellement moins de 700 millions de francs en bourse, soit moins de sa valeur il y a un an, c'est-à-dire lorsqu'il a été racheté par Schwartz, lequel est contrôlé par les Allemands Arend Oetker, Lutz Peters et Werner Holm. Or, ceux-ci ont fait leurs preuves en remettant à flot Schwartz, qui était au bord de la faillite en 1974. Depuis 15 ans, Schwartz réalise une rentabilité annuelle des capitaux investis de plus de 24%, ce qui prouve un certain savoir-faire! Par ailleurs, Hero a récemment recruté un manager pour la nouvelle division bois-

son, soit Jeremy Fowden, reconnu au plan marketing et qui a fait ses gammes notamment chez PepsiCo. Les Allemands sont impliqués, d'une certaine manière, jusqu'au cou dans Hero maintenant. Ils n'ont pas d'autres moyens que de valoriser leurs capitaux investis.

UN MILLIARD DE FRANCS

Je suis d'avis que cette nouvelle équipe, qui instille d'ailleurs des changements à d'autres niveaux du management, peut réussir à redorer le blason de Hero et à permettre à celui-ci de générer par un cash-flow net avant financement de l'ordre de 100-120 millions de francs, grâce entre autres à une meilleure utilisation du capital et un marketing plus agressif. Sur cette base-là et compte tenu de la situation financière du groupe argovien, on peut estimer la valeur revenant

aux actionnaires («shareholder value») de Hero à 1-1,2 milliard de francs. Certes, dans un premier temps (c'est-à-dire jusqu'à l'an 2000), le cash-flow libre dégagé par le groupe argovien va servir à réduire son endettement net. Celui-ci se montait à 624 millions à la fin 95, ce qui correspond à un ratio dettes/fonds propres de 146%, ce qui est élevé en comparaison de la moyenne des sociétés cotées en Bourse suisse. Ce facteur peut inciter l'investisseur à rester à l'écart si celui-ci veut éviter de prendre des risques. C'est le seul élément qui me pousserait à rester à l'écart de ce titre. Néanmoins, l'évaluation susmentionnée (1-1,2 milliard) intègre justement un taux d'actualisation des flux futurs de trésorerie nette de 10% (ce qui reflète un risque financier élevé). Ph. R.